

J'ai le droit!

Le sixième des huit fascicules de *La Presse*

Vos achats:

«Un acheteur avisé en vaut deux»

Belgrade se prépare à subir le feu de l'OTAN



PHOTO ANDRÉ FORGET, LA PRESSE ©
Vincent Damphousse à son arrivée à Dorval, hier soir.

Damphousse accepte mal son exil forcé à San Jose

MATHIAS BRUNET

Un autre capitaine du Canadien est forcé à l'exil.

Vincent Damphousse, 31 ans, poursuivra désormais sa carrière à San Jose. Les Sharks l'ont acquis, hier, en retour de choix de deuxième et cinquième rondes.

Le Tricolore pourrait en outre recevoir un premier choix des Sharks si ceux-ci parviennent à mettre leur plus récente acquisition sous contrat pour l'an prochain.

« Je n'arrive pas à me souvenir du dernier joueur qui ait pris sa retraite à Montréal, a lancé Damphousse, déçu, quelques heures après l'annonce de son départ. Il devient de plus en plus difficile pour un hockeyeur de terminer sa carrière ici. Surtout pour un joueur offensif. On établit des standards élevés, et il faut à tout prix garder ces mêmes standards. Mais il faut comprendre que j'avais un rôle différent avec Alain Vigneault. Je jouais moins souvent en avantage numérique, c'est difficile à accepter. »

Damphousse, de toute évidence, a mal digéré la nouvelle de son transfert. Il n'a surtout pas aimé la façon dont il a appris l'échange.

La direction du Tricolore lui a

Voir DAMPHOUSSE en A2

Autres textes, pages 52 à 56

Frappes aériennes de l'OTAN 2 phases

Raids contre la défense anti-aérienne serbe
Armes : missiles de croisière, missiles d'attaque au sol
Cibles : radars, rampes de missiles, postes de commandement, pylônes de transmissions
Zone : Serbie et Kosovo

Frappes sur les forces armées serbes
Armes : missiles d'attaque au sol, missiles de croisière
Cibles : casernes, bases aériennes, concentrations de troupes et de matériel
Zone : Yougoslavie

Missile de croisière "Tomahawk"

Installations de l'armée serbe
Bases aériennes serbes

Source: Ministère britannique de la Défense

d'après AFP, AP et PC
BRUXELLES

L'OTAN pourrait lancer des frappes aériennes contre la Yougoslavie dès aujourd'hui si le président Slobodan Milosevic persiste dans son refus d'accepter un accord de paix au Kosovo.

Le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Javier Solana, a donné le feu vert aux bombardements hier, après l'échec d'une ultime tentative de l'émissaire américain Richard Holbrooke d'amener les Serbes à signer l'accord de Rambouillet.

M. Milosevic s'est refusé à tout engagement concernant un cessez-le-feu au Kosovo et un possible déploiement d'une force de l'OTAN dans cette province à majorité albanaise. Si Belgrade persiste dans son refus aujourd'hui, les frappes peuvent survenir n'importe quand.

« Je viens de donner instruction au commandant suprême des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark, de lancer des opérations aériennes en République fédérale de Yougoslavie », a déclaré solennellement hier M. Solana, fort de l'appui du président Clinton.

Celui-ci a vu le Sénat américain se prononcer hier soir en faveur du

Voir BELGRADE en A2

Autres informations en page C8

Choix déchirant chez Bell Helicopter

Baisse de salaire de 10% pour tous ou suppression de 150 emplois

SOPHIE COUSINEAU

Les 1650 employés de Bell Helicopter Textron Canada, de Mirabel, font face à un cruel dilemme : réduire de 10 % leurs heures de travail ou perdre de 150 à 200 de leurs camarades.

Ce vote exceptionnel se tiendra demain matin, indique Paul Costanzo, premier vice-président de ce fabricant d'hélicoptères. Afin d'éviter des licenciements devenus inévitables, Bell Helicopter Textron a décidé d'offrir à ses employés la possibilité de réduire de 40 à 36 heures leur semaine de travail. Cette proposition devra récolter l'appui des deux tiers des em-

ployés. Sinon, la politique établie, selon laquelle les derniers arrivés sont les premiers partis, s'appliquera. Dans ce cas, la main-d'œuvre de Bell Helicopter Textron tombera à près de 1500 travailleurs, soit 300 personnes de moins qu'en 1997, une année record. Les ventes de l'entreprise avaient alors franchi le cap du milliard de dollars.

« Au moment où on se parle, je ne sais vraiment pas de quel côté le vote va pencher », dit M. Costanzo, en entrevue à *La Presse*. « Mais s'il devait y avoir des congédiements, j'ai bon espoir que les employés touchés, des jeunes qua-

lifiés, se retrouveront rapidement du travail. » La direction de Bell Helicopter Textron, assure M. Costanzo, a tout fait pour éviter d'en arriver là.

L'entreprise est en train de déménager certaines activités d'outillage de l'usine du siège social de Forth Worth, au Texas, à celle de Mirabel. Elle entend aussi rapatrier du travail qui avait été confié à des fournisseurs, américains pour la plupart. (M. Costanzo a refusé de les identifier.) De plus, Bell Helicopter Textron

Voir CHOIX en A2

Première visite de Yasser Arafat au Canada

JOONEED KHAN

Yasser Arafat, président de l'Autorité nationale palestinienne (ANP) depuis 1994, effectue aujourd'hui, à 69 ans, sa première visite officielle au Canada.

« Il vient à notre invitation, mais c'est une visite de travail d'une journée seulement, et il sera accueilli à son arrivée à l'aéroport par le chef du protocole », a indiqué à *La Presse* un porte-parole des Affaires étrangères.

« Son arrivée est prévue pour 10 h 30 et son départ vers 17 h 00 », a dit Stewart Wheeler. « Il rencontrera le premier ministre

Jean Chrétien, il assistera à la période des questions aux Communautés, et il sera reçu par les ministres Axworthy, Marchi et Marleau, qui gèrent des projets de coopération » dans les territoires autonomes et occupés, a-t-il ajouté.

À l'ordre du jour : le processus de paix, bloqué par la campagne en Israël en vue des législatives anticipées du 17 mai ; l'examen des pro-

grammes bilatéraux, dont l'accord de libre-échange signé récemment entre le Canada et l'ANP ; et surtout le projet d'Arafat de proclamer un État palestinien indépendant le 4 mai, échéance finale de l'Accord d'Oslo qui a valu le Nobel de la paix à ses signataires, Yasser Arafat, et les premiers ministres israéliens Yitzhak Rabin et Shimon Peres.

Joint par *La Presse*, le délégué général de Palestine au Canada, Baker Abdel Munem, a dit ne pas être en mesure de parler. « Le programme change à chaque seconde et je n'ai pas fermé l'œil en deux jours », a-t-il expliqué.

Stewart a indiqué que les échanges bilatéraux entre le Canada et l'ANP sont faibles, atteignant à peine le million de dollars, mais que les perspectives de croissance sont fort prometteuses.

« Nous voyons un grand potentiel dans les secteurs du génie, de la construction, des manufactures et de l'éducation », a-t-il dit.

À propos de l'État indépendant, le porte-parole a rappelé que le Canada soutient le droit à l'autodétermination des Palestiniens, mais que « ce droit doit être exercé dans le cadre de négociations de paix »,

Voir PREMIÈRE en A2



Yasser Arafat

PHOTO AFP ©

283

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces	- affaires D10	Bridge E6	Horoscope D18	Opinions B3
- index D17	Arts et spectacles E1 à E4	Cantin Philippe A5	Loteries A2, A4	Politique B1, B4, B5, B8, E6
- immobilier D17 à D19	- horaire spectacles E2	Décès E7	Mode C1 à C6	Tabloid Sports
- marchandises D19, D20	- horaire télévision E1	Économie D1 à D16	Monde B6, B7, C8	- Michel Blanchard S5
- emplois D20, D21, E5	- télévision E2	- Pub.-marketing D22	Mots croisés E5, S10	
- automobile E5, E6	Bandes dessinées D19	Êtes-vous observateur D17	Mot mystère D20	

ÉDITORIAL

Un cumul malsain - Pierre Gravel page B2

MÉTÉO

Nuageux avec averses en après-midi. Max. 4, min. -5. Cahier Sports, page 16



Voyagez et courez la chance de gagner une

Pourquoi pas vous?

(Modèle classe C-230, année 2000, 4 portes, couleur noire Intérieur/extérieur)

Chaque tranche de 400\$ d'achat vous donne une chance

Liste des gagnants du tirage préliminaire du 21 mars 99 :

- Pierre Beaudin
- Felitz Prudent
- Lucienne Bien-Aimé
- Sébastien Léoneed
- Marie-Janelle Gracia
- Sébastien Léonard
- Marie-Hélène Buomon
- Michael McWilliams
- Elizabeth Charles
- Jan Donejko
- Maglie Desmoones
- Ireneusz Bocajewicz
- Marc-Louise Previllon
- Charles-Edouard Julien
- Ketty Piquion

Haiti à Montréal 1 sem. 887\$
Hôtel: Moulin sur mer 3 repas

Meilleurs prix pour l'Europe

Paris	599 \$	Nantes	679 \$
Berlin	699 \$	Bordeaux	689 \$
Madrid	789 \$	Bruxelles	549 \$
Lisbonne	789 \$	Londres	599 \$
Athènes	839 \$	Francfort	799 \$

Choix de 430 hôtels en Europe à partir de 57 \$

multi-voyages

Quelle que soit votre destination Notre but : vous faire voyager Notre force : bien vous conseiller

8397, rue St-Denis Montréal (Qc) Tél: (514) 858-0011 1 888 302-6221

Suites de la une

Belgrade se prépare à subir le feu de l'OTAN

BELGRADE / Suite de la page A1

déclenchement des frappes. Celles-ci viseraient notamment à interrompre les attaques perpétrées par les forces serbes au Kosovo. Des combats ont opposé encore hier les forces serbes aux indépendantistes kosovars.

À Belgrade, la population se prépare au pire. Le gouvernement yougoslave a proclamé l'état de danger de guerre imminent et dispersé les unités de l'armée et de la police à travers le pays, afin d'éviter de trop grandes pertes en cas de bombardements. L'armée yougoslave « répondra à la force par tous les moyens », a déclaré le général Nebojsa Pavkovic, le commandant de la troisième armée qui couvre le sud de la Serbie, dont la province du Kosovo.

Alliée traditionnelle des Serbes, la Russie a violemment dénoncé la décision de l'OTAN d'attaquer. Lorsqu'il a appris la nouvelle, le premier ministre Evgueni Primakov, en vol vers les États-Unis, a fait demi-tour au-dessus de l'Atlantique pour retourner immédiatement à Moscou.

La Russie s'oppose à toute frappe, et les ministères de la Défense et des Affaires étrangères préparaient hier des propositions au président Boris Eltsine selon lesquelles Moscou pourrait notamment revoir sa coopération avec l'Iran, armer Belgrade et replacer des armes nucléaires au Bélarus.

Les forces de l'OTAN sont néanmoins prêtes à déclencher des frappes aériennes « rapides et sévères » contre la Yougoslavie, a-

firmé le Pentagone. « Je n'aime pas utiliser la force militaire, mais si nous avons à le faire, je le ferai », a affirmé pour sa part le président Clinton.

Le scénario est connu : les missiles de croisière américains seront les premiers à entrer en action en cas de bombardement. Ils seront lancés à partir de bateaux de la marine, de sous-marins et de bombardiers de l'armée de l'air pour « aveugler » le réseau des missiles et des radars de la défense aérienne de la Yougoslavie.

Une fois les défenses aériennes endommagées, toute une gamme d'avions habités, dont des F-16 appartenant aux Américains et aux alliés, et des F-15 américains, pourront, en prenant des risques moindres, viser des dépôts d'armes et des concentrations de trou-

pes serbes. L'opération permettrait aussi au bombardier furtif B-2 de connaître son baptême du feu. Cet appareil, d'une valeur de 2,2 milliards US, n'a jamais été utilisé au combat.

Auparavant, les Nations unies n'auront pas manqué de s'agiter. L'ambassadeur russe a déjà annoncé qu'il demandera une réunion du Conseil de sécurité si des bombes sont lancées. L'ONU a évacué hier ses derniers représentants au Kosovo vers la Macédoine.

À Ottawa, le premier ministre Chrétien a déclaré que « l'entière responsabilité repose sur un seul homme, le président Milosevic ». L'OTAN a été contrainte d'agir par le refus de Milosevic de respecter les accords passés et de donner suite aux efforts de paix de l'Occident, d'ajouter M. Chrétien.

Dampousse digère mal son exil forcé à San Jose

ÉCHANGÉ / Suite de la page A1

confirmé la transaction dans l'avion de l'équipe, à l'arrivée du Canadien à Edmonton, en milieu d'après-midi, après quatre heures de vol.

L'athlète de Ville d'Anjou a salué ses coéquipiers, au fond de l'appareil, mais il a refusé de s'adresser aux reporters qui accompagnaient l'équipe.

Puis, Dampousse s'est tapé à nouveau quelques heures de vol, seul, dans le même avion, pour venir cueillir ses effets personnels à Montréal.

On sentait encore de l'amertume dans sa voix lorsque les journalistes l'ont accueilli à l'aéroport de Dorval en début de soirée. « C'est toujours difficile d'apprendre ce genre de nouvelle dans un avion, a-t-il lancé, flanqué de ses parents. J'ai vu mes coéquipiers descendre de l'appareil, ils affrontent les Oilers demain (ce soir), et j'ai dû repartir dans la direction opposée. Comme la li-

mite pour effectuer un échange avait été fixée à 15 h, je trouve bizarre qu'on ait eu à quitter Montréal à midi. L'équipe aurait pu partir à 16 h et arriver à Edmonton en début de soirée. J'ai passé la journée dans l'avion pour rien. Je ne dirais pas que la direction a manqué de respect à mon endroit, mais c'est une très mauvaise planification des horaires. »

Les Sharks affrontent les Maple Leafs ce soir et les Sénateurs, à Ottawa, vendredi. « Je suis heureux de jouer dans l'Est avant de repartir à San Jose. Je pourrais ainsi rentrer à Montréal entre les matchs à Toronto et Ottawa, remettre de l'ordre dans mes idées. Pour l'instant, tout est flou. »

Dampousse pourrait néanmoins jouer à nouveau pour le Tricolore l'an prochain. Dampousse et Stéphane Quintal ont, en effet, eu un meeting avec Réjean Houle hier matin. Le directeur général du Tricolore leur a expliqué qu'ils pourraient être échangés, mais qu'une offre les attendrait possiblement cet été.

Quintal et Dampousse deviendront alors joueurs autonomes sans compensation ; il

pourront signer un contrat avec l'équipe de leur choix.

« Réjean m'a parlé de certaines choses ce matin (hier), mais je ne pouvais lui répondre comme ça à la dernière minute, a mentionné Dampousse. Je ne comprends pas, nous avons eu toute l'année pour négocier. Je ne veux pas parler de salaire, mais j'aurais aimé à tout le moins avoir des discussions avec lui. Essayer de s'entendre. Mais je n'ai jamais reçu d'offre. Quand j'ai quitté son bureau dans l'avant-midi, je m'attendais à partir. Mais dans l'avion, au fil des heures, j'ai eu espoir. Tout le monde se regardait aux dix minutes, il ne semblait pas y avoir de nouvelle. Je l'ai finalement appris à 15 h... »

L'agent de Dampousse, Robert Sauvé, a déclaré qu'il ne sauterait pas nécessairement à pieds joints sur une offre du Tricolore cet été.

« Aucun règlement ne nous empêche de signer avec Montréal, mais le Canadien constituera une des 27 équipes avec lesquelles nous discuterons », a-t-il déclaré.

Quant à Quintal, il serait sur le point d'ac-

cepter l'offre du Tricolore.

Dampousse avait été acquis des Oilers d'Edmonton le 27 août 1992 en retour de Shayne Corson, Brent Gilchrist et Vladimir Vujtek.

Il a connu sa meilleure saison en carrière à Montréal, en 1993-94, avec 97 points, dont 39 buts, en 84 matchs.

Le capitaine était sur la pente descendante depuis quatre ans avec une production de 38, 27, 18, et, cette saison, 12 buts.

« J'ai toujours été le premier ou le deuxième marqueur de cette équipe, répond-il. Malgré de nombreuses critiques, j'ai tout de même eu de belles saisons à Montréal. Avec une année difficile cette saison, j'étais tout de même le second marqueur du club. Je pars la tête haute. »

Depuis neuf ans, aucun capitaine du Canadien n'a terminé sa carrière à Montréal. Pierre Turgeon, Mike Keane, Kirk Muller, Guy Carbonneau et Chris Chelios ont tous été échangés à une autre équipe. Qui sera le prochain ?

J'AI LE DROIT

Correction

Une erreur s'est glissée dans le fascicule *Vos achats de la série J'ai le droit!* que nous publions aujourd'hui. À la page 9, sous le titre *La Location à long terme*, après le sous-titre *Stratégies gagnantes*, il faut lire à la fin du paragraphe « ...soit acheter la voiture pour 9000 \$... » et non « ... pour 7000 \$... ». Toutes nos excuses.

SERVICES INTERNET

Correction

Dans le tableau accompagnant le texte sur les fournisseurs de services Internet, à la une du cahier économie de samedi dernier, il aurait fallu lire pour TotalNet les prix suivants: \$2,29 \$ pour un abonnement de 9 h à 15 h; 13,29 \$ pour un forfait de 60 h; 19,96 \$ pour un usage illimité et 8,29 \$ pour le forfait jour/nuit illimité. Nos excuses.

IMPÔT PERSONNEL

Précision

Contrairement à ce que nous écrivions samedi en page A4, le logiciel fiscal *Impôt personnel* fonctionne avec les systèmes d'application Windows 95, 98 et NT tandis que le logiciel fiscal *Impôt rapide* fonctionne tant avec Macintosh que Windows. Nos excuses.

Choix déchirant chez Bell Helicopter

CHOIX / Suite de la page A1

offre des primes de départ et de préretraite ; le succès de ce programme fera la différence entre 150 et 200 congédiements.

Toutes ces mesures restent néanmoins insuffisantes pour contrer l'infortune de cette industrie cyclique.

Tout allait à merveille jusqu'en 1997. Puis est arrivée, en juillet, la crise financière en Asie ; Bell Helicopter Textron tirait le tiers de ses revenus de cette région du globe. Comble de malheur, cette crise a dramatiquement fait chuter le prix du baril de pétrole. Or, les sociétés d'exploration pétrolière sont parmi les plus grands acheteurs d'hélicoptères civils pour leurs plates-formes d'exploration et de forage.

Tous les fabricants sont touchés par ces tendances lourdes. Mais Bell Helicopter Textron a joué de malchance.

L'entreprise avait prévu embaucher quelque 250 travailleurs pour fabriquer trois anciens modèles d'hélicoptères de l'ancien avionneur McDonnell Douglas, les MD-500, les MD-600 et les MD-Explorer, acquis de Boeing en février 1998. Mais quatre mois plus tard, le tribunal américain de la concurrence a bloqué cette transaction. La Federal Trade Commission craignait que Bell Helicopter Textron, le fabricant le plus important, ne contrôle une trop grande part du marché mondial.

Peu après, soit en novembre, le contrat le plus important à l'horizon, une commande d'un demi-milliard de dollars des forces aériennes de l'Afrique du Sud, lui a filé entre

les doigts. Cette commande aurait porté sur un nouvel hélicoptère développé à Mirabel au coût de 100 millions, le Bell 427, un appareil biturbine de huit places propulsé par un moteur de Pratt & Whitney Canada, de Longueuil. Le premier appareil de ce nouveau modèle devait être livré au cours des premiers mois de cette année. Mais le Bell 427 accuse maintenant un retard sur son échéancier, révèle M. Costanzo. L'appareil a échoué une des épreuves de sa certification par Transports Canada ; lorsqu'un pilote a simulé une panne de moteur, l'appareil s'est plutôt mal comporté...

Ce problème est en passe d'être réglé, assure toutefois M. Costanzo. Et avec 80 appareils déjà en commande, cet hélicoptère est promis à un bel avenir, selon les consultants indépendants Forecast International/DMS, du Connecticut.

Première visite de Yasser Arafat au Canada

PREMIÈRE / Suite de la page A1

et non unilatéralement. En novembre, les ministres Lloyd Axworthy et Diane Marleau ont annoncé que le Canada consacrerait 92 millions au cours des quatre prochaines années à des projets de développement social et économique des Palestiniens.

Il s'agit notamment de reconstruire des cliniques, de réaménager des refuges, et de

construire des installations sanitaires ainsi que des adductions d'eau. L'ACDI aidera la Société palestinienne d'hypothèques et de logement à mieux loger la population.

Le Canada a une responsabilité spéciale dans le processus de paix comme président du Groupe de travail sur les réfugiés (GTR).

Selon Andrew Robinson, coordonnateur du GTR, quelque 750 000 Palestiniens sont devenus des réfugiés dès la première guerre

israélo-arabe de 1948. Cinquante ans plus tard, ils sont 3,2 millions, plus 700 000 déplacés, en Jordanie surtout.

Le *Palestinian Refugee Research Net*, basé à McGill, rappelle que la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU, en 1948, a postulé « le droit de retour » de ces réfugiés « à leurs demeures » ou, au choix, « le droit à des compensations » — que le politologue Rashid Khalidi estime, en dollars de 1984, entre 92 milliards et 147 milliards.

La Presse

LOTÉRIES

La quotidienne à trois chiffres : 0-5-2
à quatre chiffres : 6-7-6-9
COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30 ;
- à l'Île-des-Sœurs : Caisse populaire Îles-des-Sœurs, 6^e étage, 14, Place du Commerce, de 11 h à 17 h. Objectif : 100 donneurs ;
- à Drummondville : Cégep de Drummondville organisée par le Club entrepreneurs étudiants, Café Clovis, 960, rue Saint-Georges, de 11 h à 17 h. Objectif : 200 donneurs ;
- à Laval : Centre de formation Compétences 2000, 777, avenue Bois-de-Boulogne, de 9 h 30 à 16 h. Objectif : 150 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Fourchette et clé de sol

« Ventre affamé n'a point d'oreille », dit le dicton. Les amateurs de soupers-concerts, eux, marient volontiers fourchette et clé de sol. Demain dans le cahier *Sortir*, notre collaboratrice Marie-Claude Lacombe propose aux mélomanes gourmands cinq repas en musique qui sauront les rassasier. De l'opérette à la musique tzigane, il y en a pour tous les goûts.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour.
Pour faire connaître votre opinion, composez le
(514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Une attaque de l'OTAN contre les Serbes vous apparaît-elle une solution valable pour régler l'impasse dans le dossier du Kosovo?

Québec ne portera pas en appel le jugement de la Cour supérieure dans l'affaire Rozon. Êtes-vous d'accord?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 43 %
Non: 57 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900
La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
http://lapresse.infinit.net
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser
les informations de La Presse et celles des services
de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de
réproduction des informations particulières à
La Presse sont également réservés.
Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

La fièvre du
printemps

Ne manquez pas
ce cahier spécial
automobile
aujourd'hui dans

La Presse

Île de Montréal

Lapierre et Maynard conduits à Bordeaux

Les deux leaders des cols bleus de Montréal ont été condamnés à six mois de prison

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le président de la FTQ, Henri Massé, les vice-présidents de cette centrale, et plus d'une centaine de cols bleus ont accompagné jusqu'au palais de justice hier le président du Syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal, Jean Lapierre, et son adjoint, Denis Maynard, qui y ont été pris en charge par des agents de sécurité pour être amenés à la prison de Bordeaux.

Le rendez-vous au palais de justice a donné lieu à des scènes émouvantes alors que les épouses des dirigeants syndicaux, Manon Lapierre et Diane Maynard, ont embrassé leur conjoint avant leur séparation pour quelques semaines.

M. Lapierre a remercié les cols bleus venus le saluer, avant d'être conduit avec M. Maynard aux cellules du palais de justice, d'où ils ont été emmenés à la prison. « Veillez sur nos épouses, veillez sur le syndicat », a dit Lapierre.

Les cols bleus l'ont applaudi bruyamment et ont scandé un retentissant « So-so-so, solidarité » qui a vibré dans tous les premiers étages du palais de justice.

« Ce jugement inique de la Cour d'appel nous démontre qu'il y a deux poids deux mesures en matière de justice, a déclaré Henri Massé. Certains employeurs violent constamment la Loi sur la santé et la sécurité du travail entraînant bien souvent la mort de travailleurs. Or, que je sache, aucun employeur n'a jamais été mis en prison pour cela. »

« Prenons la Loi obligeant les cols bleus du gouvernement fédéral à retourner au travail sous peine d'amende de 100 000 \$ par syndicat et 1000 \$ par membre. Lorsque l'on considère que ces cols bleus ont mené une grève rotative exemplaire et qu'ils sont traités ainsi, il y a un déséquilibre. Cela n'a plus de bon sens », a enchaîné le président de la FTQ.

C'est vendredi dernier que la Cour d'appel du Québec, dans un jugement unanime, a confirmé la

sentence d'emprisonnement de six mois prononcée par le juge Serge Boisvert de la Cour du Québec contre les deux dirigeants du controversé syndicat pour avoir comploté en vue de commettre une introduction par effraction à l'hôtel de ville de Montréal et de participation à une émeute.

Ils ont décidé de ne pas en appeler à la Cour suprême, estimant mince la possibilité que le plus haut tribunal accepte même de les entendre.

Pour sa part, Michel Fontaine, porte-parole du Syndicat des cols bleus, a fait un parallèle avec ce qui était survenu lors d'une manifestation contre les taxes organisée par Peter Sergakis, de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux, dont les membres avaient envahi l'hôtel de ville. « Ils n'ont pas été obligés de rembourser les dommages comme ce fut le cas pour nous et on ne leur a reproché que d'avoir fait du tapage dans un endroit public, ce qui est loin des reproches à notre égard, soit d'avoir fomenté une émeute ou une incitation à l'anarchie. »

M. Fontaine a indiqué que le syndicat entendait commémorer l'emprisonnement de ses deux principaux dirigeants en organisant un événement par semaine auquel seront conviés les médias. Pendant ce temps, la présidence du syndicat sera assumée par Michel Parent, un col bleu de la CUM.

Le temps d'emprisonnement de Lapierre et Maynard pourra varier entre le sixième et les deux tiers de la peine, selon ce que décidera la Commission de libération conditionnelle.



Manon Lapierre s'est attendue un moment dans les bras de son époux avant l'ultime séparation.



Denis Maynard et Jean Lapierre ont fait une entrée remarquée hier au palais de justice en tenant les épaules de leur épouse respective, Diane (à gauche) et Manon (à droite).

PHOTOS ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Réal Bastien condamné à huit ans de prison

Le délateur de l'affaire BioChem s'est reconnu coupable

YVES BOISVERT

Tel que prévu, le délateur dans l'affaire BioChem, Réal Bastien, s'est avoué coupable de complot et utilisation d'explosifs et, dans une toute autre affaire, d'homicide involontaire.

Lundi, Bastien, 37 ans, a reconnu être celui qui a tiré une décharge mortelle de fusil de calibre 12 sur Maurice Ouellette, 53 ans, de Saint-Lin, le 10 août 1998. Il était allé le cambrioler avec deux complices, Henri Bélanger et Éric Perreault (également accusés). Une bagarre a éclaté pendant que les trois voleurs voulaient forcer M. Ouellette à révéler l'endroit où il cachait son argent, et un coup de feu est parti accidentellement.

Bastien s'est avoué coupable d'homicide involontaire, vol qualifié et séquestration. Il a un long dossier judiciaire, mais sa collaboration avec la justice dans l'affaire BioChem lui a valu une recommandation de huit ans d'emprisonnement qu'a acceptée le juge Hugues Saint-Germain, de la Cour du Québec, à Joliette. C'est Bastien qui s'est dénoncé dans



Photothèque La Presse ©
Réal Bastien

ans, concurrente à celle infligée lundi à Joliette. Il a déposé le contrat de délateur de Bastien et a fait valoir sa précieuse participation dans la résolution de ce crime. La juge Lamontagne a reporté sa décision à lundi prochain.

Les deux principaux accusés dans l'affaire BioChem, ceux qui auraient tenté d'influencer le cours de l'action de cette société en y faisant poser des bombes par Bastien en novembre 1997, Steven Thresh et Carole Peron, reviennent par ailleurs en cour le 6 avril.

cette affaire, les policiers n'ayant jusqu'à présent aucune preuve contre lui.

Hier, Bastien s'est également avoué coupable des deux crimes qui lui sont reprochés dans l'affaire BioChem devant la juge Céline Lamontagne, de la Cour du Québec à Montréal. Me André Vincent, pour la Couronne, a suggéré une peine d'emprisonnement de huit

Une bouteille lancée à la mer au large de Terre-Neuve retrouvée en Écosse

Presse Canadienne
GRANBY

Une bouteille pas plus grosse qu'un contenant de pilules et lancée à la mer en 1997 a mis 16 mois pour parcourir contre vents et marées les quelque 2950 milles nautiques qui s'étirent entre le Canada et le nord de l'Écosse.

La découverte par une adolescente britannique de ce message embouteillé en août porte maintenant à quatre le nombre de bouteilles retirées des eaux après avoir été « larguées » dans le cadre d'un cours d'anglais de l'enseignant Louis D'Amours, de l'école secondaire Sacré-Coeur, à Granby. Les autres ont été recueillies au Danemark, aux Bermudes et en Nouvelle-Écosse.

Le but de l'exercice est de faire prendre

conscience aux élèves que l'anglais est une langue internationale.

La réponse d'Eilidh Ross, l'Écossaise de 12 ans, s'est toutefois fait attendre. Ce n'est que la semaine dernière qu'un des auteurs du message, Diego Pizarro, 17 ans, de Granby, l'a reçue.

Eilidh promenait son chien sur la plage avec sa grand-mère lorsque cette dernière s'est penchée pour ramasser le curieux contenant. La jeune fille a dit qu'il était très mouillé et que la lettre n'était pas très lisible.

À la fin du mois de mai, Louis D'Amours devrait se rendre pour une troisième année consécutive dans le Bas-Saint-Laurent pour confier les nouveaux messages de ses élèves à l'équipage d'un cargo. La consigne est toujours la même : jeter les bouteilles à l'eau au large de Terre-Neuve.





**JONES DÉFILE
CE SOIR**

**LA SEMAINE
JONES NEW YORK
DU 24 MARS AU 3 AVRIL**

Venez assister gratuitement à ce défilé ce soir, mercredi 24 mars, à 18 h 30, dans nos trois mégaboutiques. Portes ouvertes jusqu'à 22 heures.

Printemps 1999

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537



273271

Gerlando Sciascia abattu à New York

Le mafioso servait d'intermédiaire entre la famille Bonanno et la mafia montréalaise

ANDRÉ CÉDILLOT

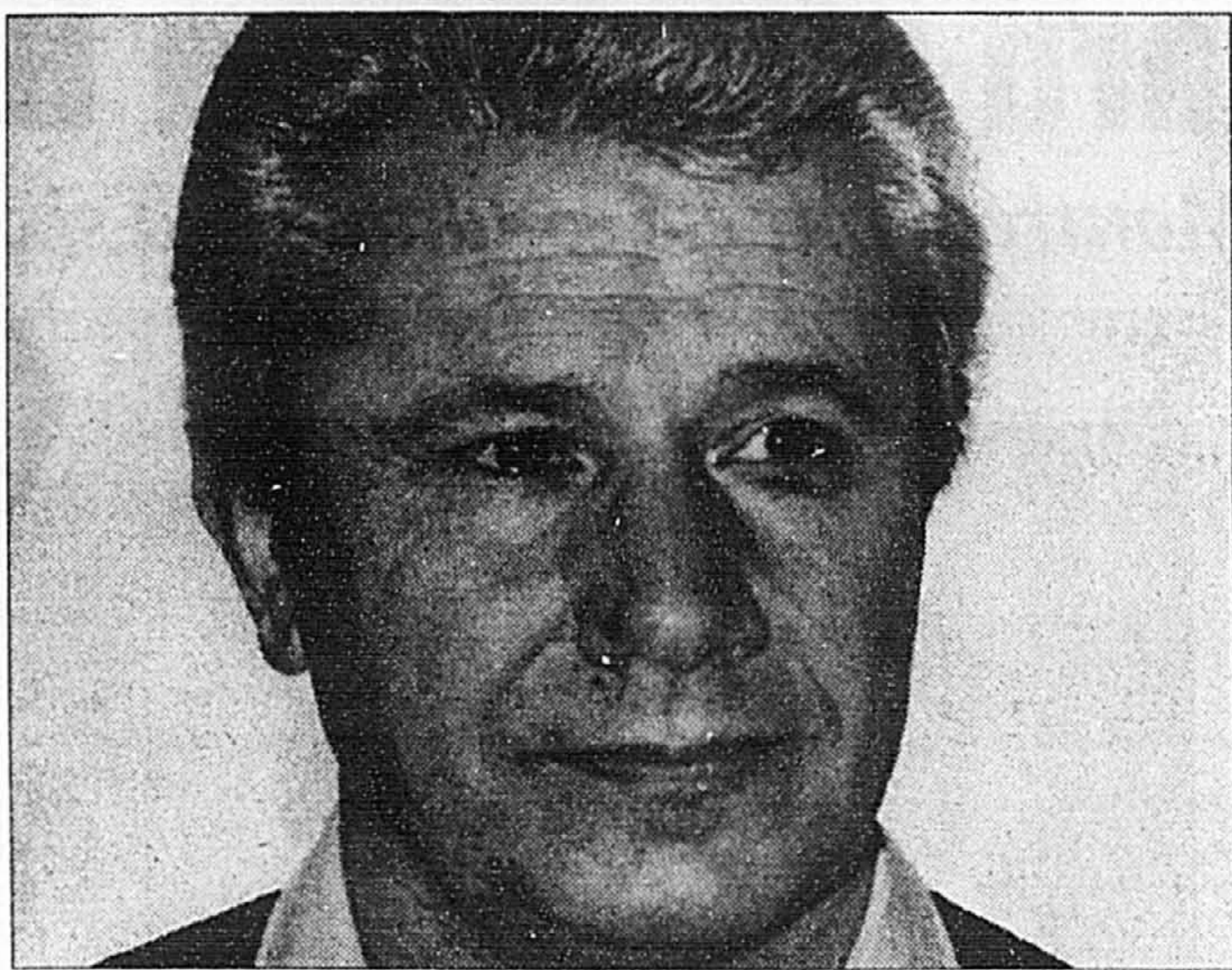
Un membre de la Cosa Nostra américaine, Gerlando Sciascia, considéré par la police comme l'intermédiaire entre la « famille » Bonanno et la mafia montréalaise, a été abattu vendredi à New York dans ce qui a toutes les apparences d'un règlement de comptes.

Sciascia, 65 ans, a été tué de cinq balles à la tête et à la poitrine. Il circulait à bord d'une voiture quand l'attentat s'est produit à peu de distance de la somptueuse maison qu'il habite depuis quelques années dans le Bronx. Ses funérailles ont eu lieu hier dans ce quartier de la Big Apple.

Originaire du petit village de Catolica Eraclea, dans la région d'Agrigente, en Sicile, Sciascia vivait aux États-Unis, mais il était un précieux allié de la pègre italienne de Montréal depuis son arrivée en 1955.

Engagé dans le trafic de drogue, il était jusqu'à tout dernièrement le représentant du clan Bonanno à Montréal. De ce fait, il a longtemps été en contact avec son ami Giuseppe Joe Lopresti, qui remplissait le même rôle pour le compte du clan Caruana-Cuntrera-Rizzuto.

« Homme d'honneur » de la mafia montréalaise, Lopresti a été assassiné par balles en 1992, deux ans après son acquittement avec Sciascia et pour trafic d'héroïne, à



Bien connu à Montréal, le mafioso Gerlando Sciascia, 65 ans, a été assassiné à New York.

Brooklyn. La plupart des autres accusés reliés à la Pizza Connection avaient été reconnus coupables, dont un frère du « parrain » John Gotti.

Bien qu'ils n'en aient jamais eu la preuve, plusieurs policiers américains et canadiens pensent que le meurtre de Joe Lopresti a été commandé par Gotti. Aujourd'hui em-

prisonné après avoir été trahi par un homme de main, le chef de la « famille » Gambino, l'une des cinq de la Cosa Nostra new-yorkaise, aurait soupçonné Lopresti d'avoir parlé à la police.

Depuis la mort de Lopresti, quand il voyageait à Montréal, Sciascia a notamment été vu avec Agostino Cuntrera et Domenico Ar-

curi, deux autres mafiosi de haut calibre du clan sicilien. Il visitait également des membres de sa famille, dont son fils Giuseppe, 34 ans, qui habite Longueuil.

Depuis le début des années 90, Gerlando Sciascia et sa femme Mary MacFayden, 59 ans, se sont battus en justice pour immigrer au Canada, mais sans succès. Les autorités ont refusé leur demande à cause des liens de Sciascia avec la Cosa Nostra américaine. Dans les documents de cour, Sciascia se disait propriétaire de deux restaurants et d'un lave-auto dans le Bronx. Il projetait de s'établir à Toronto avec 200 000 \$ en poche.

Immigrant reçu, son fils Giuseppe se portait garant de sa bonne conduite. Il disait être l'un des propriétaires du chic restaurant Quelli Della Notte, boulevard Saint-Laurent, à Montréal. Auparavant, il travaillait au restaurant Mike Sous-Marin, à Rivière-des-Prairies. Enregistré aux noms de sa femme et d'Agostino Cuntrera, l'endroit a été détruit par un incendie il y a quelques années.

L'autre enfant de Gerlando Sciascia, Donna Elizabeth, 27 ans, demeure aux États-Unis. Selon le journaliste Antonio Nicaso, spécialisée dans les affaires mafieuses, l'assassinat de Sciascia a semé le choc dans la pègre italienne de Montréal et de Toronto. « C'était un homme respecté. Tout le monde se demande pourquoi il a été tué, et par qui », a-t-il dit hier.

Assassiné devant sa femme

Purge chez les revendeurs de drogue

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

François Latour, assassiné alors qu'il arrivait à son commerce de Lafontaine avec sa femme et deux employés hier, pourrait avoir été victime d'une purge au sein d'un groupe de revendeurs de drogue qui frayent dans l'entourage des Death Riders, une bande de mottards affiliée aux Hells Angels.

Latour, 52 ans, avait quitté son domicile de Saint-Antoine avec sa femme et durant le trajet il a fait monter deux de ses employés. En arrivant vers 8h dans la cour arrière de son commerce dans cette municipalité voisine de Saint-Jérôme, il a été surpris par l'irruption soudaine de deux hommes qui ont fait descendre les trois passagers, les ont aspergés de gaz poivre et ont tiré une rafale de fusil-mitrailleur en sa direction, l'atteignant à plusieurs reprises.

Avant de prendre la fuite, les tueurs ont abandonné leur arme sur place. Aveuglés par le poivre, la femme de Latour et ses deux employés n'ont rien vu de ce qui s'est passé. Ils ont seulement entendu les rafales.

Latour, déjà condamné pour vols et pour possession de drogue, notamment, a succombé à ses blessures à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.



François Latour

Selon la police, la tension monte passablement dans le monde des vendeurs de stupéfiants dans la région des Basses-Laurentides. Mardi dernier, Stéphane Catellier, 27 ans, associé aux Death Riders a été abattu de plusieurs coups de feu alors qu'il se trouvait à son domicile de Sainte-Sophie, localité située près de Saint-Jérôme. Les policiers croient qu'il a été victime d'une purge.

Par ailleurs, la police de Laval nage en plein mystère pour ce qui est de l'attentat perpétré lundi contre Pierre Prénovost, 49 ans, atteint de quatre balles. Prénovost, dans l'état de santé n'est pas considéré comme grave, s'est présenté aux urgences de la Cité de la Santé en disant qu'il était tombé sur une planche remplie de clous.

Peu de temps avant, une camionnette volée à Montréal avait été retrouvée incendiée à Laval, avec une arme à l'intérieur. À l'exception d'un léger casier judiciaire pour une histoire de drogue, Prénovost n'a pas eu de démêlé avec les forces policières.

EN BREF

Déversement de levure

Un déversement de levure de bière dans les égouts a forcé l'évacuation d'un secteur de l'est de Montréal, situé près de l'intersection des rues Sainte-Catherine et Moreau, hier, en fin d'après-midi. « De la levure de bière qui était en décantation s'est retrouvée dans les égouts vers 15h20 et il y a eu une forte odeur de putréfaction », explique la porte-parole du Service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM), Martine Primeau. Le déversement a eu lieu devant le 1621, de la rue Moreau, dans Hochelaga-Maisonneuve. Le temps que les pompiers procèdent à toutes les vérifications, la situation est revenue à la normale vers 16h30.

LE BILAN TOTAL CHRYSLER

Passer à votre centre de service Chrysler pour obtenir un rapport d'expertise complet en 85 points, certifié par ceux qui ont construit votre véhicule.

4995\$*

taxes en sus

UNE VALEUR DE 9995\$!

En plus de couvrir 85 points de vérification, le Bilan Total comprend une lecture des codes de défaillance et un diagnostic des composantes électroniques avec le système DRB, un outil de haute technologie exclusif à Chrysler. Grâce à des mises à jour régulières avec le centre de technologie Chrysler, à Détroit, vous avez l'assurance que nos techniciens possèdent une connaissance approfondie inégalée de votre véhicule.

SEULEMENT JUSQU'AU 16 AVRIL

Votre visite pourrait être payante:
5 000 prix instantanés** à gratter!

PLUS
3 grands prix** de 1 000 \$
en entretien Chrysler
à gagner



SERVICE CINQ ÉTOILES
CHRYSLER



ROULEZ TOUJOURS MIEUX

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

* Offre valable pour une période de temps limitée chez les concessionnaires Chrysler participants. L'offre est approximative. ** Aucun achat requis. 18 ans et plus. Concours en vigueur du 6 mars au 16 avril 1999. Délais et règlement du concours offerts chez tous les concessionnaires Chrysler participants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.

CHRYSLER

loto-québec résultats		Banco		Chiffres	
Tirage du 99-03-23		Tirage du 99-03-23		Tirage du 99-03-23	
1	2	3	4	5	6
7	16	052	6769		
18					
20	23				
25	26				
38					
40	43				
48	50				
56					
58	59				
66	67				
70					
		NUMÉRO: 157160			

Le promoteur Vaugéois

Sur le coup de midi, comme convenu, je sonne à la porte d'un édifice d'époque de la rue Saint-Hubert, près de Mont-Royal. Peter, un géant d'origine croate occupant les fonctions de maître d'hôtel et de chauffeur, me débarrasse de ma parka. Pendant que je jette un coup d'œil à l'interminable couloir conduisant au bout de la maison, une voix puissante retentit. De son bureau logé au fond d'un salon double typique des résidences du quartier, mon hôte me souhaite la bienvenue.

Avec sa forte carrure, ses cheveux gominés et tirés vers l'arrière, sa moustache fournie et sa cravate jaune, Sylvain Vaugéois ne risque pas de se fondre dans le décor.

Âgé de 42 ans, une certaine légende l'entoure déjà. Il contribue d'ailleurs à l'entretenir, me racontant comment, la vingtaine à peine entamée, une lettre mordante à René Lévesque lui avait valu un rendez-vous avec le premier ministre. Certains l'estiment brillant, d'autres insolent. Mais il n'indiffère personne.

Son métier, c'est de transformer ses projets provocateurs en réalisations concrètes. À la tête d'une modeste société de conseillers en gestion stratégique, ses éventuels succès passent forcément par une association avec des entreprises de renom, en Amérique ou en Europe.

Lorsque ça fonctionne, comme dans le cas de l'implantation d'Ubi Soft à Montréal, le Québec entier en tremble. Sylvain Vaugéois est un homme d'idées. Mais il est d'abord et avant tout un redoutable vendeur.

Mon rendez-vous avec M. Vaugéois a été pris au début du mois, dans la foulée du voyage éclair de Pierre Bourque au Texas.

Rappelez-vous : selon une rumeur, le maire allait sauver les Expos en invitant de fortunés Américains à secourir l'équipe.

L'affaire a vite été démentie. M. Bourque s'est en effet rendu à Houston, mais dans le cadre d'un projet d'investissement sur lequel plane toujours le mystère. En revanche, cette visite fut bel et bien organisée par le Groupe Vaugéois.

Au téléphone, Jean Larin, ancien journaliste de Radio-Canada devenu conseiller juridique de la firme, m'avait expliqué les coutumes de la maison : « Nous recevons parfois à dîner à nos bureaux. Si ça vous intéresse... »

Une semaine plus tard, autour d'une excellente salade et d'une assiette de fromages, Sylvain Vaugéois m'a livré sa vision du Québec. Je n'ai pas eu l'occasion de m'ennuyer.

Cet homme tout d'un bloc bouscule les théories faisant trop souvent consensus, se moque de la rectitude politique et énonce avec clarté des projets audacieux, qui lui valent parfois des railleries. Peu lui importe.

Le Québec du prochain millénaire, il l'imagine branché sur l'économie du savoir, avec un taux de chômage modeste. En autant que nous intégrions des modèles neufs à notre société. Après tout, rappelle-t-il, même une famille traditionnelle et rigoureuse comme celle des Bronfman, sous la gouverne du jeune Edgar, prend le virage des nouvelles technologies. La compagnie Seagram, jadis connue pour ses spiritueux, forme en ef-



Philippe CANTIN

fet aujourd'hui la première compagnie de disques au monde et son expansion est de plus en plus liée à l'univers du multimédia.

« En occupant ces champs d'activités, le Québec ne peut pas se tromper », affirme Sylvain Vaugéois.

Le dessert terminé, en lieu et place du digestif, il m'invite à visiter les locaux de Ubi Soft, boulevard Saint-Laurent. C'est en raison de l'originalité de son plan, axé sur la subvention à la création d'emplois plutôt qu'aux infrastructures, que cette firme française de jeux électroniques s'est implantée à Montréal. Aujourd'hui, ce concept de développement économique fait partie de l'arsenal du ministre des Finances, Bernard Landry.

Après le multimédia, le Groupe Vaugéois place la santé dans sa ligne de mire. Avec le RAVIES, le Régime d'assurance vie et santé, l'entreprise propose une révolution dans les soins de santé au Québec. Luc Berlinguette, l'actuaire du Groupe, a conçu le plan.

« Au Québec, nous croyons que l'État s'occupe de notre santé, explique-t-il. Ce n'est pas le cas. Il s'occupe plutôt de nous soigner. Mais la hausse des coûts des équipements médicaux et le vieillissement de la population rendent son rôle de plus en plus ardu. Et si rien n'est fait, nous serons bientôt confrontés à de graves problèmes. »

Le RAVIES serait à notre santé ce que le

REER est à notre pension : une façon de bâtir un patrimoine à l'abri de l'impôt. Les sommes ainsi accumulées serviraient à acheter des services validés par l'État : soins à domicile pour personnes âgées, programmes pour combattre l'obésité ou les toxicomanies, services de chirurgie visant à désengorger le système traditionnel...

Une médecine à deux vitesses, vous dites ? Un concept dépassé, rétorque M. Vaugéois. Avec de l'imagination, on aplanirait les réticences de la population. Un exemple : les médecins devraient atteindre des quotas avant d'offrir leurs services aux détenteurs d'un RAVIES. Aujourd'hui, lorsqu'ils touchent ce plateau, ils se dirigent plutôt vers le terrain de golf. « Le domaine de la santé est créateur de richesse, soutient M. Vaugéois. Imaginez si nous bâtissons un hôpital privé, à la fine pointe de la technologie, et ouvert à la clientèle américaine. Des milliers d'emplois seraient créés... »

Ce projet du RAVIES, Sylvain Vaugéois le porte à bout de bras depuis plusieurs mois. Ignorant la signification du mot « Non », convaincu de la valeur de l'idée, il n'abandonnera pas ses efforts de sitôt.

Et comme tous les promoteurs habitués à vivre sur la corde raide, il proposera d'autres initiatives, dont la plupart ne se matérialiseront sans doute pas. Pas grave. Car à l'occasion, comme dans le cas de Ubi Soft, notre homme cogne un circuit avec les buts remplis. Voilà pourquoi, au cabinet de Bernard Landry, on répond toujours à ses appels téléphoniques. Même si son acharnement suscite parfois l'impatience. Les « trippeux » de son espèce possèdent ce don merveilleux de susciter l'admiration et la colère.

philippe.cantin@lapresse.ca

Sortez de l'ordinaire

AVEC LE CAHIER

Sortir DU JEUDI DANS

La Presse



Conférence de Guy Corneau, auteur et psychanalyste LA CRÉATIVITÉ BLESSÉE



À la lumière du conte *La jeune fille sans mains* (frères Grimm), cette conférence nous amène, homme ou femme, à découvrir la partie mutilée de soi qui cherche sa propre guérison. Elle propose le passage de la victime au créateur, celui qui prend contact avec son élan vital et devient l'artisan de sa propre vie.

29 mars, 20 h

Salle Marie-Gérin-Lajoie Pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM

S'adresser à la billetterie de l'UQAM
405, rue Ste-Catherine Est, Montréal
Berri-UQAM (514) 987-3456

ou au Réseau Admission
(514) 790-1245
ou 1 800 361-4595

Billets : 15 \$ régulier 10 \$ étudiant (taxes en sus)

LIQUIDATION DES MANUFACTURIERS

50% DE RABAIS!
CHOISISSEZ PARMIS DES MILLIERS DE MÈTRES

Des rouleaux et des rouleaux en spécial à moitié prix de tricots de coton, de ouatés, de tissus spécial mode et de tissus en liquidation dans un grand assortiment de TISSUS ET DE COULEURS

Fins de lignes de Tissus mode
100 m
À partir de



Bouclair
www.bouclair.com

5 jours seulement! Du 24 au 28 mars

Importateur de reproductions antiques européennes

Economisez jusqu'à 50%

Table, jusqu'à 16 pl. de long

MOBILART C & R
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrivée
344-1400

中國外銷紅木傢俱藝品聯合展覽會 Exposition d'art et meubles de Chine

Des milliers de meubles orientaux vous y sont offerts en provenance directe de Chine, tous offerts au public à prix d'occasion

Meubles en bois de rose massif : mobiliers de salle à manger, salon et chambre à coucher ainsi que bars, bureaux, horloges de parquet, tables de centre ou d'appoint et beaucoup plus encore. Meubles sur commande disponibles.

Mobilier de salle à manger à table ronde, 10 pièces
Prix cour. 7 990 \$ SOLDE 3 990 \$

Heures d'ouverture
7 jours sur 7 de 10 h à 20 h

8080, boul. Taschereau Ouest (coté Nord) Brossard
(514) 927-8002

Exportations de qualité remarquable • Bas prix imbattables • Entrée gratuite • Livraison sans frais (en ville)

Mobilier de salle à manger 9 pcs
Prix cour. 7 190 \$
SOLDE 3 590 \$

Tables gigognes cour. 799 \$
SOLDE 399 \$

Vitrine Cour. 3 490 \$
SOLDE 1 790 \$

Sur présentation de cette annonce, obtenez un RABAIS 10 % additionnel
4 SEMAINES SEULEMENT
Solde se terminant le 15 avril

Cartier

Montre Santos®
Or et acier.
Étanche jusqu'à 30 mètres.

Concessionnaire Cartier Agréé

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne 845-4651

Hommage au civisme

Récompenses, décorations ou distinctions pour actes de civisme

Le gouvernement du Québec rend hommage à des citoyennes et des citoyens qui ont porté assistance à des personnes dont la vie était en danger. Il leur accorde des récompenses, décorations et distinctions en vertu de la Loi visant à favoriser le civisme (L.R.Q., c. C-20).

Tout citoyen qui considère qu'une personne a accompli un acte de civisme, dans des circonstances difficiles, et même périlleuses, peut proposer le nom de cette personne au Comité sur le civisme. L'acte de civisme doit avoir été accompli entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 1998.

La proposition d'une candidature doit contenir les renseignements suivants :

- Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne proposée (si cette dernière est décédée, les coordonnées d'un parent ou d'un ami)
- Description de l'acte de civisme avec mention de la date de l'événement
- Nom, adresse et numéro de téléphone des témoins
- Nom du service de police qui a consigné l'événement, s'il y a lieu
- Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne qui propose (Une personne ne peut se proposer elle-même.)

La proposition d'une candidature doit être acheminée au plus tard le 1^{er} mai 1999 à l'adresse suivante :

Comité sur le civisme
Direction de la coordination et du soutien en relations civiques
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
360, rue McGill; bureau RC.10
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Le dépliant d'information « Hommage au civisme » est disponible à la Direction de la coordination et du soutien en relations civiques du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et aux bureaux de Communication-Québec. Il comporte un formulaire de proposition d'une candidature.

Pour de plus amples renseignements, composez le (514) 873-1630 ou le 1 800 831-4347.

Gouvernement du Québec
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Québec

La tragédie des Éboulements

La SAAQ montrée du doigt

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

L'accident d'autobus qui a fait 44 morts le 13 octobre 1997 aux Éboulements, dans Charlevoix, aurait pu être évité « si des gens avaient assumé véritablement leurs responsabilités », conclut le coroner Luc Malouin.

Dans son rapport, qui contient 23 recommandations, le coroner n'épargne pas le conducteur, André Desruisseaux, décédé dans la tragédie, et le propriétaire du véhicule, André Mercier, un ancien fermier qui a obtenu un permis de transport de passagers en ne connaissant « à peu près rien » à la réglementation et à ses obligations.

Mais c'est la Société de l'assurance automobile du Québec qui écope les blâmes les plus cinglants, M. Malouin allant jusqu'à recommander qu'on lui retire le mandat du contrôle routier, pour le confier à la Sûreté du Québec, qui en a pourtant eu la responsabilité avec un succès mitigé de 1984 à 1990.

Si elle est un leader mondial en matière d'indemnisation des victimes d'accidents de la route, la SAAQ, juge-t-il, fait preuve d'un « grand laxisme » devant les problèmes de l'industrie du transport. « Je dirais même qu'elle se traîne les pieds depuis des années pour régler les trous de la réglementation applicable au transport lourd. »

M. Malouin décrit impitoyablement une SAAQ où la main gauche ignore ce que fait la droite, qui délaie un volet essentiel à la sécurité à la suite des pressions de l'industrie et qui gère par quotas de billets d'infraction.

Freins défectueux

L'autobus transportait 47 membres du Club de l'âge d'or de Saint-Bernard-de-Beauce et se dirigeait vers l'île aux Coudres quand il s'est abîmé au fond d'un ravin de 12 mètres après que le chauffeur en eut perdu le contrôle dans une côte abrupte et sinueuse. Seulement quatre passagers ont survécu.

Le système de freinage était « sérieusement déficient » au moment de l'accident. Il n'avait pas plus de 30 % de son efficacité. Dans cet



Le coroner Luc Malouin.

état, il ne pouvait « absolument pas » descendre la grande côte, note le coroner. De plus, un pneu était en piteux état.

M. Malouin croit que le conducteur se doutait de l'état précaire des freins. Il s'était présenté dans un garage de Montréal, le 30 septembre, pour les faire inspecter, mais aucun ajustement n'avait été fait.

Quant au propriétaire, l'enquête a démontré qu'il ne surveillait pas l'état de fatigue de son chauffeur, ne tenait pas de dossiers sur l'entretien préventif de ses deux autobus et n'avait aucun programme structuré d'entretien.

Le coroner estime toutefois qu'il ne doit pas porter seul le chapeau. « Je crois qu'André Mercier n'est en fait que le résultat de tout un système qui permettait alors à presque n'importe qui de devenir transporteur public sans qu'il n'ait les connaissances ou habiletés nécessaires », écrit-il.

Dans tout le Québec, dénonce M. Malouin, des véhicules détenant un

certificat de vérification mécanique de la SAAQ et qui ne sont pas conformes, voire même dangereux, circulent sur les routes, et, dans certains cas, transportent des passagers. Le taux de non-conformité mécanique des autobus inspectés par la SAAQ continue de varier entre 37 % et 60 %.

Depuis dix ans, la SAAQ a été incapable à son avis de gérer les dossiers des transporteurs dangereux pour les retirer des routes. « Cette mauvaise gestion de ces dossiers n'augure rien de bon pour le nouvel encadrement du transport lourd au Québec. »

Les lacunes du contrôle routier sont nombreuses: absence quasi complète de contrôleurs sur les routes le soir et la nuit, ouverture aléatoire des postes de contrôle, vérification de seulement 3,6 % des entreprises...

Et au moment où la SAAQ réclame dix millions du Trésor pour augmenter ses effectifs, le coroner se questionne sur son taux d'encadrement: 164 cadres et soutiens pour 244 vérificateurs. Il dénonce des faits qu'il juge « troublants » dans l'administration du contrôle: le loyer qui passe de 196 000 \$ à 1,4 million en quatre ans, ou le budget qui augmente de plus de 50 % en cinq ans alors que l'effectif sur les routes n'augmente que de 10 %.

Il n'y en a pas que pour la SAAQ. La Commission des Transports écope aussi, elle qui n'utilise « à peu près jamais » ses pouvoirs de révocation ou de suspension de permis dans le transport par autobus et qui se préoccupe nettement plus de solvabilité que de sécurité lorsqu'elle en émet.

Le coroner déplore en outre que le ministère des Transports n'ait pas pris des mesures plus concrètes avant le drame pour rendre la grande côte plus sécuritaire, même si un de ses ingénieurs avait souligné sa dangerosité dans un rapport rédigé à la suite de deux incidents.

Me Malouin précise qu'il n'aurait pas recommandé la réfection complète de la côte, que le ministère entreprendra ce printemps au coût de 12 millions. « Je ne puis être contre ce projet, car il amélio-



L'accident d'autobus des Éboulements, dans Charlevoix, a fait 44 morts le 13 octobre 1997.

ra certainement la sécurité des usagers, mais il ne règlera pas tous les problèmes et les risques d'accidents. »

« Si l'autobus en cause avait eu un système de freins en bon ordre, il n'y aurait pas eu d'accident », insiste-t-il, avant de recommander au ministère de rendre obligatoire les retardateurs, un système de freinage indépendant, dans les régions montagneuses, et d'améliorer la signalisation des pentes raides.

Familles satisfaites

Le porte-parole des familles des victimes, Patrice Moore, s'est dit particulièrement satisfait hier que le coroner demande un resser-

ment des critères pour l'obtention des permis. « Le fond du problème, c'est que le monsieur avait eu un permis. »

Le ministre fédéral des Transports, David Collette, a dit qu'un comité étudiait la possibilité de rendre obligatoire la ceinture de sécurité dans les autobus, comme l'ont fait l'Australie et certains pays européens.

Le ministre québécois des Transports, Guy Chevrette, qui est responsable de la SAAQ et de la CTQ, a pour sa part réservé ses commentaires à demain, tout comme la SAAQ. M. Chevrette a déclaré que la lecture du rapport lui avait réservé « quelques surprises ».

Mérites du français 1999



L'Office de la langue française félicite les lauréats des Mérites du français primés lors de la Francofête

En collaboration avec ses nombreux partenaires, l'Office de la langue française a décerné les Mérites du français pendant la Francofête qui s'est tenue du 13 au 21 mars 1999. Il tient ainsi à féliciter et à reconnaître les efforts de tous ceux et celles qui ont réussi à promouvoir la qualité et l'utilisation du français dans leurs milieux respectifs, qu'il s'agisse de personnes, de groupes ou d'entreprises.

Mérites du français au travail

Entreprises

Consultants Mesar inc.
Métaux Russel inc.
Bombardier Aéronautique

Administration

Comité de terminologie française de l'Ordre des comptables agréés du Québec
Mention spéciale - Direction des ressources humaines de l'Hôpital Sainte-Justine

Syndicats et associations de travailleurs et travailleuses

Regroupement sectoriel de l'aéronautique et de l'aérospatiale de la FTQ
Mention spéciale - Syndicat des employés et employées de l'Université de Montréal, section locale 1244 SCFP-FTQ

Mérite de la langue française — Prix CAMILLE-LAURIN

M. Aimé Gagné

Mérites du français dans les technologies de l'information — Prix Bell

Microsoft Canada (catégorie: produit)

Université McGill, Chambre de commerce du Québec et Université du Québec à Chicoutimi
(site Internet: Le français en affaires au Québec et en Amérique du Nord)

Marie-Josée Tôth, école secondaire Hyacinthe-Delorme (site Internet en éducation)

Prix Jacques-Bouchard — Le français dans la publicité 1999

Français oral: Producteurs laitiers du Canada (Mage et fromage - Cossette Communication - Marketing)
Français écrit: Unibroue (U sec 1 - BOS)

Slogan publicitaire: Musée du Québec (Rodin au Musée du Québec - Amalgame créativité stratégique)

Mérites du français en éducation

Journal d'école: « Le fidèle Express », école primaire Saint-Fidèle, Québec

« Mon Oeil », collège Mont Saint-Louis, Montréal

Jeune journaliste: Catherine Girardin, école secondaire Sophie-Barat

Français des médias: Watatow, Société Radio-Canada

Francophonie: Gaston Vachon, école secondaire Hyacinthe-Delorme, Saint-Hyacinthe

Mérites du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Vêtements Peerless inc.

Promotion-Intégration-Société nouvelle (PROMIS)

Mérite du français dans la culture

M. Gilles Vigneault

Félicitations aux lauréats et rendez-vous à la Francofête de l'an 2000, qui aura lieu du 19 au 26 mars.

Solde Printanier

Manteaux de printemps pour hommes et femmes

50% À 70%

DE RABAIS DU PRIX DE LA COMPÉTITION

Manteau unisexe en nylon avec capuchon
Rég. 59.99\$
Maintenant 30.00\$

Manteau 3 saisons avec capuchon doublure amovible
Rég. 149.99\$
Maintenant 45.00\$

Vêtements Printemps-Été pour hommes et femmes

POINT ZERO 40% De Rabais
Jupes • Blouses • Chandails • Pantalons • Polos • Chemises • et plus encore!

Vêtements d'intérieur Printemps-Été pour enfants 2 à 6x, garçons et fillettes

C.C.W. Ltee
50% ET 60% DE RABAIS

LA VENTE DÉBUTE
JEUDI 25 MARS @ 9:30
181 25ième Avenue, St-Eustache
7080 Avenue du Parc, Mtl

HEURES D'OUVERTURE ST-EUSTACHE: LUN.-MER. 9:30-18:00, JEU.-VEN. 9:30-21:00, SAM. 9:00-17:00, DIM. 10:00-17:00
HEURES D'OUVERTURE MONTRÉAL: LUN.-MER. 10:00-17:00, JEU.-VEN. 10:00-21:00, SAM. 9:00-17:00, DIM. FERMÉ

Maynards
DEPUIS 1902

LIQUIDATEURS
ÉVALUATEURS
ENCANTEURS

La tragédie des Éboulements

Troublante directive sur le contrôle des autobus

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne, QUÉBEC

Quelques jours après la tragédie routière qui a fait 44 morts dans Charlevoix en octobre 1997, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) avisait ses contrôleurs routiers de continuer leur pratique de ne pas importuner les autobus sur les routes.

« Je tiens également à souligner qu'il est convenu que le contrôle des véhicules affectés au transport des personnes s'effectue soit à l'origine, soit à destination, afin d'éviter aux passagers les inconvénients d'une inspection sur route », écrit aux contrôleurs routiers, Robert Desrochers, directeur territorial du contrôle routier pour l'Estrie et le Grand Montréal.

En clair, cela voulait dire que les contrôleurs routiers devaient continuer à vérifier les autobus lorsque stationnés dans les garages des transporteurs ou seulement une fois leur voyage terminé.

Cette directive, émise le 4 novembre 1997, soit quelques jours après l'accident des Éboulements, a fait sursauter le coroner Luc Malouin lors de son enquête.

Il lui est apparu évident que les décisions des responsables du contrôle routier de la SAAQ ne tiennent pas compte des préoccupations des responsables de la sécurité routière.

À la SAAQ, on soutenait hier que la directive M. Desrochers s'inscrivait dans « une stratégie de contrôle » rendue nécessaire par les moyens de pression des contrôleurs routiers qui stoppaient tout ce qui roulait.

Dans son rapport rendu public hier, le coroner Malouin note tout de même qu'un expert en sécurité des véhicules routiers de la SAAQ, Charles Richard, a expliqué que la vérification des autobus sur les routes constitue l'un des volets essentiels à la sécurité routière. Cet examen ne doit pas s'éterniser et porte essentiellement sur les éléments les plus importants du véhi-

cule comme les freins ou les pneus.

Le coroner estime que la SAAQ a cédé « à des pressions de l'industrie » et n'intervient pas sur les routes sous prétexte qu'on ne fait pas cela ailleurs en Amérique du Nord. Cela pourrait importuner les passagers des autobus, en particulier les touristes.

« Les gens ont parfois des horaires limités. Pourquoi arrêter ça en pleine route, prendre 20 minutes, une heure, deux heures, pour vérifier », affirmait hier Roch Tremblay, des affaires publiques.

Sur les 120 000 véhicules vérifiés sur les routes en 1996, on comptait 400 autobus. La SAAQ n'était pas plus dérangeante pour les entreprises puisque, selon le rapport Malouin, seulement 3,6 % d'entre elles avaient reçu la visite de ses contrôleurs cette année-là. Ces chiffres incluent les vérifications des registres d'heures de conduite des chauffeurs.

La SAAQ disait hier avoir resserré ses contrôles et effectué 1908 vérifications routières et plus de 400 visites d'entreprises en 1998. Il y a 6500 autobus faisant du transport notifié au Québec.

Rapport Malouin

Voici les points saillants du rapport du coroner en chef, Luc Malouin, sur les circonstances entourant l'accident d'autobus aux Éboulements.

- Responsabilité du ministère des Transports sur la législation sur les heures de conduite et les normes de sécurité des véhicules lourds
- Transfert de la responsabilité du contrôle routier à la Sûreté du Québec
- Élaboration et mise sur pied de normes pour le transport par autobus
- Amélioration de la signalisation des pentes raides au Québec
- Frein moteur obligatoire pour tout véhicule lourd circulant dans la Grande Côte des Éboulements
- Application stricte par la SAAQ du règlement sur les heures de conduite et de travail des conducteurs de véhicules lourds
- Vérification sur la route des autobus et des camions
- Usage obligatoire du dynamomètre lors de la vérification des freins
- Mise à jour et transmission par la SAAQ des avis de 48 heures pour réparations urgentes aux contrôleurs routiers et vérificateurs d'entreprises
- Connaissances théoriques et pratiques sur la sécurité pour tout demandeur de permis de transport par autobus
- Établissement de normes de sécurité et de vérifications par l'Association des propriétaires d'autobus et les autorités gouvernementales de concert avec le Bureau des normes du Québec
- Poursuite par Transports Canada des études sur le port de ceintures de sécurité dans les autobus et dépôt du rapport le plus vite possible

Source: Rapport Malouin

-- (PC)



Offre spéciale

1 150 pour 30\$
minutes par mois

UTILISEZ VOTRE TÉLÉPHONE À PLUS D'ENDROITS.
À MOINDRE COÛT.

{ DÉCIDÉMENT, CET IMMENSE RÉSEAU A SES AVANTAGES! }

99\$

SCP NUMÉRIQUE
BIMODE

Quand il est question de SCP numériques, personne ne vous offre une couverture aussi vaste au pays que Cantel[®] AT&T[™]. Et nous l'étendons davantage tous les jours, ce qui vous permet d'utiliser votre téléphone à plus d'endroits, avec une meilleure qualité de réception et moins de risques d'appels bloqués ou interrompus. C'est le temps ou jamais de vous équiper avec l'un des SCP numériques Nokia les plus populaires, le bimode 5120, pour 99 \$ seulement, après le rabais postal de 50 \$*.

Vous verrez que le choix de Cantel AT&T pour le sans fil est un appel au bon sens.



Pour commander ou pour en savoir davantage, composez le 1 888 448-6727
www.cantelatt.com

CANTEL AT&T

- MONTRÉAL**
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie,
bur. 11108
(514) 39 0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
770, rue Notre-Dame O.
(514) 875-9512
Centre Eaton
(514) 844-5000
Place Alexis-Nihon
(514) 865-9949
Place Versailles
(514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0356
- BOUCHERVILLE**
Promenades Montarville
(450) 449-4998
- BROSSARD**
7005, boul. Taschereau,
bur. 150
(450) 926-3111
Place Portobello
(450) 671-4744
- CARTIERVILLE**
12366, boul. La Chapelle
(514) 856-1884
- CHATEAUGUAY**
129, St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201
- DOLLARD-DES-ORMEAUX**
3339 L, boul. des Sources
(514) 683-3333
- DRUMMONDVILLE**
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
- GATINEAU**
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais
(819) 561-3031
- GRANBY**
575, boul. Boivin
(450) 777-6612
- LOUVECIEN**
517, rue St-Charles-Borromée N.
(450) 755-5000
- KIRKLAND**
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
- LAVAL**
1696, boul. des Laurentides
(450) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640
Carrefour Laval
(450) 687-5386
- LASALLE**
8457, boul. Newman
(514) 368-4000
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230
- LONGUEUIL**
3619, chemin Chambly
(450) 442-1566
- POINTE-CLAIRE**
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554
- REPENTIGNY**
110, boul. Industriel
(450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-7756
- ROSEMÈRE**
209, boul. Curé-Labelle
(514) 971-0707
- SAINT-BRUNO**
Promenades St-Bruno
(450) 653-7472
- SAINT-EUSTACHE**
360 E, rue Arthur-Sauvé
(450) 974-9299
- SAINT-HUBERT**
3399, boul. Taschereau
(450) 676-3963
- SAINT-HYACINTHE**
Les Galeries St-Hyacinthe
(450) 261-9991
- SAINT-JEAN**
Carrefour Richelieu
(450) 359-4941
- SAINT-JÉRÔME**
108, boul. du Carrefour
(450) 431-2355
- SAINT-LAURENT**
7953, route Transcanadienne
(514) 745-4550
Place Veru
(514) 745-0745
- SHERBROOKE**
2980, rue King O.
(819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie
(819) 822-4650
- TERREBONNE**
1257, boul. des Seigneurs
(450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(450) 964-8403
- TROIS-RIVIÈRES**
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

*Offre promotionnelle d'une durée limitée incluant 150 minutes en semaine et 1 000 minutes durant les week-ends pour 30 \$ par mois. Disponible sur une entente d'un an uniquement. *Après le rabais postal de 50 \$. Ce rabais représente un crédit sur votre prochain relevé de compte mensuel Cantel AT&T. Cette offre prend fin le 31 mars 1999 et s'applique à de nouveaux abonnements d'un an seulement sur des forfaits de 30 \$ par mois et plus. Frais d'interurbain, de déplacement et taxes applicables en sus. Des frais d'accès ou d'initiation au système peuvent s'appliquer. ©Rogers Cantel Inc. *AT&T Corp. Utilisé sous licence.

Départ des dissidents du MEMO

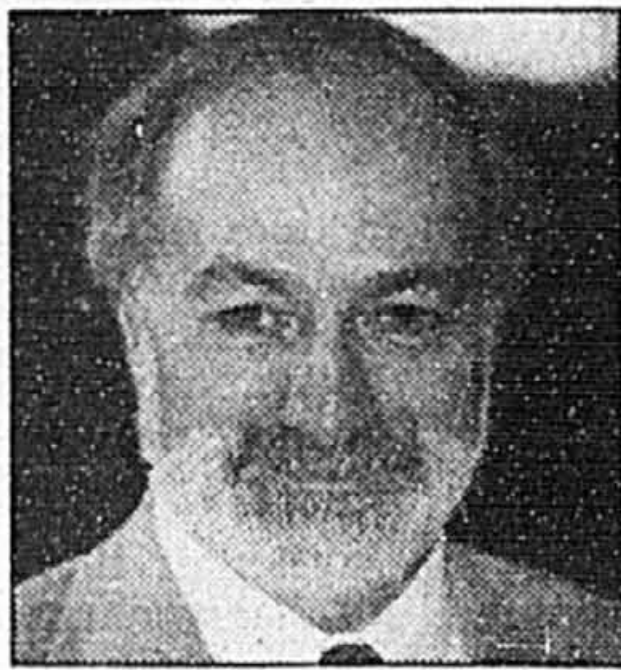
Le parti de Diane De Courcy minoritaire à la commission scolaire

MARC THIBODEAU

Le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), qui avait triomphalement remporté il y a moins d'un an 15 des 21 postes de commissaire en jeu à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), forme désormais un « gouvernement » minoritaire.

Les cinq commissaires dissidents du MEMO, qui livraient bataille à la présidente de la CSDM, Diane De Courcy, depuis des mois, ont annoncé hier qu'ils siègeraient désormais comme indépendants.

Cette annonce survient moins d'une semaine après que le comité de direction du MEMO eut menacé de convoquer une assemblée générale, à la fin du mois d'avril, pour les exclure de la formation. Les dissidents (Marcellin Noël, Robert Cadotte, Guy Vidal, Luc Gaudette et Colette Provost) ont indiqué qu'ils quittaient le MEMO pour pouvoir « promouvoir » librement le programme du parti, auquel ils



Les conseillers Robert Cadotte (Hochelaga-Maisonneuve), Luc Gaudette (NDG), Colette Provost (Rosemont-Sud) et Guy Vidal (Bordeaux/Ahuntsic), ainsi que le doyen du conseil, Marcellin Noël (Plateau-Mont-Royal, non photographié) sont passés officiellement dans l'opposition hier.

disent demeurer plus que jamais fidèles. Ils accusent Mme De Courcy « d'avoir oublié les promesses » du MEMO sur plusieurs dossiers cruciaux, dont celui de la répartition des écoles entre la CSDM et la Commission scolaire English-Montréal.

Les cinq commissaires ont affirmé qu'ils souhaitent aussi recouvrer leur indépendance face au Parti québécois, qui serait, assurent-ils, intervenu directement à plusieurs reprises auprès des élus du MEMO depuis l'élection de juin dernier. M. Cadotte a indiqué, sans

donner de noms, que les appels politiques venaient d'en « haut lieu ».

Les dissidents ne croient pas que la formation d'un nouveau groupe au conseil va paralyser la commission scolaire. Ils promettent, pour appuyer le programme du MEMO, de s'associer ponctuellement aux commissaires demeurés fidèles à Mme De Courcy ou, « s'il le faut », au Regroupement scolaire confessionnel (RSC).

La présidente de la CSDM a indiqué hier que l'annonce des dissidents était « prévisible » à la suite de leur récent retrait de la média-

tion entreprise sous l'égide du directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique, Gilles Charland. Elle estime qu'ils « portent la responsabilité » d'avoir déçu, en reniant leur parti, les personnes qui les ont élus sous la bannière du MEMO.

Ingérence politique ?

Mme De Courcy, qui dit « prendre acte » du fait que la CSDM accueillera désormais trois groupes distincts de commissaires, espère que les « politiciennes » vont prendre fin et que le meilleur inté-

rêt des enfants demeurera le seul critère décisionnel. Elle rejette catégoriquement les allégations des dissidents voulant que le Parti québécois exerce une influence réelle sur le parti.

Les commissaires du parti demeurés fidèles à Mme De Courcy ont salué le départ des dissidents. Ils affirment que les réalisations du MEMO ont été nombreuses depuis l'arrivée du parti au pouvoir et que les affirmations des dissidents à l'effet contraire sont « mensongères ».

Le président du RSC, Michel Pallascio, ne s'étonne pas pour sa part de la décision des dissidents, qui ont agi « logiquement » en constatant que Mme De Courcy « refusait de leur tendre la moindre perche ».

« Nous assistons à une lutte de pouvoir qui fait pitié à voir. Et c'est toute la commission scolaire qui en écope », déclare M. Pallascio, qui ne s'étonne pas non plus des allégations de M. Cadotte relativement à l'influence du Parti québécois sur le MEMO, une « succursale », juge-t-il, du parti souverainiste. « On a affaire à des marionnettes qui doivent répondre aux diktats du gouvernement provincial », soutient le président du RSC.

L'ancien propriétaire des taxis Lasalle condamné à cinq ans

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'ex-propriétaire des taxis Lasalle et du défunt poste de radio CKLM, Gérard Brunet, a écopé hier d'une peine de cinq ans d'emprisonnement après avoir reconnu sa culpabilité à six chefs d'accusation de complot et d'incendie criminel.

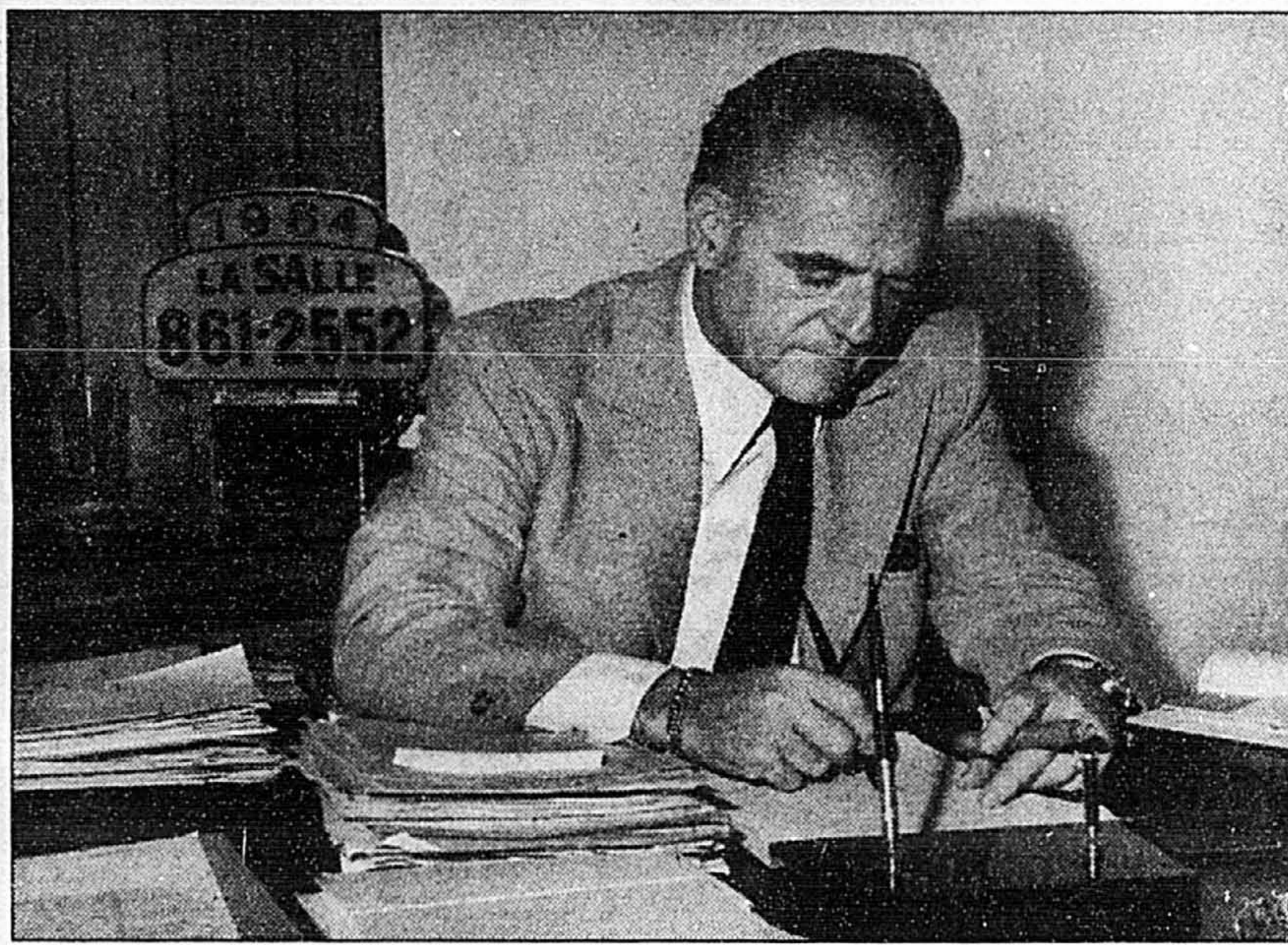
Le millionnaire de 72 ans avait été arrêté le 26 octobre 1995 en même temps que huit autres personnes lors d'une razzia de Carcajou dans le monde des motards. Sept étaient des sympathisants des Death Riders et l'autre était membre en règle de ce gang affilié aux Hells Angels.

La majorité de ces perquisitions et arrestations avaient été effectuées grâce au délateur Daniel Filion. Ce dernier, qui a agi à plusieurs reprises pour le compte de bandes de motards, a perdu l'usage de la moitié d'une main lors de l'explosion à Morin Heights d'une bombe qu'il venait de fabriquer.

Après sa comparution au palais de justice de Saint-Jérôme, Brunet, demeurant à ce moment dans l'île Sainte-Thérèse, à Saint-Luc, avait pu reprendre sa liberté sous caution. Dix-huit accusations avaient été déposées contre lui.

Brunet était de retour devant le tribunal hier et le procureur de la Couronne, Pierre-Luc Rolland, a fait une rétrospective des accusations qui pesaient contre le septuagénaire devant le juge François Landry, de la Cour du Québec. Après avoir entendu le plaidoyer de culpabilité, le juge Landry a immédiatement fait connaître sa décision et Brunet qui était en liberté a pris le chemin des cellules.

Il a reconnu avoir commis des crimes



Gérard Brunet dans ses bureaux des taxis Lasalle en 1979.

d'incendie, souvent avec la complicité de Filion, contre des propriétés appartenant à des personnes qui lui devaient de l'argent. Ces attentats ont été commis sur la route 117 à Lafontaine, rue Chateaubriand, et

dans le quartier Rivière-des-Prairies, à Montréal, rue Armand-Bombardier, à Saint-Léonard, rue Baron's Court, à Saint-Luc, chemin de l'Équerre, à Laval, et à Saint-Hilaire.

Hausse des frais: l'UdeM reporte sa décision

MARC THIBODEAU

L'Université de Montréal (UdeM), qui devait initialement trancher hier, ne décidera finalement que dans « quelques semaines » si elle hausse les frais des étudiants des cycles supérieurs en rédaction de thèse ou de mémoire.

La direction, confrontée à de vigoureuses manifestations étudiantes, a annoncé qu'elle reportait de la même façon toute décision relativement à la hausse des frais d'inscription et à l'ajout de frais de diplomation.

L'UdeM a par ailleurs précisé que les hausses de frais de rédaction, si elles sont finalement adoptées, seront introduites en deux années plutôt qu'une. En vertu de la proposition révisée, ces frais, actuellement de 67,50 \$, seraient graduellement augmentés pour atteindre 556 \$ à l'automne 2001 plutôt qu'à l'été 2000, de manière à minimiser l'impact sur les étudiants.

Le recteur de l'UdeM, Robert Lacroix, a indiqué hier que les hausses envisagées étaient « dictées par l'urgence de la situation financière de l'université », qui, souligne-t-il, a dû réduire ses dépenses de 60 millions en quatre ans. M. Lacroix estime que les étudiants doivent apporter une contribution comparable à celle qui est exigée par les autres universités québécoises.

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) ne l'entend pas de la même oreille et s'oppose vigoureusement à toute hausse de frais.

Une réunion extraordinaire de l'assemblée universitaire doit avoir lieu lundi prochain pour débattre plus spécifiquement de la majoration des frais de rédaction. La FAECUM, qui dit avoir réussi à forcer la tenue de la réunion avec l'appui d'autres membres de l'assemblée, espère qu'une résolution condamnant l'ensemble des hausses projetées pourra alors être entérinée. La décision finale reviendra au comité exécutif de l'UdeM.

Têtes d'affiche

La Presse poursuit aujourd'hui ses portraits de bénévoles en prévision de la Semaine de l'action bénévole, qui se déroulera du 18 au 24 avril, avec Jean-Marc Dumoulin et Suzanne Venters.



François Legault

Le ministre de l'Éducation, François Legault, participera demain matin à la cérémonie d'ouverture du congrès international de l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage. La présence du ministre de l'Éducation donnera plus d'impact à cette rencontre annuelle d'experts appelés à traiter différents aspects des troubles d'apprentissage (dyslexie, déficit de l'attention, hyperactivité). La présidente de l'AQETA, Louise Lafleur (orthophoniste à l'hôpital Sainte-Justine) et le président du congrès, Mario Laforest (doyen de la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke), prendront la parole avant le ministre. Le tout a lieu à l'hôtel Reine Elizabeth, où le congrès se déroulera les 25, 26 et 27 mars. Une conférence publique, gratuite, portant sur les troubles d'apprentissage, sera donnée par le Dr Robert Dubé, de l'hôpital Sainte-Justine, aujourd'hui à 19h30.

La qualité du français des élèves de l'école Laurier, de la Commis-

sion scolaire de Montréal, s'affiche aujourd'hui au Salon du livre de Paris, où a été installée une murale réalisée par un groupe d'élèves composé d'Éléna Blacheva, Geneviève Barsalou, Vanessa Pelletier-Bellerive, Léonie Gagné, Alexis Dupuis-Leblanc et Marie-Ève Nadeau. Cette oeuvre a remporté un premier prix d'un concours organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Deux autres élèves de l'école Laurier, Mélissandre Tremblay-Bourassa et Geneviève Barsalou, respectivement de 4^e et 5^e secondaire, ont obtenu deux mentions pour leurs poèmes-affiches.



Jean-Maurice Dumoulin

Parce qu'il n'y a pas de bien plus précieux que la vie, le service d'accompagnement des mourants, tel que le prodige Jean-Maurice Dumoulin, de Coaticook, est une action bénévole des plus remarquables. Il n'est pas le seul à le faire, mais il n'est pas donné à tous d'avoir le cœur d'accompagner ceux qui vivent la dernière étape de leur vie. Là ne s'arrête pas le nombre de gestes gratuits de ce bénévole qui, depuis deux ans, préside le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook. Il oeuvre également dans le transport et va jusqu'à se faire chanteur, s'accompagnant à l'orgue ou au piano, pour distraire des groupes de personnes âgées.



Suzanne Venters

Anglaise arrivée à Waterloo après un séjour à Terre-Neuve, Suzanne Venters y est devenue l'un des piliers du Centre d'action bénévole local, effectuant transport et accompagnement, oeuvrant à la popote roulante et ayant servi bénévolement pour beaucoup d'organismes charitables au fil des ans. Outre ses engagements formels, comme toute âme généreuse, Mme Venters exerce son action bénévole spontanément autour d'elle, auprès de parents et amis, qu'elle écoute, aide et reconforte. C'est souvent aussi simple que ça, faire du bénévolat.

Dans le cadre de son exposition Rendez-vous hôtel restaurant, l'As-

sociation des fournisseurs d'hôtels et de restaurants a remis des bourses de 500 \$ à des étudiants de domaines connexes à cette industrie. Les lauréats sont: Isabelle Bouchard (Université Laval), Leticia Troppmann (collège McDonald, de l'Université McGill), Diane Lesage (Institut de tourisme et d'hôtellerie), Amélie Bilodeau, Jasmine Gélinas, Julie Germain et David Bordeleau (collège Mérici), et Esther Gagné (collège de Maisonneuve).

C'est sous la présidence d'honneur de Daniel Charrette, de Gaz Métropolitain, que se tiendra le premier tournoi de golf Blouin-Robitaille au profit de Leucan (Association pour les enfants atteints de cancer). Initié par Jean-Pierre Blouin et Claude Robitaille, ce tournoi de golf aura lieu le 31 mai, au club de golf Le Mirage. Coût: 225 \$. Renseignements: 731-3696.



Louise Harel

La ministre d'État à la Métropole, Louise Harel, ouvrira le prochain colloque de l'Association des professionnels en gestion philanthropique, qui se déroulera sur le thème La carrière en gestion philanthropique: de missionnaire à gestionnaire. Différents aspects de la profession seront abordés par des spécialistes, la seconde journée du colloque étant

consacrée à l'image, face aux médias et au public. Le tout aura lieu les 17 et 18 mai, au manoir des Sables, à Orford. Renseignements: 987-3000, poste 1720.

La maison de Jonathan, qui vient à la rescousse de jeunes de Longueuil et leurs parents, peut compter sur le concours de José Jacôme, directeur des affaires publiques chez Pratt & Whitney, comme président d'honneur de son souper-bénéfice qui aura lieu le jeudi 15 avril au Parcours du cerf, à Longueuil. Coût: 100 \$. Renseignements: (450) 646-4888.

Session de formation portant sur la gestion financière, à l'intention des personnes oeuvrant au sein d'un organisme sans but lucratif. Offerte par le service des sports, des loisirs et du développement social de Montréal, cette session de formation aura lieu le mardi 6 avril. Coût: 23 \$. Renseignements: 872-6348.

Quillethon des Grands frères et grandes sœurs de l'Ouest-de-l'île, les 11, 17 et 18 avril, au salon de quilles Laurentian (222, montée de Liesse, Saint-Laurent). Renseignements: 684-6100, postes 32 ou 33.

Adressez vos communiqués à: Têtes d'affiche, La Presse, 7, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Île de Montréal

Québec scrute le projet Lépine

La vieille ferme des Sulpiciens pourrait être classée bien culturel

MICHÈLE OUMET

La ministre de la Culture, Agnès Maltais, et la ministre d'État à la Métropole, Louise Harel, sont « très préoccupées » par le projet de construction de condominiums de luxe sur le flanc du Mont-Royal et, d'ici une semaine, elles devraient décider si oui ou non le site convoité par le Groupe Lépine sera classé.

Un avis de classement gênerait tout le processus car le promoteur René Lépine ne pourrait plus construire ses condos sans recevoir d'abord l'autorisation de la ministre de la Culture.

Mais Mme Maltais n'agira pas seule dans ce dossier, a expliqué son attachée de presse, Danielle Bilodeau. Elle tient à consulter sa collègue Louise Harel.

Dimanche, juste avant le gala des Oliviers, Mme Maltais a visité le terrain controversé. « Elle trouve la chose extrêmement préoccupante, a

expliqué Danielle Bilodeau. Au gala, elle était assise à côté de Mme Harel et elles en ont discuté. Le sentiment d'urgence est là. La montagne, c'est important, très important. »

Mme Maltais, qui est née à Sault-au-Mouton, sur la Côte-Nord, a déjà vécu quelques années à Montréal, sur le Plateau Mont-Royal. « Elle aime beaucoup la montagne et elle la connaît bien, a précisé Mme Bilodeau. Elle l'a fréquentée car c'est une grande marcheuse. »

Depuis hier, Mme Maltais a entre les mains le rapport de sa directrice régionale responsable de Montréal, Monique Barriault, qui a fait le tour de la question avec le président de la Commission des biens culturels du Québec, Marcel Masse. Différentes solutions s'offrent à la ministre : elle peut classer le site au complet ou en partie, créer des audiences publiques ou ne pas intervenir et laisser la Ville de Montréal aller de l'avant avec le projet.

Rappelons que le promoteur René Lépine, qui a déjà construit le complexe de condominiums le Sanctuaire, veut acheter l'immense terrain de 25 732 mètres carrés, sur le flanc du Mont-Royal et situé au nord de la rue Sherbrooke et à l'ouest d'Atwater. Sur le site, on retrouve la Ferme sous les noyers, une vieille bâtisse qui a appartenu aux Sulpiciens et qui date du début du 19^e siècle. Le promoteur Lépine

veut la transformer en condominiums.

L'administration Bourque appuie le projet de René Lépine même si ses services ont émis de sérieuses réserves. Comme le terrain fait partie du site patrimonial du mont Royal, les plans du Groupe Lépine ont été étudiés par le Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels, sans oublier la Commission Jacques Viger et les services d'urbanisme et des parcs, jardins et espaces verts.

En dépit des nombreuses restrictions émises par ses propres services, des protestations des citoyens qui se sont rendus aux audiences de la Commission de développement urbain chargée d'étudier tous les projets qui dérogent au plan

d'urbanisme, des hauts cris de l'opposition et d'Héritage Montréal, le maire Bourque a décidé de donner le feu vert et d'accorder le changement de zonage lors du dernier conseil municipal.

« Le sentiment d'urgence est là. La montagne, c'est important, très important. »

Le promoteur René Lépine, qui est pris depuis plus d'un mois au milieu d'une controverse, refuse de parler aux journalistes. Trop occupé, dit-il entre deux réunions.

Pendant ce temps, les opposants au projet veillent au grain. Les citoyens pour la sauvegarde de la Ferme sous les noyers ont envoyé une lettre à Mme Maltais lui demandant de décréter un moratoire et des audiences publiques. « Si la ministre refuse, nous n'excluons pas les poursuites judiciaires », a déclaré la porte-parole du groupe, Jill Hugessen-Brillon.

Louise Harel est loin d'écarter les fusions

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le scénario des fusions de municipalités sur l'île de Montréal « vaut la peine d'être étudié », estime la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, à la veille de rendre public le rapport de la Commission Bédard sur la fiscalité municipale.

Commentant les informations publiées la semaine dernière par *La Presse* — la commission Bédard compte proposer que Québec ramène à trois ou quatre grandes villes les 29 municipalités de l'île de Montréal —, Mme Harel était loin hier d'écarter du revers de la main un regroupement des villes de la grande région métropolitaine. Les réactions des élus municipaux commentant en fin de semaine la fuite apparue dans *La Presse* n'étaient pas si négatives, estime Mme Harel, qui est aussi responsable de la Métropole au sein du gouvernement Bouchard.

« Les réactions étaient partagées, l'accueil est mitigé », résume-t-elle. Elle souligne toutefois être allée relire les réactions suscitées en décembre 1993 par la publication du rapport Pichette, qui proposait une nouvelle structure régionale pour Montréal tout en conservant la même carte municipale et la Communauté urbaine. « On voit qu'on a fait beaucoup de chemin », résume Mme Harel.

La ministre avait indiqué à l'Union des municipalités qu'elle

comptait rendre public le 6 avril le rapport de la Commission Bédard. Or, des problèmes liés à l'impression même du volumineux document de 500 pages sont apparus, expliquait-on hier au cabinet de Mme Harel. La publication pourrait être décalée de quelques jours, d'autant plus que la commission qui, lundi, devait tenir sa dernière séance, devra se réunir à nouveau.

Certains édiles municipaux ont souligné que la commission Bédard devait traiter de fiscalité municipale et non de regroupements. Or, à la création de la commission, à l'époque de Rémy Trudel, on avait précisé noir sur blanc que le groupe devrait « porter une attention particulière à la situation de Montréal », rappelait-on hier dans les officines politiques.

Le ministre responsable à l'époque du rapport Pichette, Claude Ryan soulignait hier que l'absence de proposition de fusion était précisément la faiblesse du rapport.

« Il y a environ 150 municipalités dans la grande région métropolitaine, 29 sur l'île de Montréal, c'est trop, c'est clair qu'il faut des regroupements », de trancher M. Ryan, le frère de Yves Ryan, maire de Montréal-Nord.

Les fusions sont nécessaires, mais elles ne pourront être réalisées du jour au lendemain, prévient aussi l'ancien ministre Ryan. « Il y a une dimension pédagogique importante dans une démarche comme ça », insiste-t-il.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Les manifestants protestaient contre les nouvelles règles d'insertion au travail de l'aide sociale.

Six manifestants arrêtés dans les bureaux du ministre Boisclair

HUGO DUMAS

Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont passé les menottes, hier après-midi, à six manifestants qui avaient envahi les bureaux du ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, dans le quartier Rosemont.

Vers 11 h 30, une trentaine de manifestants, qui ont répondu à l'appel de l'Association pour la dé-

fense des droits sociaux du Montréal métropolitain, se sont rassemblés à la station de métro Beaubien, avant de gagner le local du ministre Boisclair, au 1880, boulevard Rosemont.

Les manifestants, qui dénonçaient les changements à l'aide sociale, ont occupé les bureaux du député de Gouin vers 13 h 50. Le SPCUM a ensuite eu l'ordre de les expulser et six manifestants, de 25

à 50 ans, ont été arrêtés sous des motifs d'introduction par effraction et de méfait. Une vitre du local a été brisée pendant la manif.

« Les manifestants ont un peu résisté à leur arrestation », explique l'agente Sylvie Latour du SPCUM.

« Ils sont critiques envers le régime de la sécurité du revenu », dit l'attaché de presse du ministre André Boisclair, Nicolas Girard.

De la nourriture nauséabonde distribuée aux écoliers

MARC THIBODEAU

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) envisage de mettre un terme à une entente la liant à un organisme communautaire qui, allègue-t-elle, aurait livré il y a quelques semaines de la nourriture « impropre à la consommation » aux élèves de l'une de ses écoles.

L'organisme en question, les Oeuvres du Toit de Bethléem, fournit depuis septembre 1996 à l'école primaire Notre-Dame-des-Neiges des repas chauds destinés aux élèves défavorisés en vertu du programme gouvernemental d'aide alimentaire.

Le directeur de l'école, Jean-Pierre Drolet, affirme avoir constaté le 10 mars que plusieurs des contenants étaient remplis de nourriture dont émanait une odeur « absolu-

ment nauséabonde ». Il affirme avoir renvoyé la quasi-totalité des contenants à l'expéditeur. M. Drolet a aussi transmis le lendemain une lettre à la CSDM dans laquelle il demandait à la commission scolaire d'annuler l'entente avec l'organisme.

La direction de la commission scolaire a immédiatement décidé de suspendre l'entente. Une décision finale quant à l'opportunité de l'annuler doit être prise ce soir au conseil des commissaires.

Le directeur de l'école Notre-Dame-des-Neiges estime que l'incident du 10 mars ne lui laissait pas d'autre choix que de réclamer une telle intervention. « Le lien de confiance a été brisé. Je ne peux pas me permettre de courir de risque avec les élèves », a indiqué hier M. Drolet, qui dit avoir rencontré plusieurs difficultés avec les Oeuvres du Toit de Bethléem par le passé.

Le 27 janvier 1998, notamment, l'organisme avait indiqué à l'école qu'il ne pouvait servir les repas préparés la veille puisque ceux-ci avaient été conservés par erreur à la température de la pièce durant toute la nuit.

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), refondue en juin pour former la CSDM, avait alors demandé que tout le personnel actif au niveau de la préparation et de la distribution des aliments reçoive une formation de la Communauté urbaine de Montréal en matière d'hygiène et de salubrité. Des problèmes relatifs à la quantité et au nombre des portions sont aussi survenus à différentes reprises.

La présidente de la CSDM, Diane De Courcy, estime que la commission scolaire « ne peut accepter que de la nourriture impropre à la consommation soit servie aux élè-

ves ». Elle souhaite rompre « tout lien » avec l'organisme.

Le directeur général des Oeuvres du Toit de Bethléem, Pierre Hervieux, ne croit pas que les incidents relevés justifient l'annulation de l'entente. Selon lui, la situation survenue le 10 mars est attribuable à un employé qui a mal stocké les contenants. Il refuse de dire néanmoins que la nourriture en question était « impropre à la consommation » et précise que les enfants qui en ont mangé n'ont pas souffert d'intoxication alimentaire. M. Hervieux note que le retrait signalé en 1998 était aussi attribuable à un problème de stockage « qui peut arriver à tout le monde ». Le directeur général note que les autres difficultés signalées étaient dues à des problèmes organisationnels « mineurs ».

LE JET SEPT-ÎLES SANS ESCALE. LE SEUL. L'UNIQUE.



Nous sommes fiers de vous présenter le nouveau service de jet matinal Montréal - Sept-Îles. Parce que c'est le seul. Parce qu'un petit déjeuner chaud, 6 000 mètres au-dessus du fleuve, c'est bien. Et parce que vous méritez le confort de la classe affaires et le privilège d'être les premiers à destination.

airNova
airAlliance

Air Nova/Air Alliance. On se comprend.



ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

La TL 1999 « Voiture canadienne de l'année »
 et « Meilleure berline sport » selon l'Association des Journalistes Automobile du Canada

Qu'est-ce qui a tant séduit les journalistes automobiles canadiens à propos de la TL, au point de lui décerner leur prix le plus prestigieux ? Son élégance incomparable ? Son impressionnant moteur de 225 chevaux ? Son ensemble d'équipements luxueux, comme aucune autre voiture de sa catégorie n'en possède ? Tout ça ! Et maintenant qu'elle a été désignée « Voiture canadienne de l'année », la TL comporte un autre atout qui la démarque des autres. Pour en découvrir vous-même toutes les qualités, passez chez votre concessionnaire Acura. Pour plus d'information, composez le 1 888 9-ACURA-9.

À sa longue liste d'atouts s'ajoute le plaisir de faire des envieux.



La TL 1999 à 35 000 \$*

Une vision qui inspire un élan de passion.  ACURA

*P.D.S.F. de la nouvelle Acura 3.2TL 1999; transport et préparation (850 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Acura.

Donald Duval a été tué « pour l'argent », dit la Couronne

Endetté jusqu'au cou, Louis-Philippe Rochon touchait plus d'un million en l'éliminant

YVES BOISVERT

Louis-Philippe Rochon était étranglé par les dettes et c'est pour cela qu'il aurait fait assassiner l'homme d'affaires lavallois Donald Duval. Rochon avait assuré la vie de la victime à hauteur de 1,1 million.

C'est en tout cas ce que veut démontrer l'avocat de la Couronne, Frédéric Perron, au jury de 11 hommes et une femme qui entend depuis hier le procès de Rochon au palais de justice de Montréal.

Rochon, 51 ans, de Laval, est accusé de complot pour meurtre et meurtre prémédité de M. Duval. Il aurait fait exécuter le plan par Gaston Saint-Pierre et André Vincent, le 9 octobre 1996.

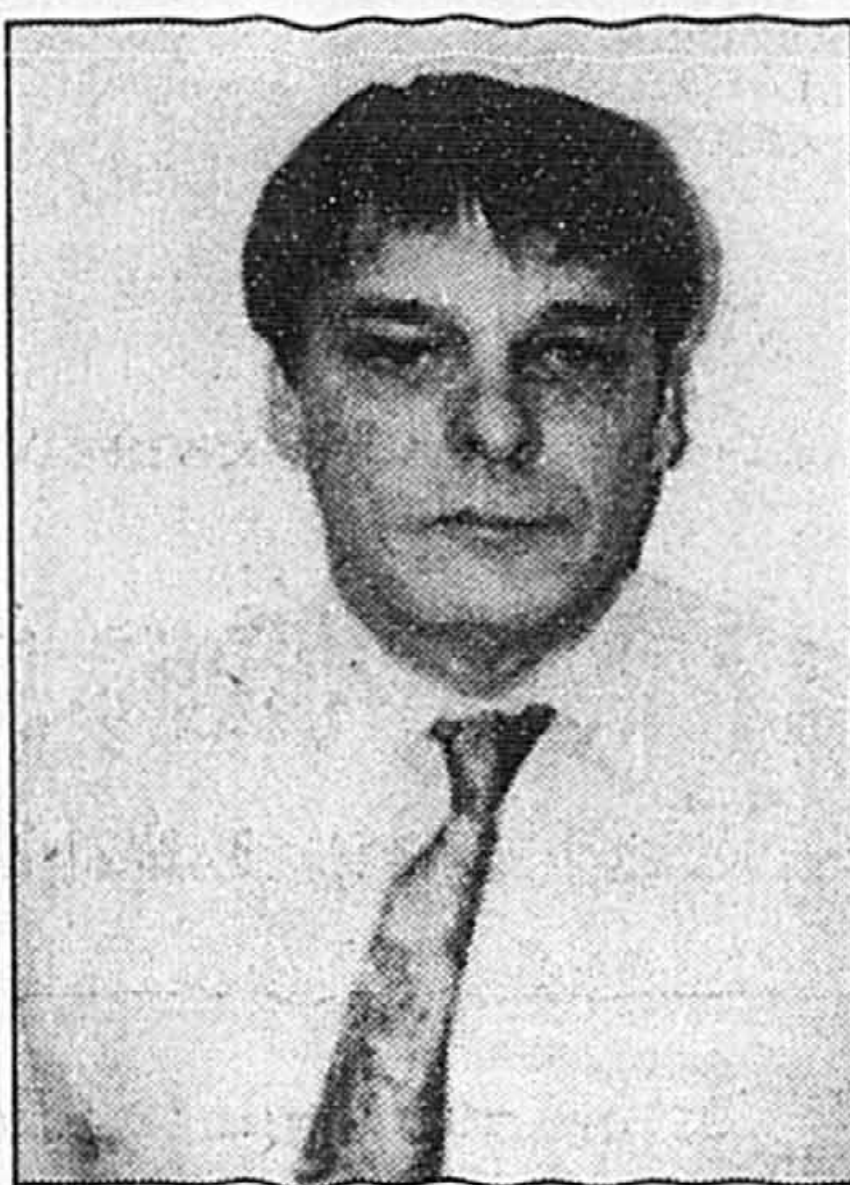
Dans son exposé préliminaire, M^e Perron a expliqué au jury que Rochon avait acheté l'ancien garage de Duval, le Centre du camion et ressorts Charland, dans l'est de la ville. M. Duval avait été propriétaire de ce commerce pendant 21 ans et l'avait vendu, en 1988, à des employés. Ceux-ci l'ont revendu à Rochon en 1993.

Mais le commerce traînait une dette de 615 000 \$ envers M. Duval, qui avait consenti une « balance de vente » aux premiers acheteurs. Si bien que Rochon était endetté de cette somme envers Duval en achetant le commerce. La somme était garantie par une hypothèque sur le commerce.

Selon M^e Perron, en 1996, les affaires de Rochon n'allaient plus très bien. Le commerce avait perdu dans les dix derniers mois un demi-million. Rochon lui-même avait mis 600 000 \$ de son propre argent dans l'affaire. Il avait pris une hypothèque de 350 000 \$ sur son autre garage, complètement payé alors.

Si bien que Rochon avait convoqué Duval pour une réunion au restaurant Christopher, au 6020, Métropolitain, à Saint-Léonard. Il avait exigé que Duval soit seul. Il voulait cesser temporairement ses paiements hypothécaires, n'arrivant pas à joindre les deux bouts. C'est pour discuter de ce « moratoire » que Duval avait été convoqué au Christopher, à 18 h 15, le jour du meurtre.

Donald Duval a soupé avec Rochon et son comptable. Il est parti du restaurant vers 21 h 30. On ne l'a jamais revu vivant.



Louis-Philippe Rochon

Vers 23 h, le corps de l'homme de 67 ans a été retrouvé près de la piste cyclable du boulevard Gouin, à l'extrémité nord-est de l'île de Montréal. C'est Éric LaSalle, un cycliste, qui l'a découvert.

La victime, étranglée, n'avait plus aucun papier. Ses poches étaient retournées. Il n'avait ni montre, ni bijoux. « On a tenté de

simuler un vol », a dit M^e Perron aux 12 jurés.

La femme de la victime, Mariette Duval, avait remarqué que son mari était nerveux avant de se rendre à ce souper « d'affaires ». Elle s'est inquiétée de ne pas le voir de retour tard en soirée. Elle a appelé la police de Laval. De la nuit, elle n'a eu aucune nouvelle. Elle a appelé Rochon le lendemain matin, à 8 h. « C'est pas la première fois qu'un homme ne rentre pas la nuit à Montréal », a-t-il dit à Mme Duval.

Ce matin-là, les policiers ont découvert la Camry 1994 de M. Duval garée devant le restaurant Christopher. « La preuve qu'il a été enlevé en sortant du restaurant », a dit M^e Perron, est que l'on a retrouvé le chapeau de M. Duval à environ cinq mètres du restaurant.

Un courtier en assurances viendra dire à la cour que Rochon était bénéficiaire de trois polices d'assurance sur la vie de M. Duval, pour un total de 1 144 000 \$. Rochon a réclamé cet argent.

Fait étonnant, de dire M^e Perron, l'accusé, fortement endetté, avait annulé sa propre assurance-vie et celle de son fils, mais maintenait toutes les polices sur la vie de M. Duval. Il avait même payé les primes avec trois mois d'avance, deux

mois avant le meurtre, pour être certain qu'elles étaient bien en vigueur. Il lui en avait coûté 12 000 \$. Le courtier en charge du dossier n'avait apparemment jamais vu ça.

La Couronne entend démontrer également qu'entre 18 h 38 et 21 h 23, le soir du meurtre, Rochon et Saint-Pierre, son assistant chez Ressorts Charland, se sont parlés six fois au téléphone, la dernière fois tout juste comme la victime sortait du restaurant. Un technicien de Cantel viendra dire dans quel secteur les deux se trouvaient pour chacune de ces conversations de 10 à 20 secondes.

Mario Bernard, un témoin que la Couronne elle-même qualifie de « taré », dira avoir vu Saint-Pierre venir chercher Vincent au garage de son frère, Marcel Vincent, quelques heures avant le meurtre. Les deux ont pris la voiture d'une autre personne. Bernard dira avoir entendu André Vincent dire : « Il est encore en train de manger, on peut pas y aller tout de suite », entre 19 h et 20 h.

La Couronne entend faire entendre une trentaine de témoins en quelque deux semaines. Le procès, présidé par le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure, se poursuit ce matin.

Meurtres du Harvey's: les policiers décrivent une scène de crime horrible

YVES BOISVERT

À la deuxième journée du procès de Sy Tuan Tran, des policiers ont décrit la scène d'horreur qu'ils ont découverte en arrivant au Harvey's de la Côte-des-Neiges, au petit matin, le 28 octobre 1996.

Tran, 21 ans, est accusé de deux meurtres au premier degré et d'une tentative de meurtre. Il aurait planifié ce vol qui a tourné à la tragédie, selon la Couronne.

L'agent Jean-Pierre Chrétien, du service de police de la CUM, est le premier policier arrivé sur les lieux, avec son confrère Alain

Ouellette. À 5 h 45, des employés avaient découvert leurs collègues Robert Pinto et Jean-Luc Desmarais, baignant dans leur sang, sans vie.

Les policiers Chrétien et Ouellette ont vu les deux victimes, les mains attachées dans le dos, du ruban gommé sur la tête et les pieds liés. Ils ont vite appelé de l'aide au poste, qui se trouve de l'autre côté de la rue.

En revenant, les policiers vont au sous-sol et suivent une traînée de sang qui mène au bureau du propriétaire. Annie Pellerin y git, dans l'embrasure de la porte. Elle a une lacération de 10 cm sur la tête et a perdu beaucoup de sang. Mais elle vit encore : elle bat des yeux et gémit.

Les ambulanciers sont sur place

et transportent la jeune femme à l'Hôpital général. La technicienne d'Urgences Santé Deborah Shelton a dit au jury avoir constaté deux fractures ouvertes au crâne de la jeune femme, deux lacérations au cou et deux traces de couteau dans le dos. Annie Pellerin avait une poignée de cheveux dans la main droite.

Par ailleurs, le policier Serge Fichaud, de la section de l'identité judiciaire, a dit aux cinq femmes et sept hommes du jury avoir identifié l'empreinte de l'index droit de Tran que l'on avait photographiée sur un sac de plastique de Maxi trouvé sur les lieux du crime.

Le procès, présidé par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, se poursuit ce matin au palais de justice de Montréal. Annie Pellerin doit témoigner aujourd'hui.

Main-d'oeuvre recherchée

La STCUM lance un appel pour combler des postes temporaires de préposés à l'entretien, de nettoyeurs et de manoeuvres. Les exigences de base sont les suivantes : avoir réussi un secondaire IV, détenir un permis de conduire de classe 5 et avoir un dossier de conduite ne comportant aucune suspension ou révocation de permis. Les personnes recherchées doivent être capables d'utiliser des équipements mécaniques. Les personnes intéressées peuvent se présenter lundi prochain, entre 9 h et 18 h, au 800, de La Gauchetière Ouest, à Montréal.

LIQUIDATION DES MANUFACTURIERS

50% DE RABAIS!

CHOISISSEZ PARI DES MILLIERS DE MÈTRES

Fins de lignes de Tissus mode **100 m**

Des rouleaux et des rouleaux en spécial à moitié prix de tricots de coton, de ouatés, de tissus spécial mode et de tissus en liquidation dans un grand assortiment de TISSUS ET DE COULEURS

A partir de **1** \$

Marchandise en inventaire seulement

Bouclair

5 jours seulement! Du 24 au 28 mars

www.bouclair.com

- 1) COLORIEZ-LE. (EN ROSE, C'EST UN 1 000.)
- 2) DÉCOUPEZ-LE.
- 3) METTEZ-LE DANS VOTRE POCHE.
- 4) SI VOUS AIMEZ LA SENSATION, CONTACTEZ VOTRE COURTIER AXA ASSURANCES.



En vous procurant chez votre courtier votre assurance habitation AXA Assurances et le prêt hypothécaire de la Banque Nationale, vous pourriez bénéficier d'une combinaison gagnante et économiser jusqu'à 1 000 \$* sur votre assurance habitation.

* 1 000 \$ pour 5 ans. Cette somme varie selon le montant initial de l'hypothèque et la durée du terme. Hypothèque minimale de 40 000 \$ et durée minimale du terme initial de un an. Certaines conditions s'appliquent.



Appelez votre courtier AXA Assurances ou, pour connaître le courtier le plus près de chez vous, composez le 1 800 667-2774.

Ouverture aujourd'hui

RONA L'entrepôt Galerias d'Anjou

LE PLUS GRAND réseau d'entrepôts de rénovation AU QUÉBEC



Plus de 11 entrepôts



Plus de 45 000 produits en entrepôt prêts-à-emporter!



Plus de 14 rayons différents sous un seul et même toit!

Produits saisonniers • Matériaux Plomberie • Ferronnerie et quincaillerie • Couvre-sols • Cuisines • Horticulture • Parterres et jardins • Outillage Électricité et luminaires • Peinture décoration • Rangement Salles de bains et salles d'eau



Une cour à bois intérieure de 25 000 pi² avec service à l'auto.



Centre de jardin extérieur de 17 500 pi².



Serre de 5 000 pi².



Plus de 1 500 produits de marque RONA!

Pour fabriquer ses produits de marque privée, RONA choisit les plus grands manufacturiers et s'assure ainsi que sa clientèle bénéficie des produits de la meilleure qualité possible au plus bas prix.



Aide à l'auto! Un partenaire vous aidera à transporter vos achats à votre véhicule!

Venez rencontrer les proprios!



De gauche à droite : Jean-François Fiset, Martine Prud'homme, Guy Perron, François Bertrand, Gilles Lamoureux, Serge Legault, Thérèse Prud'homme, Jean-Marc Legault, Jean Prud'homme, Dominic Prud'homme, Jacques Prud'homme, Paul Prud'homme, Léo Prud'homme.

Plus de 240 partenaires prêts à vous aider!



La tornade jaune frappe encore!

144 000 pieds carrés de bas prix garantis!

Les propriétaires sur place pour vous servir

11^e RONA L'entrepôt!

Le mercredi 24 mars à 12 h (midi) au RONA L'entrepôt des Galeries d'Anjou

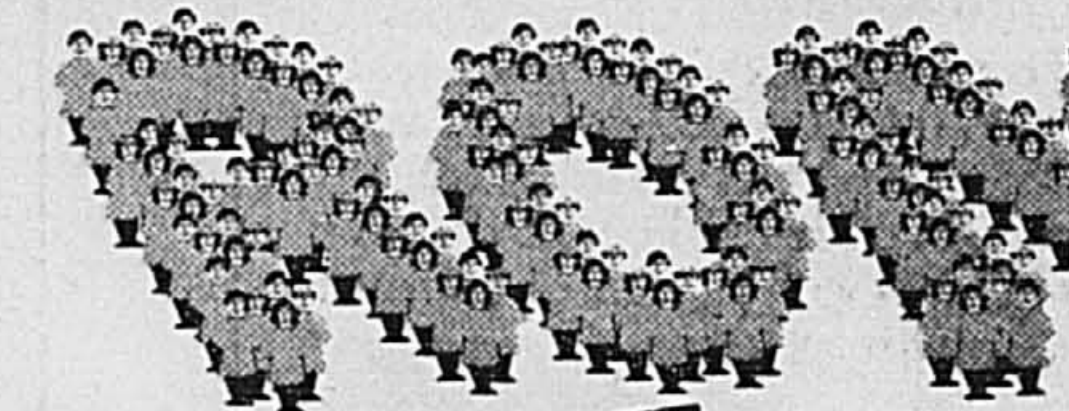
Venez vivre une première mondiale.

Participez à la plus grande publicité humaine jamais réalisée.

Habillez-vous en jaune

(veste, manteau, chandail...) et venez former les lettres géantes R-O-N-A. Une photo aérienne viendra immortaliser l'événement.

UN LOGO HUMAIN!

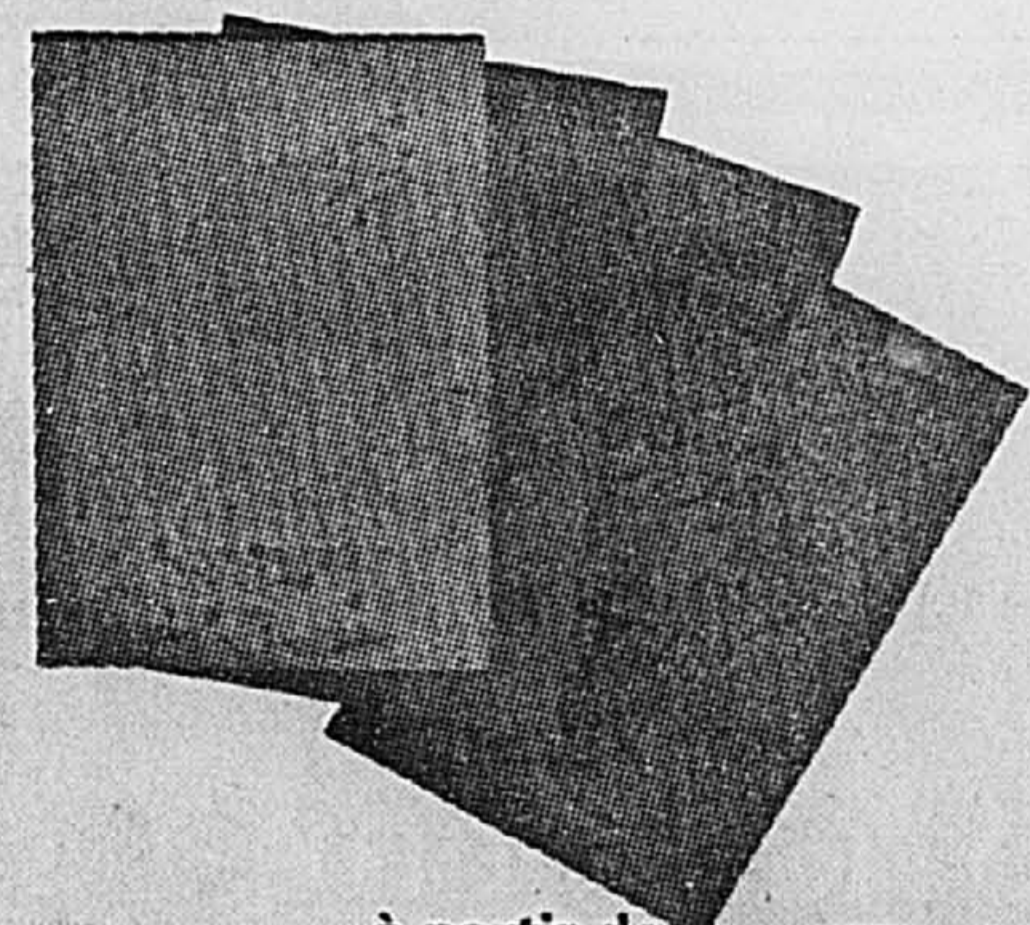


Courez la chance de gagner un voyage pour deux personnes au SOLEIL (valeur de 2500\$) ou l'un des 10 bons d'achats RONA L'entrepôt d'une valeur de 100\$ chacun.

Les **1 000** premières personnes recevront aussi un prix de présence.

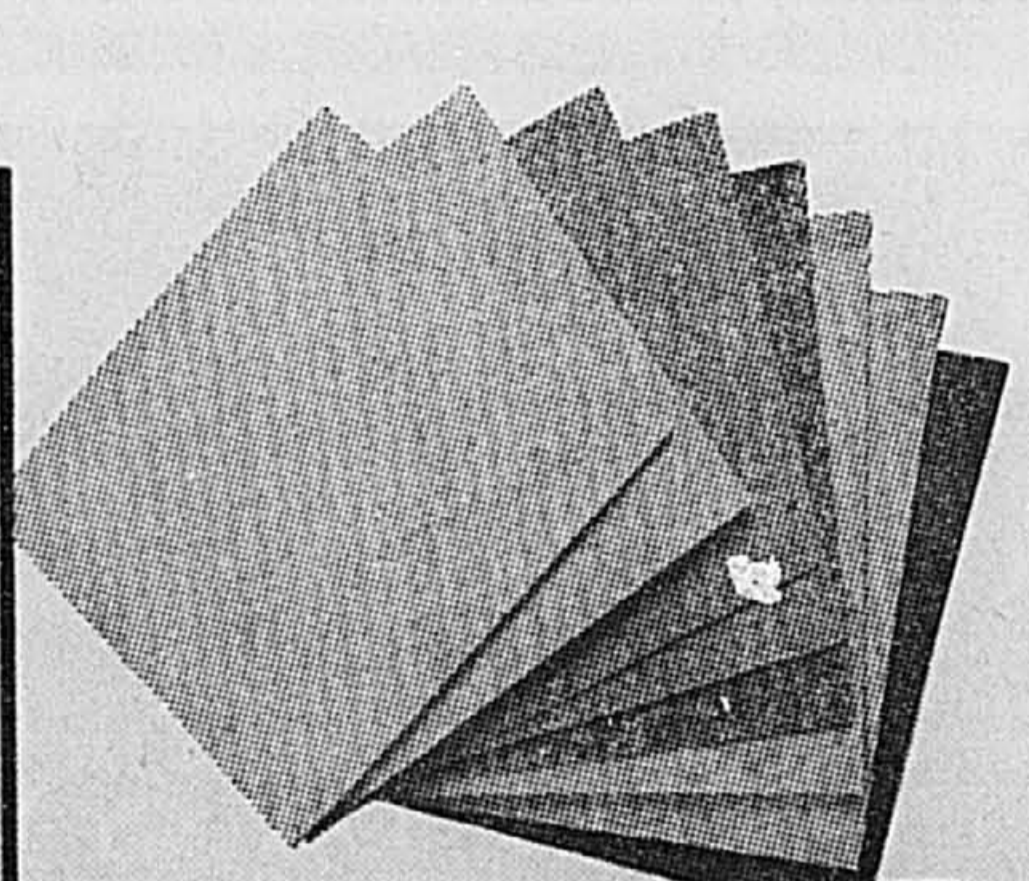
Le record RONA L'entrepôt à midi le 24 mars aux Galeries d'Anjou.

Carreau pour plancher en liège 35" x 11" x 7/16"
Paquet de 6. Couvre 17,44 pi. ca. Choix de fini mosaïque, classique, crème ou onyx.
09295038@61



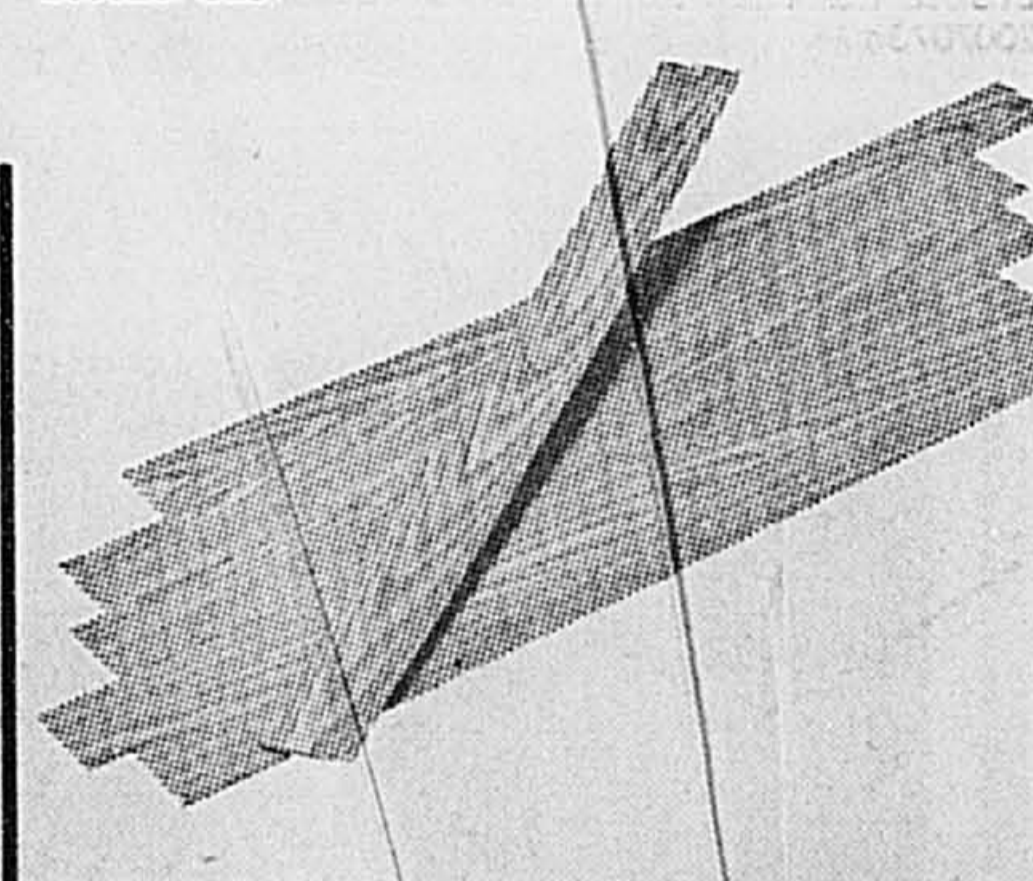
à partir de **4.69** pi. ca.

Carreau à plancher en vinyle 12" x 12" x 1,2 mm
Autocollant, sans cirage. Choix de couleurs.
2000256@58/60 @63/82/95@99



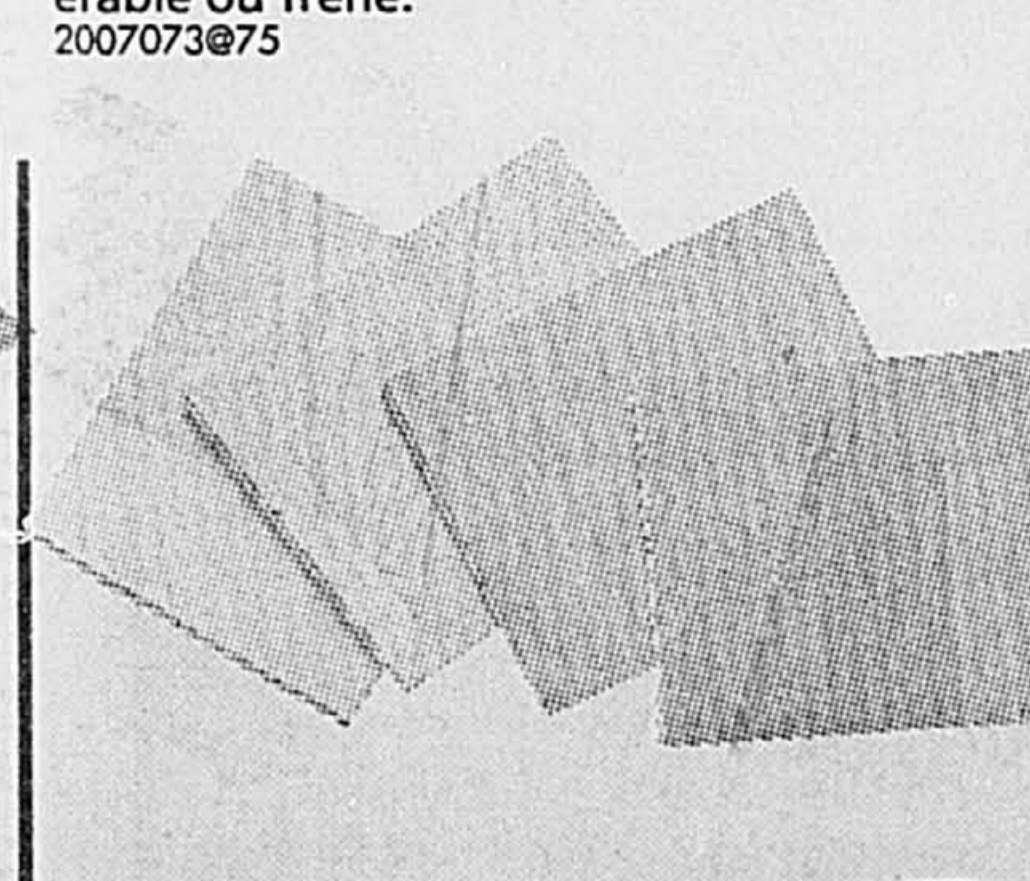
58 ¢ ch.

Lamelle en vinyle pour plancher, 3" x 36"
Autocollante. Boîte de 32. Choix de chêne d'Alsace, acajou ou érable.
2000287@289



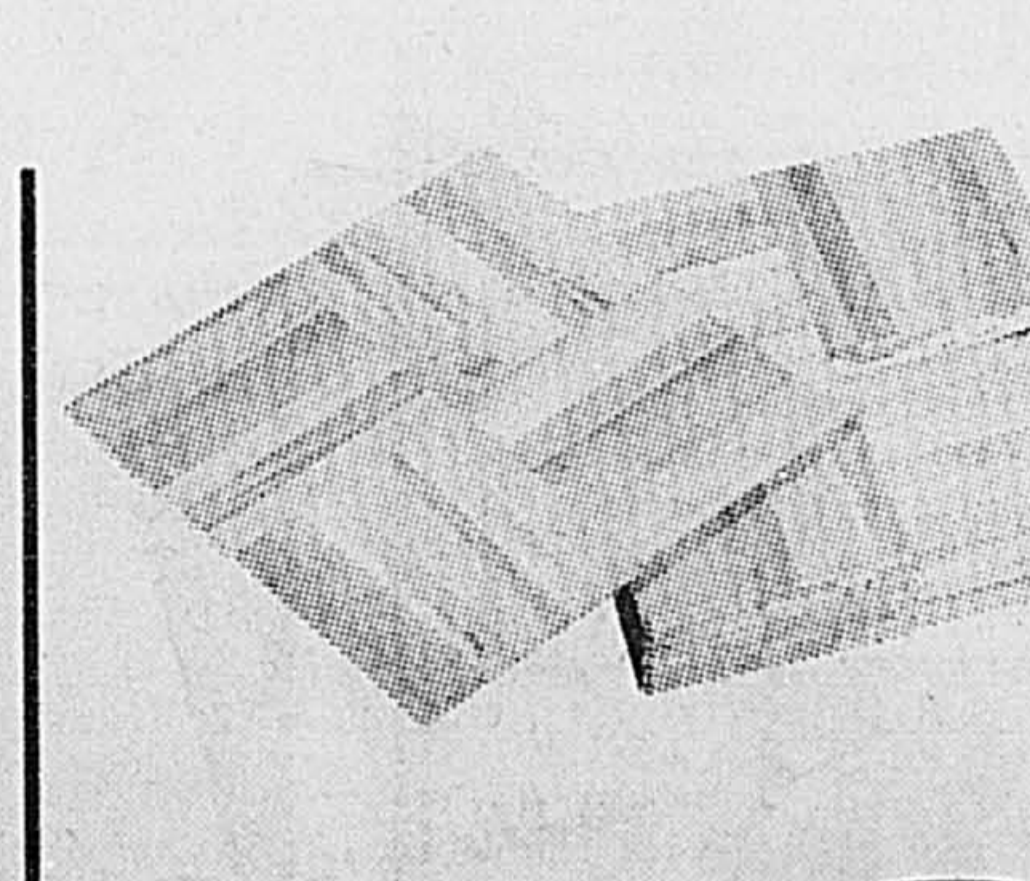
75 ¢ ch.

Plancher stratifié en particules de bois 7 1/16" x 54 3/8" x 5/16"
Couvre 14,5 pi. ca. Choix de cerisier, érable ou frêne.
2007073@75



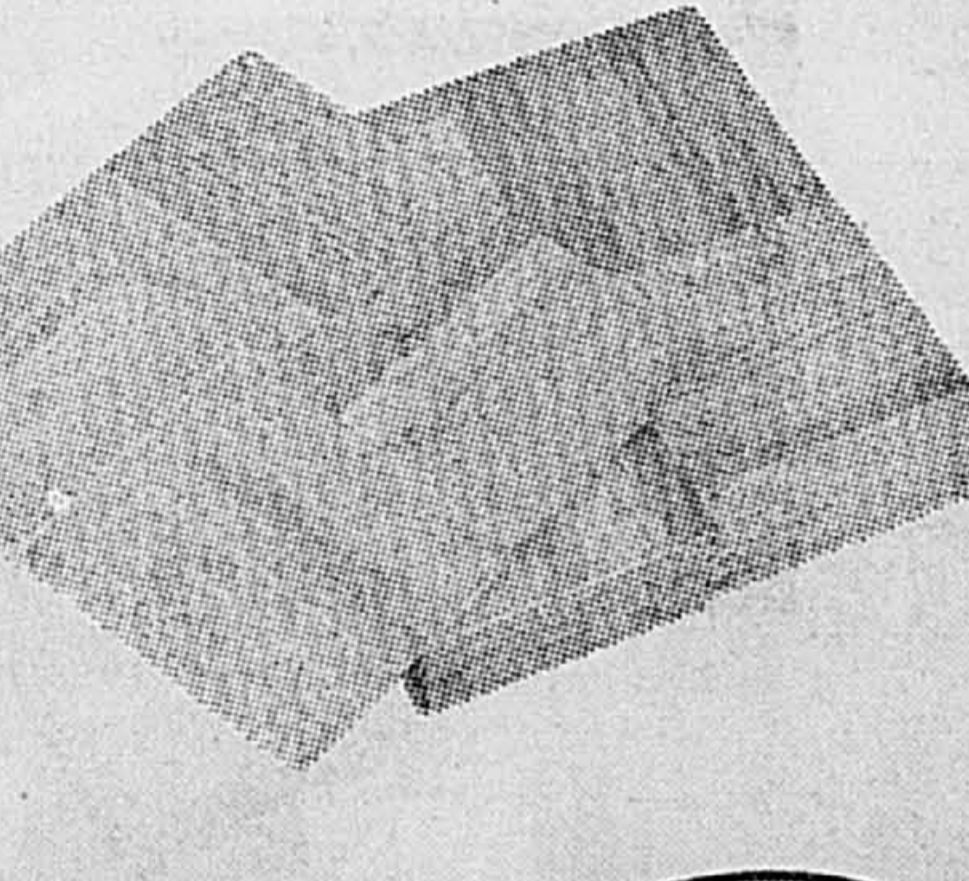
243 pi. ca.

Parquet en érable 12" x 12"
Présablé et préverni. 1 paquet couvre 10 pi. ca.
2007086



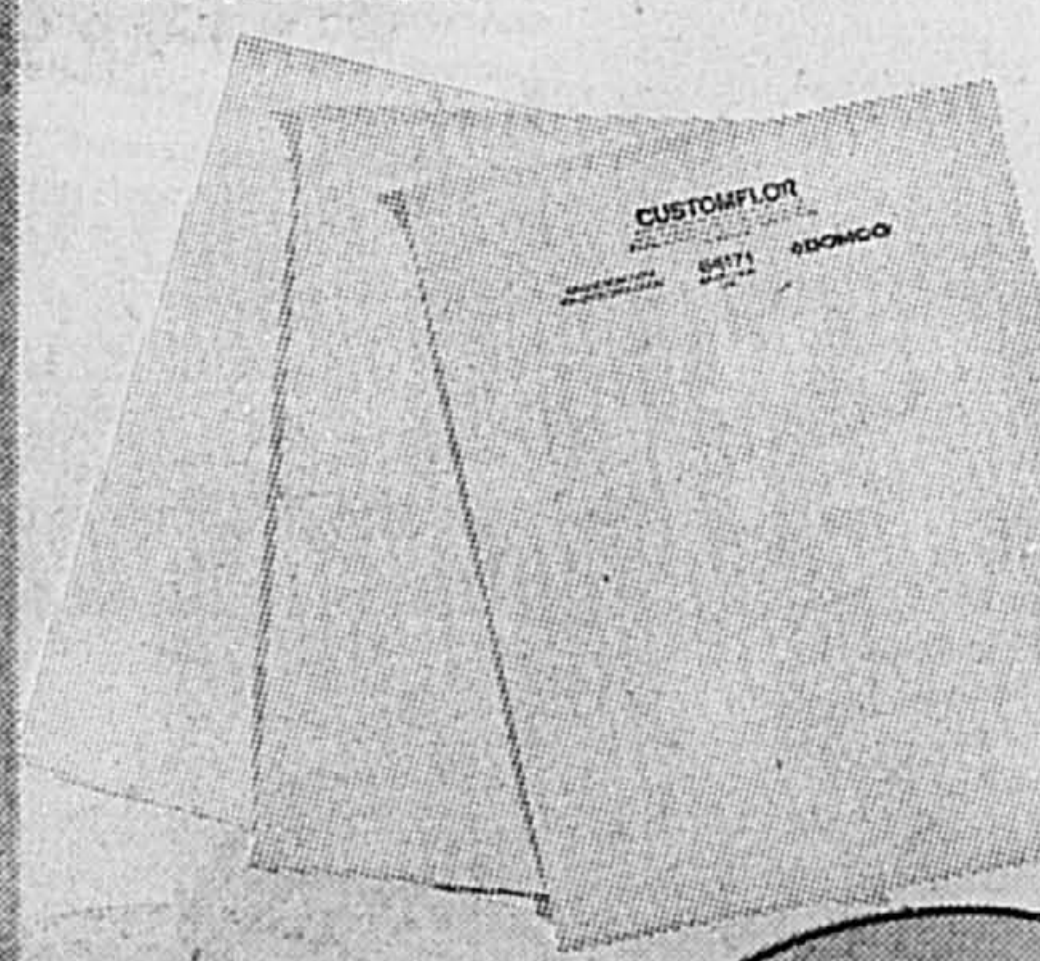
180 pi. ca.

Parquet en chêne 12" x 12"
Présablé et préverni. 1 paquet couvre 10 pi. ca.
2007088



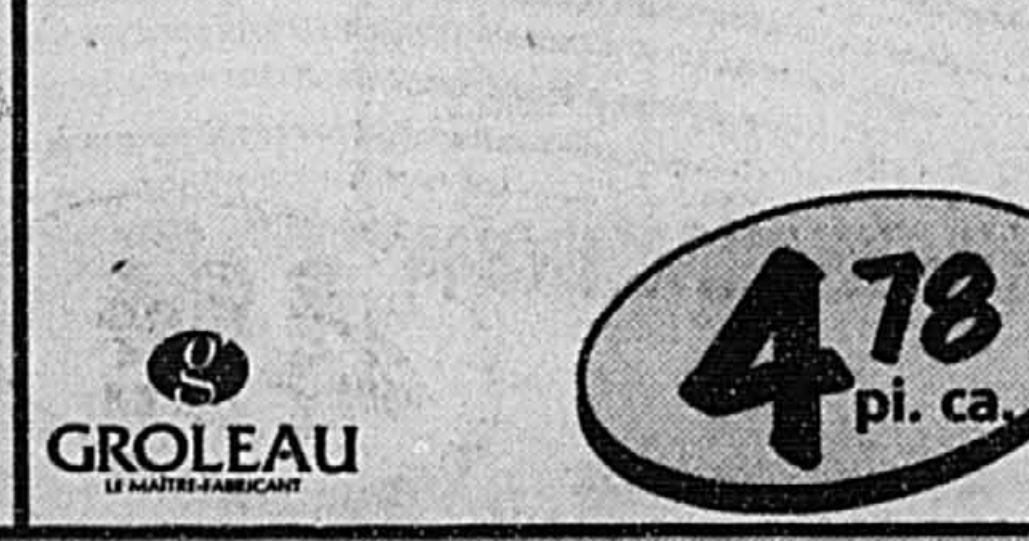
190 pi. ca.

Prélat «Customflor» en vinyle
Sans cirage. Grand choix de modèles et de couleurs.
61261908/196/199 @204/279/280/286/287



792 vg. ca.

Lame de parquet en chêne provincial
Présablée et préverni, 3/4" x 3 1/4". Couvre 9,75 pi. ca.
61845001



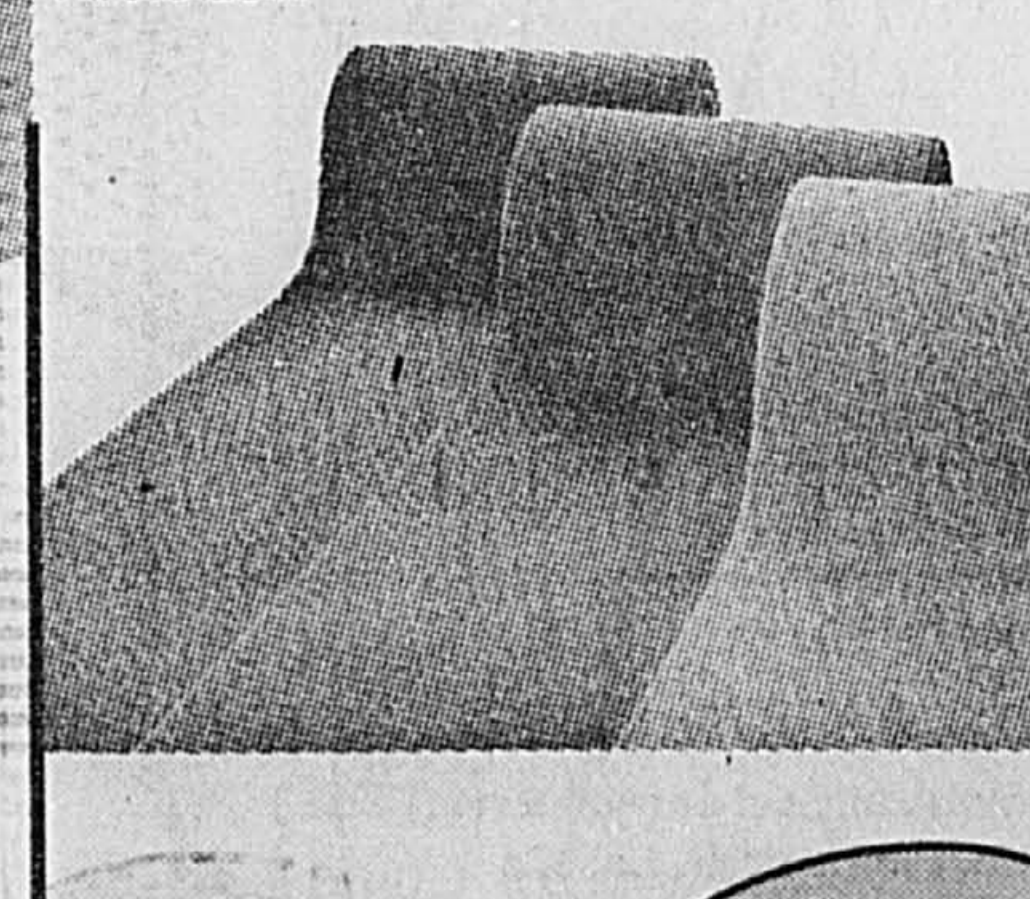
478 pi. ca.

Lame de parquet en merisier provincial
Préverni, 3/4" x 2 1/4". Couvre 9 pi. ca.
61845042



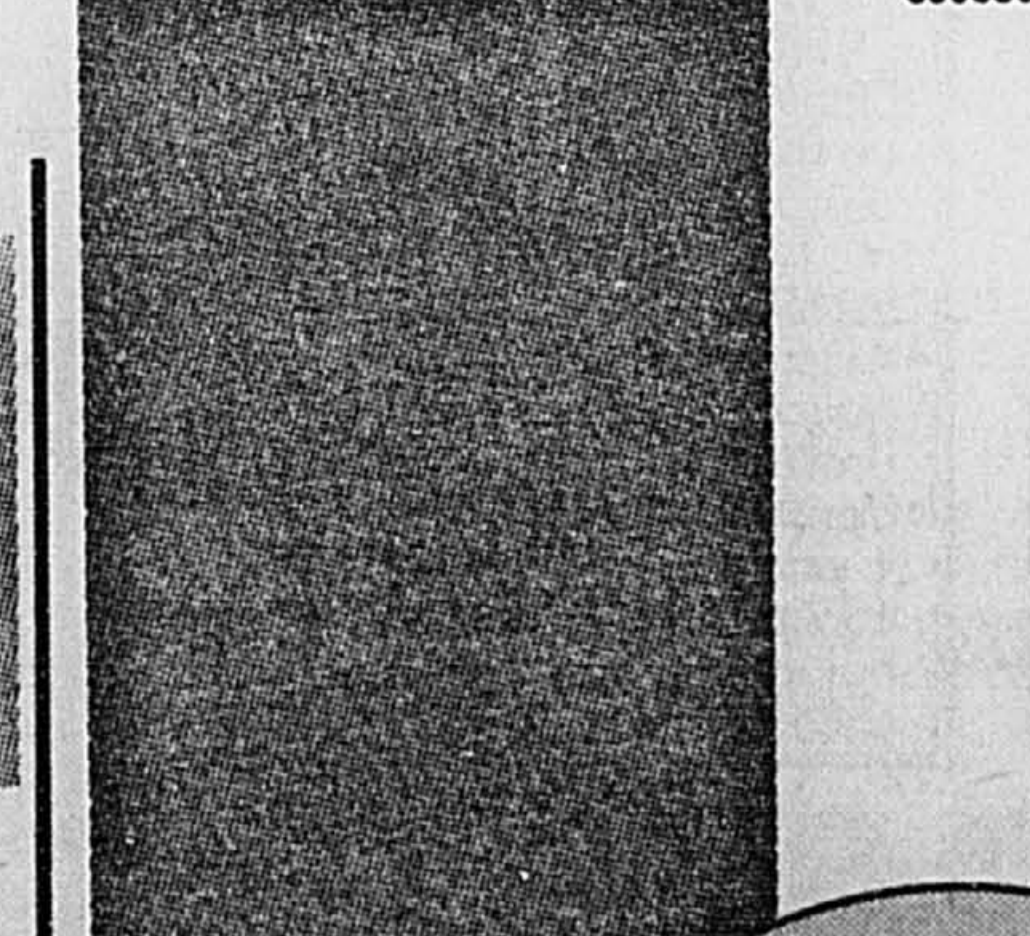
384 pi. ca.

Tapis de couloir «Sahara» 26"
En polypropylène. Endos antidérapant. Choix de couleur «herbage», «maïs» ou «sable».
74785312@44



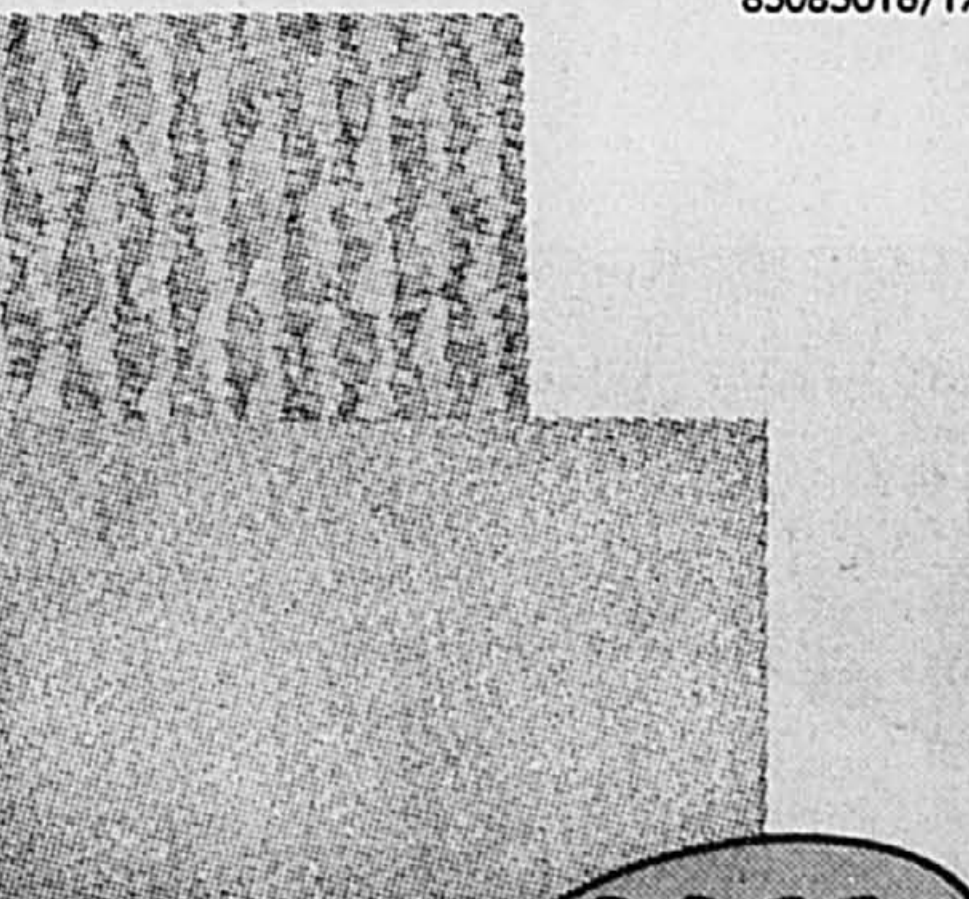
432 pi. li.

Tapis d'intérieur bouclé «Routine», 16 onces
Largeur de 12'. Fibre 100% polypropylène. Choix de couleurs.
85085000@04



464 vg. ca.

Tapis d'intérieur «Berbère», 28 onces
Largeur de 12'. Fibre 100% polypropylène texturée. Choix de 2 modèles.
85085016/17



1155 vg. ca.

Si vous trouvez un produit identique à plus bas prix chez nos concurrents, nous vous le vendrons au même prix...
(voir détails en magasin)

-10%



RONA L'entrepôt Galeries d'Anjou

Aussi À :
Laval
3065, boul. Le Carrefour
St-Laurent
3600, ch. Côte-Vertu O. Sortie Côte-Vertu Est sur l'autoroute 40
St-Bruno
1221, boul. des Promenades
Mascouche
175, Montée-Masson

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités vendues aussi bien aux entrepreneurs qu'au grand public. Même si nous prenons tous les moyens pour éviter des erreurs, nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur humaine ou mécanique. En cas d'erreur, nous ferons tout en notre pouvoir pour satisfaire le client ou la cliente lésé. La garantie de prix RONA L'entrepôt ne s'applique pas aux commandes spéciales, séries de liquidation, de fin de saison et de fin de stock (voir détails en magasin). Certains articles peuvent différer de l'illustration, le descriptif prévaldra. La TPS et la TVG ne sont pas comprises dans nos prix. Le marché fluctuant constamment, nos prix sont susceptibles de changer après le 28 mars 1999. Les prix annoncés dans cette circulaire s'appliquent seulement pour le magasin d'Anjou. Si vous n'êtes pas satisfait d'un produit que vous avez acheté chez RONA L'entrepôt, rappelez-le avec votre reçu et nous vous rembourserons sur-le-champ. Si le produit a été utilisé, il ne doit pas l'avoir été de façon abusive.

Lundi au vendredi : 8 h à 21 h
Contracteurs et artisans à partir de 7 h
Samedi : 8 h à 17 h
Dimanche : 9 h à 17 h

- Des bas prix garantis à tous les jours!**
Chez RONA L'entrepôt, toute la marchandise est au plus bas prix à tous les jours. Possibilité de prix spécial pour les grandes quantités.
- Salle de coupe moderne!**
Coupe de panneaux en contreplaqué, mélamine, particules, masonite!
Une plaqueuse de chants pour coller les bordures de mélamine et couper les surplus en une seule opération!
Coupe de comptoirs moulés!
- Service de plans « Plan RONA »!**
Plans de maisons, patios, cuisines, remises, terrasses, etc... Service d'estimation de matériaux à partir de plans.
- Des services hors pair offerts par nos partenaires!**
Harmonisation des couleurs par ordinateur
Séminaires de formation « Faite-le vous-mêmes »
Vidéos et guides de référence.

- Service de livraison garanti en 24 heures**
- Camion avec grue télescopique!**
- Programme d'installation professionnelle**
- 680 places de stationnement!**
- Service prioritaire pour l'artisan commercial et industriel.**

Sans même quitter votre bureau, trouvez les talents dont votre entreprise a besoin!

Certains jeunes ont toutes les compétences dont votre entreprise a besoin pour aller de l'avant. Trouvez-les facilement.

Que vous cherchiez à doter des postes à temps plein, à temps partiel ou temporaires, nous pouvons vous aider à trouver la personne qu'il vous faut. Donnez à des jeunes la chance d'acquies une expérience pratique, tout en les préparant à occuper des postes d'importance.



Vous avez des postes à temps plein, à temps partiel ou temporaires à doter?

Consultez Connexion Travail : RND pour trouver les étudiant(e)s de niveau postsecondaire et les diplômé(e)s récemment sorti(e)s des collèges et des universités et possédant l'expérience et les compétences qui vous intéressent. Notre site Web vous donnant accès à plus de 70 000 curriculum vitae, il vous sera facile de faire votre présélection. Faites-nous part de vos exigences, et nous ferons la recherche pour vous. Ou encore, créez une boîte aux lettres électronique afin que les candidats les plus qualifiés vous joignent directement.

<http://www.connexiontravail.com> Téléphone : 508 930-3443

un canada branché

Gouvernement du Canada / Government of Canada



Canada

Les japonaises en tête du palmarès de l'APA

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne, MONTRÉAL

Encore une fois cette année, les japonaises sortent grandes gagnantes de l'évaluation de 127 modèles de voiture faite par l'Association pour la protection des automobilistes, publiée dans le magazine Protégez-Vous.

Dans la catégorie des petites voitures, la Honda Civic et la Toyota Corolla restent les modèles les plus recommandés. Elles sont aussi très bien cotées comme voitures d'occasion, quoique leur prix restent élevés.

Dans la catégorie des intermédiaires et compactes, la Honda Accord et la Toyota Camry demeurent les meilleurs choix.

C'est dans la catégorie des grandes voitures que les américaines apparaissent parmi les bons choix : la Ford Crown Victoria et la Mercury Grand Marquis.

Les meilleurs choix parmi les voitures de luxe sont l'Acura TL, la Nissan Maxima, la Volvo S70 et V70.

Dans les sportives, l'APA suggère l'Acura Integra et la Mazda Miata.

Dans les minifourgonnettes, l'Association recommande la Ford Windstar et la Toyota Sienna. Pour les 4x4, la Toyota 4Runner et la Ford Explorer sont les meilleurs achats.

En conférence de presse, le président de l'APA, Georges Iny, soulignait que le moment est fort bien choisi pour acheter une

voiture neuve, car les inventaires des concessionnaires sont élevés, à cause de ventes moins bonnes que prévues, dues à l'annulation du Salon de l'auto de Montréal.

Le marché de la voiture neuve a quand même connu quelques modifications en 1999. Ainsi, M. Iny souligne une baisse de la qualité d'assemblage des petites voitures GM, qui sont pourtant très en demande.

Il note aussi une amélioration des Volkswagen, notamment de la Passat. La New Beetle, la Golf et la Jetta sont aussi mieux assemblées que leurs ancêtres. La New Beetle est réputée pour sa grande solidité lors d'un impact.

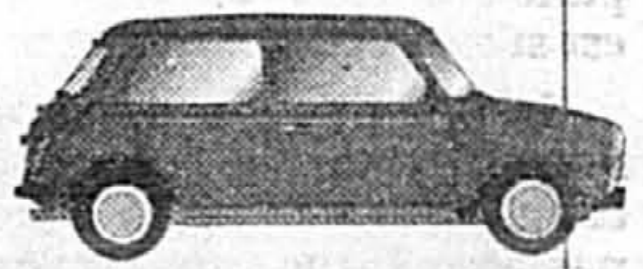
L'évaluation 1999 des voitures précise aussi les points faibles à surveiller sur de nombreux modèles.

Par exemple, on conseille d'assurer un entretien préventif des freins à disque arrière des modèles intermédiaires de General Motors « pour éviter des coûts astronomiques de réparations ».

De « nombreux » modèles Chrysler voient aussi leur transmission automatique briser.

L'APA se penche aussi sur les bons et mauvais achats du côté des voitures d'occasion de 1992 à 1997, soulignant notamment que la location à long terme d'une voiture d'occasion représente généralement « une très mauvaise affaire ».

Autos neuves



Les meilleurs choix:

- Petites voitures**
Honda Civic, Toyota Corolla
- Compactes et intermédiaires**
Honda Accord, Toyota Camry
- Grandes voitures**
Ford Crown Victoria/Mercury Grand Marquis
- Voitures de luxe**
Acura TL, Nissan Maxima, Volvo S70 et V70
- Sportives**
Acura Integra, Mazda Miata
- Minifourgonnettes**
Ford Windstar, Toyota Sienna
- 4X4**
Toyota 4Runner, Ford Explorer

Source: APA -- (PC)

DES BONNES IDÉES pour le bureau à domicile

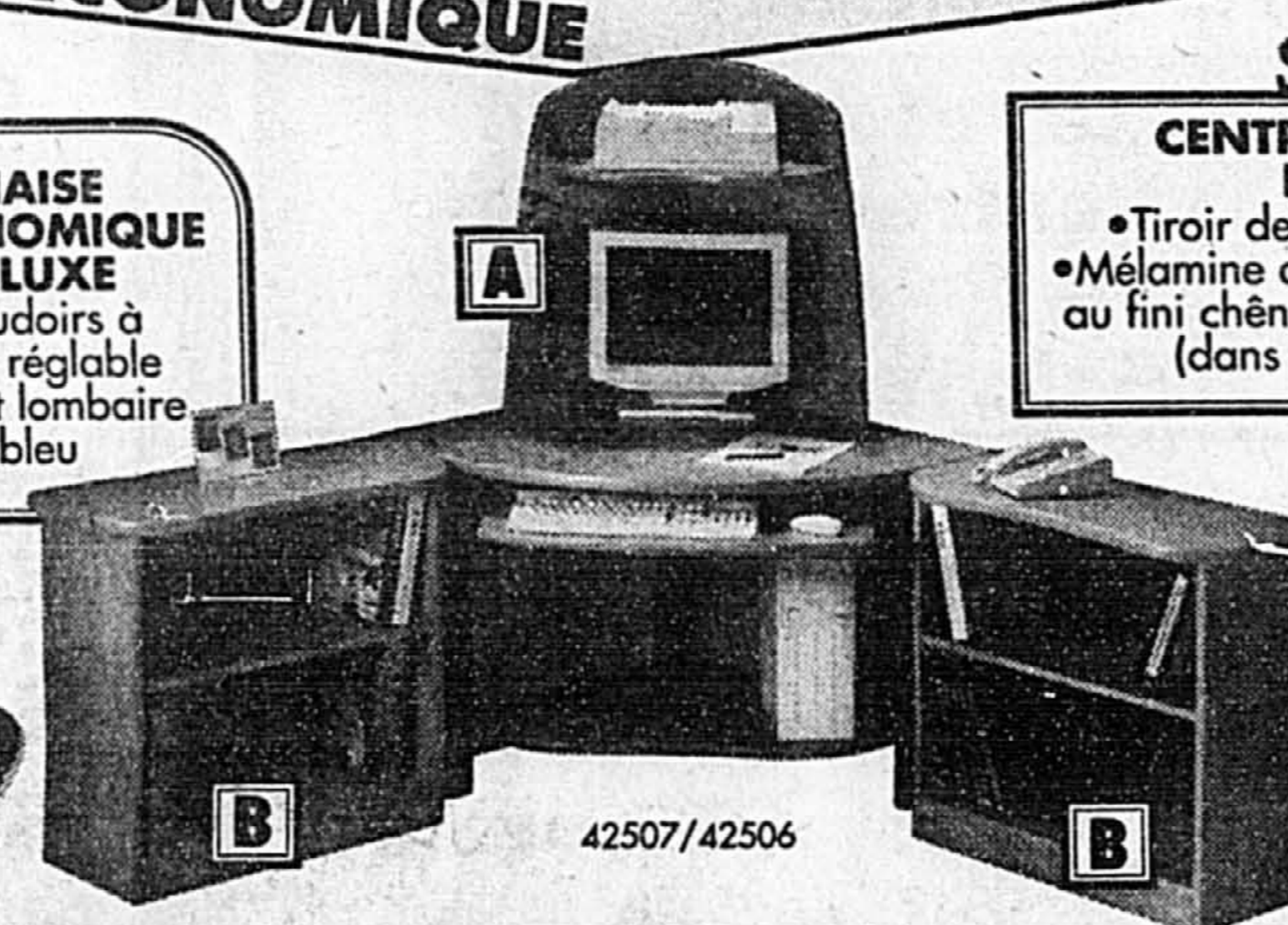
ECONOMIQUE



CHAISE ERGONOMIQUE DE LUXE
• Accoudoirs à hauteur réglable
• Support lombaire
• Gris ou bleu

39867/39868

199⁹⁹



STAR
CENTRE DE TRAVAIL EN COIN
• Tiroir de 30 po pour clavier
• Mélamine de qualité commerciale au fini chêne ou cerisier classique (dans certains magasins)

229⁹⁹

Bibliothèques 30 po
B 99,99 Chac.
42508/42510

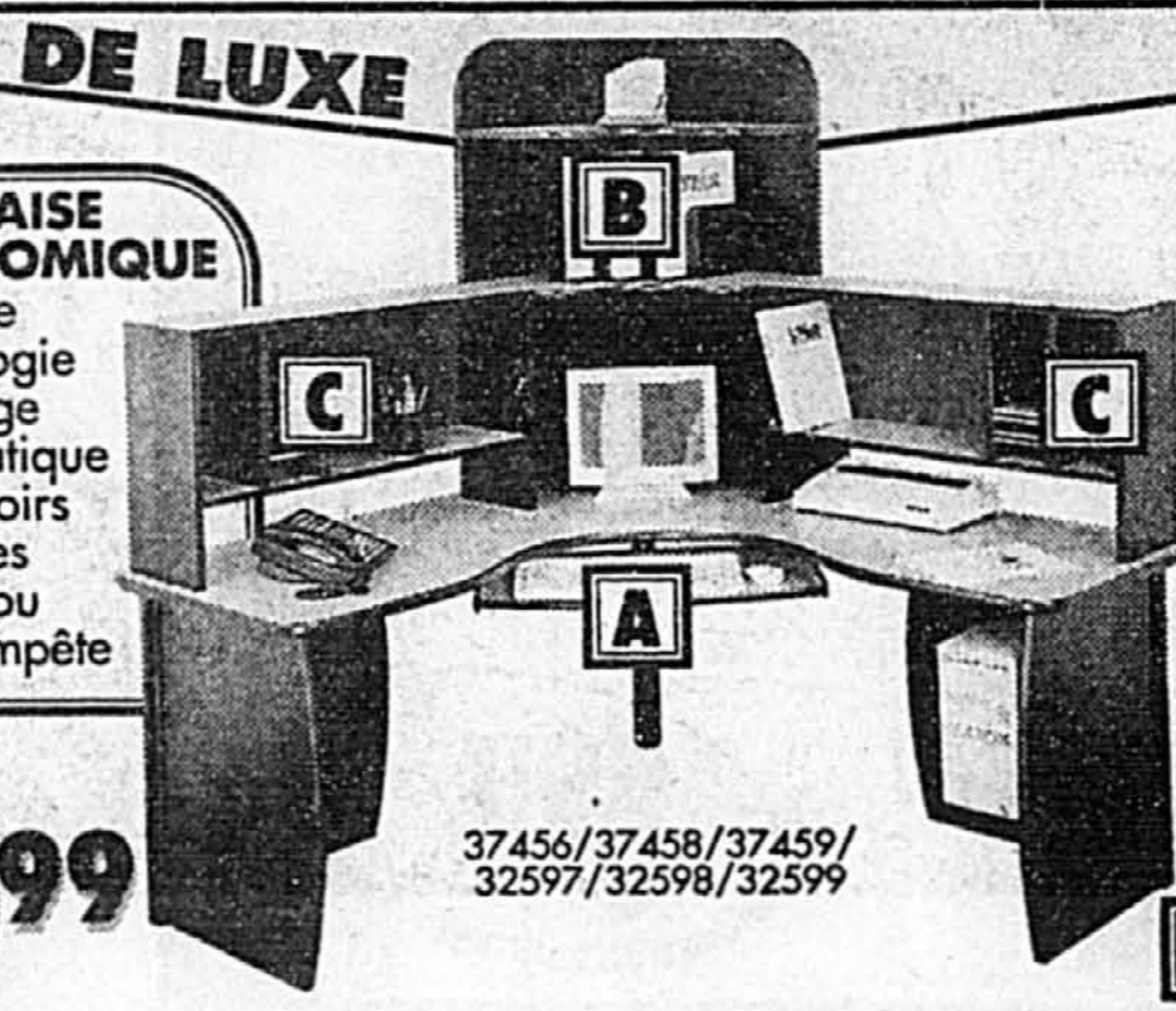
DE LUXE



CHAISE ERGONOMIQUE
• Nouvelle technologie à réglage pneumatique
• Accoudoirs réglables
• Mastic ou gris tempête

46378/46379

229⁹⁹



STAR
POSTE DE TRAVAIL EN COIN
• Moulures résistantes en T
• Fini mélamine de qualité
• Fini cerisier classique ou noir avec dessus gris granité

549⁹⁹

Module de tiroirs assorti
D 129 \$
43894/43895

DE DIRECTION

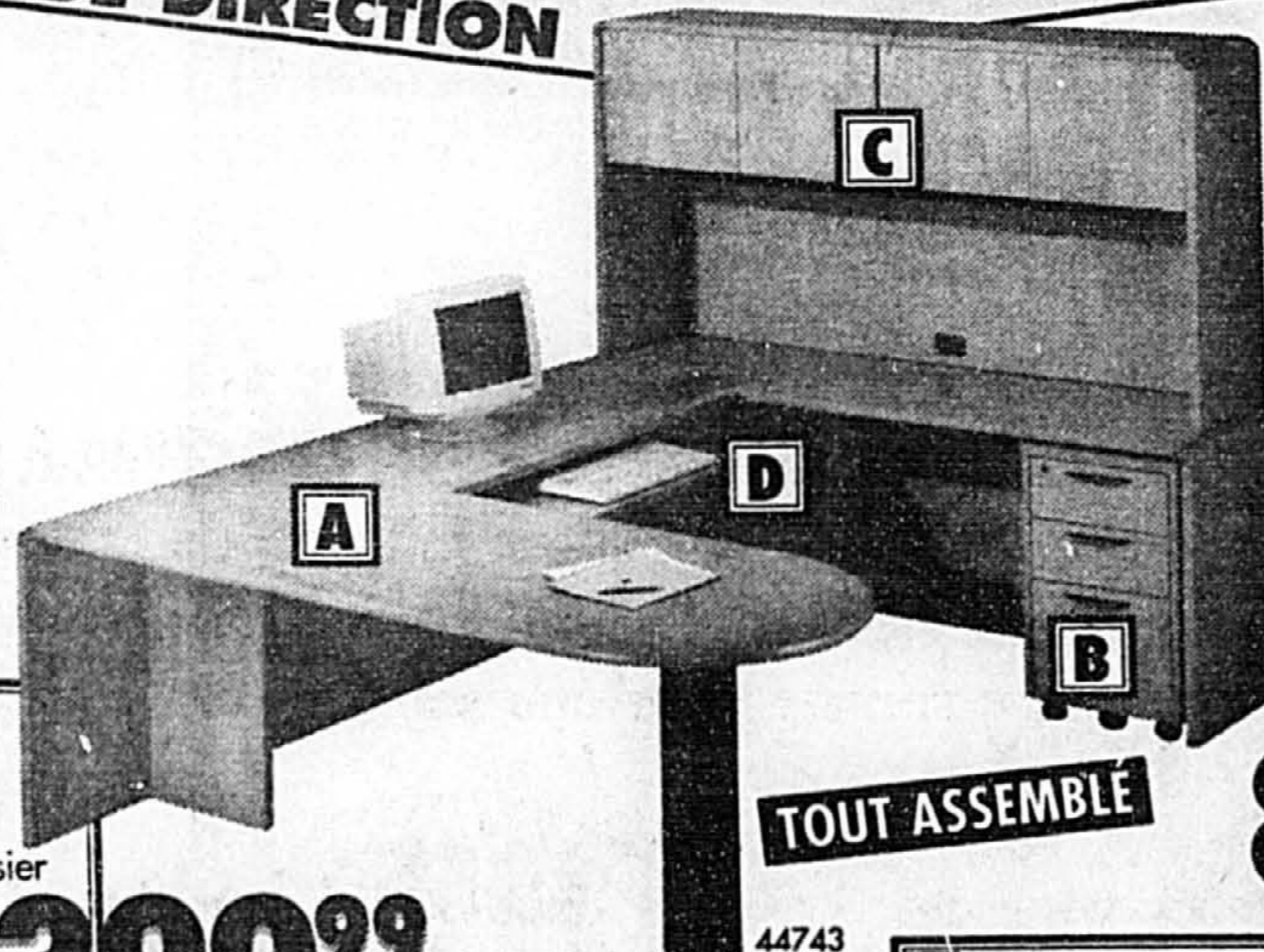


CUIR

FAUTEUIL BASCULANT DE DIRECTION DE LUXE
• Siège et intérieur du dossier recouverts de cuir
• Réglage pneumatique de la hauteur
• Support lombaire
• Inclinaison bloccable

21249

399⁹⁹



STAR
POSTE DE TRAVAIL SÉRIE 5000
• Étagère, surface de travail avec dessus en D et module de tiroirs mobile
• Assemblage à gauche ou à droite
• Construction de 1 po de qualité commerciale, fini mélamine chêne chandelle

849⁹⁹

C ÉTAGÈRE 43114... 399⁹⁹
D TABLETTE POUR CLAVIER 44804... 49⁹⁹

NOUVEAU CENTRE DE DESIGN



Nous sommes heureux d'annoncer notre nouveau centre de design! Vous pouvez non seulement acheter un mobilier abordable, mais aussi recevoir de l'aide pour concevoir un bureau superbe!

BROSSARD 6555, boul. Taschereau
DORVAL 3165, boul. des Sources
GREENFIELD PARK 3344, boul. Taschereau
LASALLE 7214, avenue Newman
LAVAL 1600, boul. le Corbusier
3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval)
POINTS-CLAIRE 365, boul. Brunswick (derrière Fairview)
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 1000, boul. du Séminaire
BUREAU EN GROS Bureaux en gros. Les articles peuvent varier. Voir illustrations. © The Business Depot Ltd. 1999

ST-LAURENT 3660, boul. Côte-Vertu
ST-LÉONARD 6900, rue Jean-Talon est • 4625, rue Jean-Talon est
ST-HYACINTHE 3700, boul. Martineau Ouest
ST-JÉRÔME 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest
LONGUEUIL 2790 Chemin Chambly
MONTRÉAL 301, St-Antoine ouest (à l'angle de Bleury)
1035, rue du Marché-Central
ROSEMÈRE 315, Carré Labelle
ST-BRUNO 1465, boul. St-Bruno

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN*
Téléphone : 1-800-668-6888 Télécopieur : 1-800-567-2260
HEURES D'OUVERTURE
Lun. et Ven. 8 h à 21 h / Samedi 9 h à 17 h / Dimanche 10 h à 17 h

PLANCHES À VOILE mistral

Tous les modèles '99 sont arrivés.
Vente présaison jusqu'au 30 mars
10% à 30% sur tout le stock en magasin
skis nautiques, wakeboards, vêtements isothermiques

313, boul. Cartier, Laval (450) 663-5543

NOUVEAU! DEVENIR SPÉCIALISTE EN VENTE CONSEIL

JE SUIS VENDU À L'IDÉE!

Si vous avez :
entregent, leadership, dynamisme

Et vous désirez :
travailler avec le public, être autonome dans votre travail
Obtenez un diplôme d'études professionnelles en vente-conseil

- 9 mois de formation à temps plein de jour ou de soir
- programme reconnu par Emploi-Québec
- coût de 40 \$ par session plus frais de matériel

Venez relever le défi en téléphonant au (514) 595-2090

Collège d'administration et de commerce (CDAC)
8825, rue Centrale, LaSalle

Saisissez l'occasion de vous perfectionner

FORMATIONS INTENSIVES

- Démarche de vente : 28 heures
- Télémarketing : 21 heures
- Gestion de temps et de territoire : 14 heures

INFORMATION OU INSCRIPTION :
(514) 278-3535, poste 233

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE
du Cégep Marie-Victorin

Rive-Sud/Montérégie

Violence conjugale : la régie provoque la colère des femmes

MARTHA GAGNON

Des groupes de femmes de la Montérégie se plaignent que la violence conjugale ne soit pas considérée comme une priorité dans le nouveau plan d'action de la régie régionale de la santé et des services sociaux.

« On refuse de reconnaître la violence conjugale comme un problème prioritaire et distinct au même titre que la santé mentale, la déficience, l'alcoolisme et la toxicomanie », explique Suzanne Tardif, coordonnatrice de la maison d'hébergement Horizon, à Cowansville, qui est aussi présidente du Regroupement provincial des maisons pour femmes violentées.

Le Plan de consolidation de la régie 1999-2002, présenté jeudi dernier, suscite des critiques dans ce milieu. Mme Tardif a même rencontré la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, lundi, pour lui faire part du mécontentement des groupes de femmes qui demandent la mise sur pied d'un programme spécifique. « En 1995, le gouvernement a adopté une politique sur la violence conjugale et reconnu qu'il s'agissait d'un problème prioritaire, rappelle-t-elle. Or, la régie n'en tient pas compte. Nous sommes déçues et inquiètes. »

Pour sa part, le directeur de la régie, Claude Boily, explique que « deux idéologies s'affrontent ». D'un côté, dit-il, « il y a les regroupements qui pensent qu'un programme en violence conjugale répondrait mieux aux besoins de la clientèle, alors que de l'autre, on estime qu'il est préférable d'intégrer cette préoccupation à l'ensemble des programmes. Comme ça, on est sûr que c'est l'affaire de tous. »

Selon Mme Tardif, c'est plutôt une « façon de s'en laver les mains. Tout le monde s'occupe de la violence conjugale, mais personne en particulier. Si elle n'est pas alcoolique, toxicomane ou dépressive, je me demande bien où la femme victime de violence pourra s'adresser. Les responsables des maisons d'hébergement devront aller s'asseoir à toutes les tables de discussions pour défendre leurs besoins. »

La présidente du regroupement provincial craint que plusieurs régies adoptent cette orientation. « Mme Marois a semblé sensible au fait que les priorités et les services en violence conjugale peuvent varier d'une région à l'autre », précise-t-elle.

Par ailleurs, le plan triennal de la régie a été bien accueilli dans son ensemble. Le directeur reconnaît toutefois que la « barre est haute » et nécessite des ressources financières importantes. Sous-financée depuis des années, la Montérégie vise à atteindre la « moyenne provinciale » dans tous ses programmes. Pour ce faire, elle a besoin d'une somme supplémentaire de 226 millions pour les trois prochaines années.

« La région doit être moins dépendante de Montréal et offrir davantage de services en réadaptation, en santé mentale et dans les autres secteurs défavorisés », explique M. Boily.

Les organismes communautaires (ils sont 300) sont satisfaits des orientations de la régie. « On reconnaît notre mission et notre autonomie à l'intérieur d'un cadre de référence qui régit désormais nos relations. Le conseil d'administration de la régie a vraiment travaillé fort et il a fait une bonne job », dit Bertrand Loiseau, coordonnateur de la Table régionale.

Il ajoute que la privatisation des services demeure toutefois un sujet d'inquiétude. « Les organismes communautaires ont demandé à la régie de tenir un débat sur le sujet », précise-t-il.

Claude Boily assure que ce débat aura lieu. « La privatisation n'est pas une maladie, mais nous devons interpellier le réseau public avant de prendre des décisions. Nous avons, en quelque sorte, le fardeau de la preuve. Avant d'avoir recours au privé, il faut démontrer que le secteur public n'est pas compétitif. Or, la régie continue de privilégier les services publics dans ses grandes orientations. »

Ivresse au volant : le juge en appellera

Presse Canadienne
QUEBEC

Invoquant la « partialité manifeste » du juge au cours du procès, le juge municipal Claude Fortin a déjà inscrit en appel sa condamnation, hier, pour avoir conduit avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0,08.

Sans délibérer un seul instant, le juge Claude Provost, de la Cour du Québec, a prononcé le verdict de culpabilité et a condamné Me Fortin à une amende de 400 \$, ainsi qu'à une interdiction de conduire durant trois mois. Le juge Provost fera connaître ultérieurement les motifs de son jugement et l'appelant pourra alors parfaire les motifs de son pourvoi.

Le magistrat a rejeté les explications fournies par Claude Fortin, quant à son comportement lors de son arrestation survenue le 17 novembre 1998, à Lévis. « Il a commis trois infractions au Code de la sécurité routière en trois minutes ; il n'a pas fait attention. N'est-ce pas un signe de capacités affaiblies », a demandé le juge Provost à la défense, avant de rappeler que les policiers avaient retenu dix anomalies dans le comportement de l'accusé.

La procureure de la Couronne, Me Hélène Bouillon, a, elle aussi, soulevé le doute sur la crédibilité de l'accusé. Reprenant les dix anomalies soulevées par les policiers, Me Bouillon a jugé « invraisemblable » les explications données par l'accusé.

Pour la défense, Me Serge Goulet a eu beau plaider que l'accusé n'avait consommé que deux bières avant son arrestation, le juge a retenu le témoignage des policiers qui ont soutenu que Claude Fortin avait les facultés affaiblies par l'alcool.

La note sera salée

Presse Canadienne
OTTAWA

Mauvaise nouvelle pour les étudiants de l'Université d'Ottawa qui entreprendront un programme de premier cycle à l'automne prochain : les droits de scolarité augmenteront de 9,5 pour cent et de 2 pour cent pour les étudiants à la maîtrise et au doctorat.

La pilule sera particulièrement difficile à avaler pour les étudiants en médecine qui devront assumer une hausse des droits de scolarité de 43 pour cent.

Policiers de Longueuil blâmés

Leur intervention auprès d'un locataire bruyant était abusive

RIMA ELKOURI

Pour avoir arrêté et détenu sans raison un locataire bruyant, et pour l'avoir fait sortir dans le froid sans chaussures et légèrement vêtu, trois policiers de Longueuil viennent d'être reconnus coupables d'avoir dérogé au Code de déontologie des policiers du Québec. Dans un jugement daté du 9 mars, et rendu public hier, le Comité de déontologie policière les reconnaît coupables d'abus de pouvoir, de non-respect de la loi et de négligence.

Le 16 novembre 1997, peu après 18h, les agents Serge Bellemare et Simon Crépeau se rendent au 665 de la rue Bruges, à Longueuil, à la suite de l'appel d'un citoyen qui se plaint de la musique et des cris provenant de l'appartement de son voisin, Rodrigue Émond. Les agents frappent plusieurs fois à la porte du voisin bruyant. Ce dernier, qui semble ivre, disent-ils, ne veut rien savoir et se met à leur crier des bêtises.

Les agents Bellemare et Crépeau décident alors de faire appel à leur supérieur, le sergent Alain Brodeur. M. Émond refuse toujours d'ouvrir la porte. Peu après, la musique cesse et on n'entend plus de cris. Ce silence soudain est suivi d'un fort bruit et de râlements « comme si un corps humain venait de tomber par terre », précise l'agent Bellemare.

Le sergent Brodeur décide de défoncer

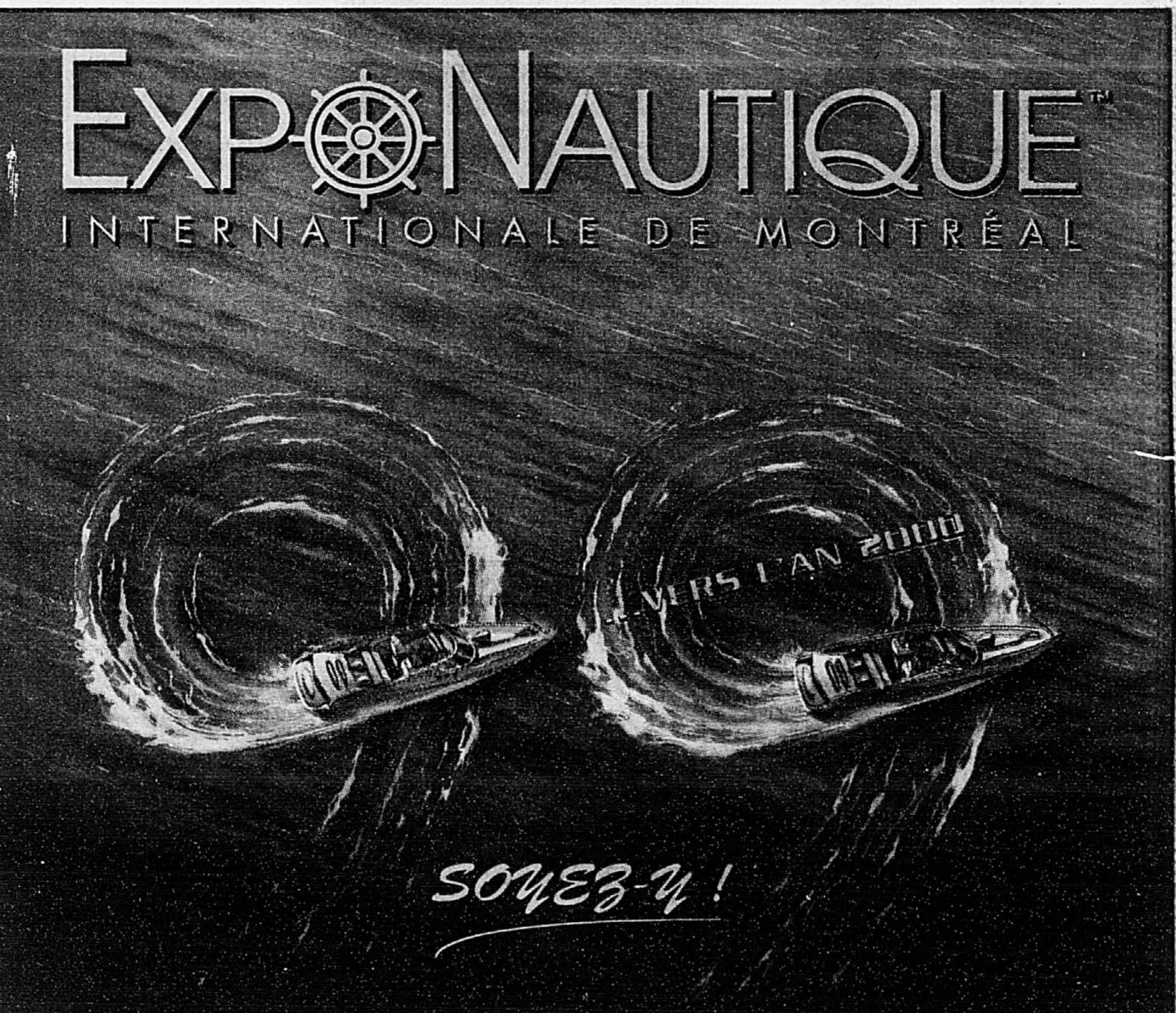
la porte pour, dit-il, aider le locataire qui semble en détresse. Mais M. Émond, qui apparaît aux policiers « déboussolé » et « en état d'ébriété avancée », n'apprécie pas cette « aide ». Il refuse de s'identifier et se met à crier de plus belle. On l'arrête pour entrave à la justice. On lui passe les menottes et l'emmène de force vers la voiture de police. Il est alors vêtu d'un simple short, d'une chemise et de chaussettes. La température extérieure frise le point de congélation et une mince couche de neige recouvre le sol. M. Émond se plaint d'avoir été traité « comme du bétail qu'on amène à l'abattoir ».

Le locataire est détenu au poste de police jusqu'à 3h30 dans la nuit. Après avoir parlé à son avocat, il est libéré sur promesse de comparaître. En sortant, un policier lui remet une contravention. Dans les jours qui suivent, M. Émond

envoie une plainte au bureau du Commissaire à la déontologie policière.

Même s'il n'accorde d'emblée « aucune crédibilité » au témoignage du plaignant, le Comité de déontologie estime tout de même que les policiers ont abusé de leur autorité. Le fait de défoncer la porte de l'appartement de M. Émond était justifié dans les circonstances, dit le Comité. Mais l'arrestation et la détention du locataire l'étaient beaucoup moins : voyant que « la santé ou la sécurité de celui-ci, ni de quiconque, n'était en péril », les policiers « auraient dû quitter immédiatement l'appartement après avoir avisé M. Émond de ne plus déranger les voisins ».

Le Comité reproche également aux trois policiers de ne pas s'être préoccupés « des conséquences pour la santé de M. Émond » lorsqu'ils l'ont fait marcher dans la neige alors qu'il ne portait que des chaussettes, un short et une chemise : « (Il) est de commune renommée que plusieurs maladies dont le rhume, la grippe, la pneumonie ou la laryngite peuvent être causés par des refroidissements. Pour le Comité, un tel comportement de la part de personnes chargées de voir à la sécurité des gens dénote, on ne peut plus clairement, de la négligence et de l'insouciance à l'égard de la santé d'une personne. »



EXPONAUTIQUE
INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

HEURES DU SALON
Semaine : 11h à 22h
Samedi : 10h à 22h
Dimanche : 10h à 18h
La billetterie ferme 1 heure avant la fermeture du salon.

PLACE BONAVENTURE
24 au 28 mars 1999

CONCOURS EXPONAUTIQUE
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :

- Un ensemble : bateau, remorque et moteur Johnson de Princecraft
- Une embarcation modèle Viper de Pelican International
- Un voyage pour deux personnes pour une semaine à Playacar au Mexique de Vacances Air Transat

PRIX D'ENTRÉE (toutes taxes incluses)
Admission générale : 9,50 \$ • Étudiants / Âge d'or : 7,50 \$
Enfants accompagnés (6 à 12 ans) : 3,50 \$

Complétez ce coupon de participation et déposez-le dans les boîtes de tirage à l'ExpoNautique ou postez-le à la Presse, Concours ExpoNautique, La Presse Itée, C.P. 11051, succ. Centre-Ville, Montréal, QC H3C 4Y7

Nom : _____ Prénom : _____ Âge : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____ Code postal : _____ Tél. : _____

Pour se mériter leur prix, les gagnants devront répondre correctement à la question suivante : 100 + 2 = 39
Le tirage aura lieu le 28 mars 1999 à 18h à la Place Bonaventure. Les règlements du concours sont disponibles sur demande à l'ExpoNautique. Aucun fac-similé et/ou reproduction mécanique n'est accepté.



QUOI ?



« Votre auto n'est pas assurée chez Desjardins ? »

Vous passez à côté d'une foule d'avantages et surtout du prix que peut vous offrir l'assurance en direct de Desjardins !

Avant d'assurer votre auto, appelez à la caisse

ou composez le **1 888 ASSURANCE**
(1 888 277-8726)

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 20 H
ET LE SAMEDI DE 8 H À 16 H.



Assurances générales des caisses Desjardins

Une enquête permet à la police de la CUM d'arrêter huit trafiquants d'héroïne

MARCEL LAROCHE

En mettant le grappin sur huit personnes qu'elle croit être des trafiquants d'héroïne, dont l'âme dirigeante du réseau fonctionnait à l'aide de téléphones cellulaires, la police pense avoir démantelé une organisation criminelle implantée dans le nord de Montréal.

L'arrestation de Louis Gagnon, 40 ans, soupçonné de gérer son florissant commerce à partir de sa résidence de Lafontaine, au nord de Saint-Jérôme, dans les Laurentides, a permis aux policiers de la CUM de boucler une enquête amorcée en janvier dernier. En plus de coffrer celui qu'ils croient être le cerveau de l'organisation, les policiers ont appréhendé les principaux artisans du réseau, dont le messager, le coupeur de drogue ainsi que les trois revendeurs.

Ce coup de filet effectué la semaine dernière, mais dont les résultats ont été dévoilés hier, s'est également soldé par la saisie de 60 bouteilles de méthadone, une drogue utilisée dans le sevrage des héroïnomanes, une somme de 25 000 \$ et 23 grammes d'héroïne d'une grande pureté valant près de 15 000 \$.

« On savait que le réseau existait depuis huit mois quand on a entrepris l'enquête », a indiqué hier le commandant André Lapointe, du Centre d'enquête-Nord de la police de la CUM.

Pour mener leur enquête à terme, les policiers ont effectué quatre perquisitions, dont l'une au domicile de Gagnon et une autre à l'appartement 5 du 222, rue Van Horne, à Montréal. C'est ainsi que les policiers ont découvert que Gagnon et sa conjointe, Nicole Desjardins, 40 ans, s'occupaient de transporter l'héroïne, de leur maison de Lafontaine jusqu'à l'appartement de la rue Van Horne, à Montréal, où Georges Jalbert, 27 ans, y faisait la coupe de la drogue.

L'héroïne était ensuite acheminée par messager jusqu'aux revendeurs.

Martin Sylvestre, 27 ans, et deux autres revendeurs travaillaient de 9 h 30 à 23 h 30, sept jours par semaine, pour rencontrer les exigences d'une clientèle qui pouvait facilement joindre ses fournisseurs par téléphone cellulaire.

« Les revendeurs pouvaient rencontrer de 10 à 20 clients à l'heure et réaliser des profits nets allant de 600 \$ à 900 \$ par jour », de dire le commandant Lapointe.

Des huit individus appréhendés par la police, quatre ont déjà été accusés de possession et de trafic de stupéfiants, au palais de justice de Montréal.



Louis Gagnon, 40 ans.



Nicole Desjardins, 40 ans.



Georges Jalbert, 27 ans.



Martin Sylvestre, 27 ans.

Les syndiqués appuient la vente de l'usine d'embouteillage de la SAQ

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

Le Syndicat des travailleurs de la Société des alcools a finalement donné son aval à la vente de l'usine d'embouteillage à une société en commandite. Les syndiqués qui craignaient pour le maintien de leurs emplois sont maintenant rassurés.

Une première assemblée des syndiqués de la Maison des Futailles, dans l'est de Montréal, a eu lieu lundi soir et une seconde a eu lieu hier à Québec. La vente de l'usine d'embouteillage de la SAQ a donc recueilli un appui majoritaire des syndiqués et elle pourra suivre son cours.

L'usine d'embouteillage sera ainsi vendue à une société en commandite formée du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, de la SAQ et de deux partenaires privés : Vins international (Geloso) et Vins Andres. Chaque partie détiendrait environ le tiers des actions (Geloso et Andres en détiendraient ensemble un tiers).

Au Fonds de solidarité, le directeur des communications Guy Versailles indiquait cependant qu'il appartient au gouvernement du Québec de donner son aval final, puisque la Société des alcools est une société d'État.

Toutefois, le ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Bernard Landry, s'était montré favorable à l'idée, en juillet 1998, à la suite de la publication d'un rapport préconisant la création d'une entité distincte pour l'usine d'embouteillage, dans laquelle la SAQ ne serait plus que coactionnaire.

Le Fonds de solidarité est donc « optimiste », surtout que tous les partenaires semblent maintenant d'accord, notait M. Versailles.

La semaine dernière, l'ancien président du syndicat local, M. Réal Laberge, avait lancé un cri d'alarme, estimant que le contrat de vente négocié n'offrait pas suffisamment de garanties aux syndiqués contre d'éventuelles mises à pied. Il accusait le Fonds de solidarité d'avoir fait pression sur le syndicat local et les travailleurs pour qu'ils acceptent l'entente.

En entrevue hier, M. Laberge se disait maintenant rassuré. « Ça a fait bouger des choses. On a obtenu des garanties contre de futures mises à pied. »

M. Laberge croit même que grâce aux dernières tractations pour bonifier l'entente de principe, il pourrait y avoir plus de travail à l'usine d'embouteillage. Cette usine ne fonctionnait qu'à 25 % de sa capacité jusqu'ici.

De son côté, l'actuel président du Syndicat des travailleurs de la SAQ, M. Guy De Blois, se montrait maintenant satisfait, lui qui n'avait pas voulu commenter les négociations jusqu'à l'issue du vote.

En entrevue, il confirmait que le syndicat a obtenu les assurances voulues. « Il n'y aura pas de resserrement du personnel. »

Quant à la possibilité qu'il y ait même plus de travail à l'usine d'embouteillage, grâce à l'apport de nouveaux contrats, M. De Blois affirme que « tous les aspects sont là pour que ce soit le cas ». « C'est pressenti. »

TABLE

AIDEZ LES DÉMUNIS À LA PRENDRE DU BON CÔTÉ

Le 6^e Table du partage

Présentée par **American Express** avec la collaboration spéciale d'**Alcan**

Un menu dégustation composé par plus de 60 grands chefs de Montréal sera servi par des vedettes «sous-chefs d'une soirée»!

Le mardi 30 mars 1999 • 18 h 30
Le Reine Elizabeth, 900, boul. René-Lévesque O.
Prix d'entrée : 75 \$ (Reçu d'impôt fourni)

Billets : 761-6006

En 1998, nous avons recueilli plus de 135 000 \$ pour lutter contre la faim à Montréal.

Tous les bénéfices iront à ceux qui souffrent de la faim

Laval/Lanaudière/Laurentides

Olymel-Flamingo : la production va reprendre avec 115 employés en moins

CLAUDE V. MARSOLAIS

Les 560 employés des abattoirs de poulets Olymel-Flamingo de Joliette et Berthierville ont entériné hier, l'entente de principe intervenue plus tôt avec le syndicat. Celle-ci prévoit la concentration des opérations à l'usine de Berthierville, la fermeture de celle de Joliette et la disparition de 115 emplois.

L'entente qui comprend le déplacement de 130 employés de l'abattoir de Joliette à Berthierville et de 12 autres à Sainte-Rosalie, sur la Rive-Sud, a été acceptée à 88,6 % par les travailleurs de Berthierville et à 75,7 % par ceux de Joliette.

Le long conflit de cinq mois aura scellé l'avenir de l'abattoir de Joliette qui demeurera fermé et sera probablement vendu dans un proche avenir.

Les 115 employés qui restent sur le carreau se verront offrir des payés de séparation variant de

800 \$ à 1000 \$ par année de service. La Coopérative fédérée de Québec a constitué un fonds spécial de 1,25 million à cette fin. Mais le syndicat a indiqué qu'il offrirait d'abord aux 25 travailleurs plus âgés les indemnités de départ afin de permettre aux plus jeunes de conserver leur emploi.

Le contrat valable jusqu'au 28 février 2002 prévoit des augmentations de salaire de 4 %. Le salaire moyen devrait passer de 15 \$ à 15,60 \$ l'heure à la fin du contrat. Le régime d'assurance collective est amélioré et la banque d'heures de maladie passe de 84 à 88 heures par année.

Le vice-président aux affaires corporatives d'Olymel-Flamingo, Réal Gauthier, s'est dit heureux du dénouement du conflit. Il a indiqué que la société compte investir 1,5 million à l'usine de Berthierville afin de faire passer la production de 600 000 à 900 000 poulets par semaine. C'est une fois cet investis-

sement réalisé que 130 employés de l'ancienne usine de Joliette seront réintégrés.

M. Gauthier a rappelé que la première intention d'Olymel-Flamingo était de maintenir les opérations aux deux usines, mais que la société avait été incapable de convaincre les employés d'accepter une diminution de leur salaire de 3,50 \$ l'heure comme cela a été le cas à Maple Leaf, en Ontario, son plus gros compétiteur.

Le conseiller syndical de la CSN, Jean Bourassa, a souligné pour sa part la solidarité des deux groupes de travailleurs qui s'est maintenue tout au long du conflit. « À cet égard, c'est un conflit exemplaire », a-t-il dit.

La ministre du Travail, Diane Lemieux, s'est dite satisfaite de l'issue du conflit et elle a vanté l'équipe de conciliateurs du ministère, dont M. Fernand Matteau, qui ont permis un rapprochement entre les deux parties.

Prévost s'oppose à toute tarification au parc linéaire du P'tit Train du Nord

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La municipalité de Prévost s'oppose à toute forme de tarification au parc linéaire du P'tit Train du Nord, fréquenté par des milliers de personnes en été et en hiver, et menace de confier le dossier à ses procureurs.

Pour le maire Guy Cyr, il n'est pas acceptable de voir la coalition du parc linéaire décider d'augmenter le fardeau fiscal des contribuables de Prévost en décrétant une tarification pour les utilisateurs de la piste cyclable et du sentier de ski de fond aménagé dans ce corridor.

« Prévost, précise M. Cyr, assume à cent pour cent sa quote-part en ce qui concerne les frais d'entretien, de surveillance et d'immobilisation, tel qu'établi par la municipalité régionale de la Rivière-du-Nord. L'argumentation mise de l'avant par la coalition n'est pas acceptable. »

Selon M. Cyr, on veut une tarification afin d'aider les MRC des Laurentides et Antoine-Labelle

qui ne peuvent à court terme assumer les coûts d'opération nécessaires au maintien d'une qualité minimale sur leur tronçon respectif.

Il met en doute l'urgence entourant cette démarche « improvisée » par le président de la coalition, Gaston Laviolette, qui est également préfet de la MRC.

Pour sa part, le préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, Charles Garnier, a indiqué hier que la position adoptée par Prévost risque de causer des problèmes puisque tous les usagers de cette piste cyclable devront payer 10 \$ pour l'été pour avoir le droit d'y circuler en vélo. « Dans notre MRC, indique M. Garnier, Sainte-Annes-Lacs refuse aussi de payer. »

Les utilisateurs de cette piste auront droit pour la saison estivale à une nouvelle halte à Piedmont. « Le bâtiment va ressembler à l'ancienne gare. La MRC a accordé une subvention de 53 000 \$ à Piedmont pour aider à réaliser cette construction qui va débiter au printemps. »

Centre ambulatoire régional de Laval: le budget sera connu dans deux semaines

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Ce n'est que dans une quinzaine de jours que l'on connaîtra le budget que Québec allouera au Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval (CHARL), budget qui déterminera le rythme d'implantation des services ambulatoires dans l'île Jésus.

Même si les crédits du ministère de la Santé pour 1999-2000 seront annoncés jeudi, il faudra environ deux semaines avant que ne soit connue leur ventilation exacte, a dit hier la députée de Mille-Îles, Lyse Leduc, adjointe parlementaire de la ministre de la Santé, Pauline Marois.

Il y a deux semaines, Mme Marois avait indiqué que le CHARL obtiendrait une part substantielle des 22,5 millions débloqués dans la foulée du budget Landry afin d'assurer un meilleur fonctionnement des urgences hospitalières. Les demandes de financement de la régie s'élèvent à 13 millions pour la prochaine année.

« Dans l'état actuel des choses, le montant qui sera accordé devrait permettre au CHARL de bien fonctionner », a assuré Mme Leduc, qui rencontrait la presse en compagnie du président et de la directrice générale de la régie régionale de la santé de Laval, Jean-Louis Bédard et Michèle Auclair, afin de faire le point sur les services ambulatoires dans la région.

Ces services suscitent beaucoup d'interrogations chez les Lavallois, notamment au sujet de la vocation du CHARL, que plusieurs qualifient d'« hôpital virtuel ».

Pour M. Bédard, le CHARL, qui aura pignon sur rue près de l'hôtel de ville de Laval à compter de la mi-mai, constitue le deuxième hôpital que réclament les résidents de Laval depuis une dizaine d'années. On y dispensera des services spécialisés ne nécessitant pas d'hospitalisation, comme les services externes en gériatrie et la clinique de thérapie intraveineuse pédiatrique, pour ne citer que deux exemples.


Mais le CHARL n'est en fait qu'un maillon de la chaîne de sept établissements — les autres étant la Cité de la Santé de Laval, l'Hôpital juif de réadaptation et les quatre CLSC du territoire — qui offriront la gamme de services ambulatoires qu'entend développer la régie régionale d'ici 2002, à un coût d'environ 50 millions par année.

Au total, 13 programmes (diabète, gériatrie, obstétrique, oncologie, etc.) comprenant un total de 88 mesures doivent être mis en oeuvre d'ici trois ans, dans le but de réduire la pression sur la Cité de la Santé, où l'on espère par ailleurs faire passer la durée moyenne de séjour de sept à cinq jours.


Selon les estimations de la régie, Laval aura besoin, d'ici 2006, de 300 lits de plus que les 452 de la Cité de la Santé afin de répondre aux besoins de santé de la population locale. Le développement des services ambulatoires devrait toutefois permettre de combler l'équivalent de 200 lits.

Depuis novembre, sept des 88 mesures ont été implantées et ont permis de desservir 544 personnes. La plus récente de ces mesures, le service de réadaptation intensive à domicile pour les remplacements de hanche et de genou, a fait ses débuts cette semaine. Ce service permet aux patients de retourner directement à la maison après l'intervention chirurgicale et de faire leur réadaptation en clinique externe, plutôt que de devoir passer trois semaines à l'Hôpital juif de réadaptation. La régie espère ainsi libérer des lits, qui pourront être utilisés au besoin pour soulager les trop-pleins à la Cité de la Santé.

Dans trois ans, la régie estime que le développement des services ambulatoires lavallois aura entraîné la création de 800 postes à temps complet. Jusqu'à présent, l'équivalent de 56 postes ont été créés, et on espère en ajouter 105 autres si Québec accède aux demandes financières de la régie.



Il reçoit les prix mais c'est vous qui gagnez



LE NOUVEAU SIERRA 1999 DE GMC

Qu'est-ce que les critiques de l'AJAC ont fait lorsqu'ils ont eu à décerner le prix du meilleur camion 1999? Exactement comme vous l'auriez fait. Ils ont d'abord comparé les camions. Ensuite, ils ont choisi celui qui offrait le plus de force, le plus de puissance ainsi que les meilleurs équipements de série. Le Sierra 1999 de GMC. Au bout du compte, c'est vous qui gagnez.

Moteur V8 Vortec 4800 de 255 chevaux • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Radiocassette AM/FM stéréo • Pont arrière autobloquant • Volant inclinable • Ensemble d'instruments analogiques • Tachymètre • Dispositif antivol PASSLock II • Plus grand demi-tonne à cabine allongée de sa catégorie • Banquette avant à dossier divisé 40/20/40 • Troisième porte dotée de la plus grande ouverture • Calandre, pare-chocs et roues chromés.

CARACTÉRISTIQUES	GMC Sierra SL cab. allongée	Ford F-150 XLS cab. allongée	Dodge Ram 1500 ST cab. allongée
Centralisateur informatique de bord	S	N/L	N/L
Mode remorquage avec boîte automatique	INCL.	N/L	N/L
Phares automatiques	S	N/L	N/L
Système de filtration de l'air	INCL.	N/L	N/L
Chronographe	S	N/L	N/L
Freins ABS aux 4 roues	S	0	0
Freins à disque aux 4 roues	S	0	N/L

MOTEUR	Vortec V8 4800	Ford V6 de 4,2 L	Ford V8 de 4,6 L	Ram V8 de 5,2 L
Puissance	255	205	220	230
Consommation d'essence selon L/100 KM	14,6/10,4	15,1/11,1	16,2/11,3	17,4/11,4
Transport Canada (cote de ville/cote routière)	(19/27 mpg)	(19/25 mpg)	(17/25 mpg)	(16/25 mpg)

Location de 36 mois

Comptant	Mensualité
2524 \$	388 \$
927 \$	438 \$
0 \$	468 \$

27 499 \$ à l'achat**

388 \$ /mois*

versement initial de 2524 \$

Transport et préparation inclus

PONTIAC
BUICK
GMC

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant sur des véhicules neufs en stock 1999 (code de commande 87X) comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif, roues illustrées en option. Location pour fins personnelles seulement. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 550 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. **Préparation incluse, transport (940 \$) et taxes en sus. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcCanada.com

Sortez de l'ordinaire

Sortir

DU JEUDI DANS

La Presse

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILISTES DU CANADA



2743109



11^e édition du gala-bénéfice de la Fondation québécoise en environnement

Le jeudi 25 mars 1999 à compter de 18 h 00
Centre Sheraton à Montréal

Incluant:

- Cocktail 18 h 00
- Dîner 19 h 00
- Conférence
- Spectacle musical mettant en vedette la mezzo-soprano Renée Lapointe et le ténor Mario Simard
- Volet mode : nouvelle collection de la griffe FAROUCHE

Sous la présidence d'honneur de:

Madame Nycol Pageau-Goyette,
présidente du conseil et chef de la direction
de la société Aéroports de Montréal



Conférencier invité:

Monsieur Paul Charbonneau, conseiller à la NASA,
prononcera une allocution sur le rôle du soleil dans le changement climatique.

Invités d'honneur:

L'honorable Marcel Massé, président du Conseil du trésor
et ministre de l'Infrastructure du Canada;

Monsieur Paul Bégin, ministre de l'Environnement du Québec;

Monsieur Yvon Charbonneau, député fédéral du comté d'Anjou-Rivière des Prairies
et membre du comité de l'environnement de la Chambre des communes;

Madame Noushig Eloyan, vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal;

Monsieur Jean-François Lépine, journaliste et animateur de l'émission Zone libre
à Radio Canada, animateur de la soirée.

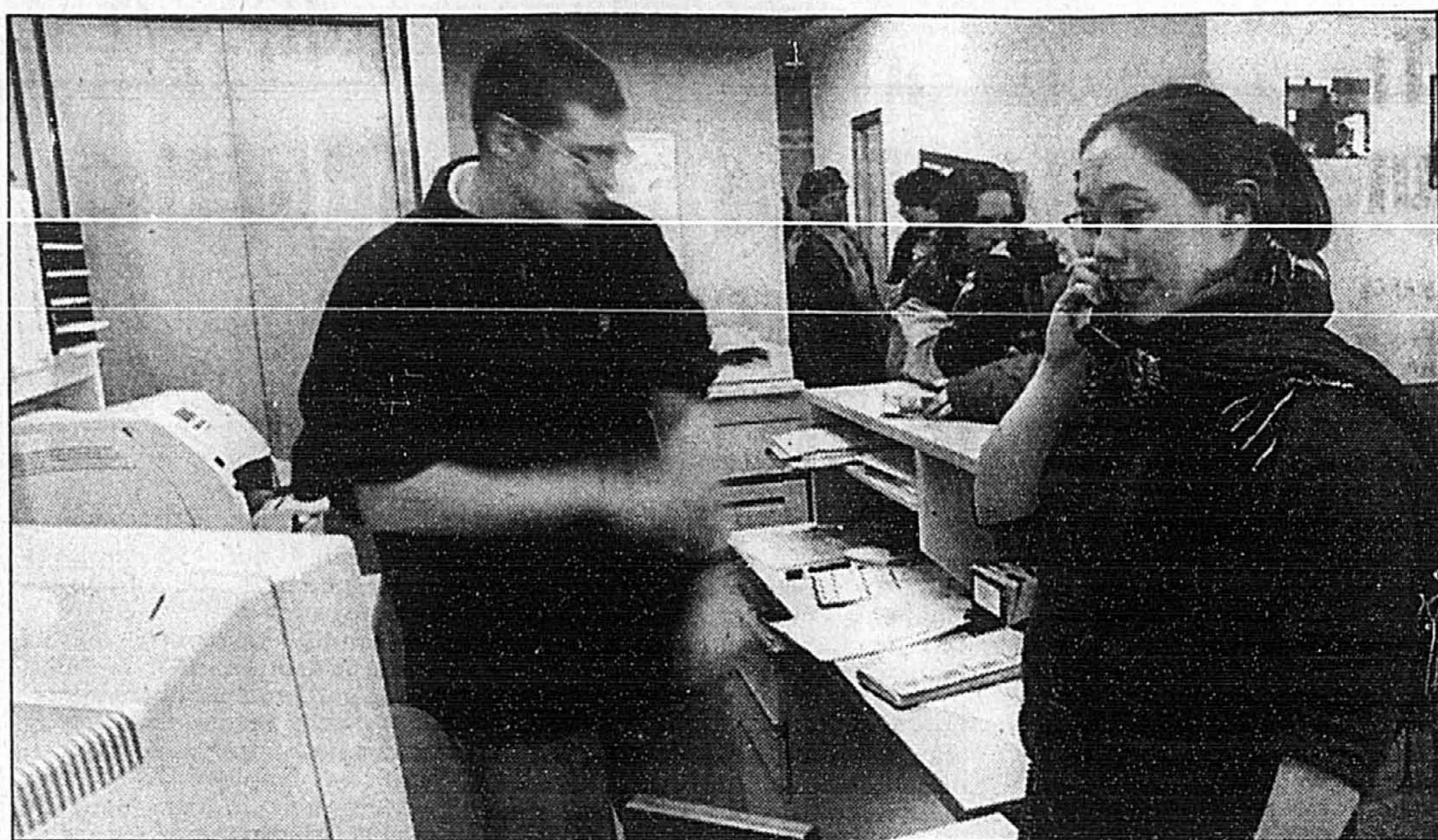
Et plus de 500 invités de marque.

Pour réservations:
(514) 849-3323 ou 1-800-361-2503

200\$ le billet (table de 10 personnes)

Note : un reçu pour fins d'impôt sera émis pour 50% du coût du billet
Tenue de ville ou de soirée.

Un environnement naturel pour vos relations d'affaires



Des élèves du cégep de Maisonneuve ont occupé le bureau de comté de la ministre Louis Harel hier, alors que d'autres groupes faisaient de même ailleurs à Montréal, Joliette et Sherbrooke.

Des centaines d'étudiants manifestent leur ras-le-bol des compressions

Des locaux sont pris d'assaut à Montréal, Joliette et Sherbrooke

HUGO DUMAS

Jugeant qu'il est grand temps de réinjecter massivement de l'argent dans le système d'éducation, des centaines d'étudiants de Montréal, Joliette et Sherbrooke ont occupé des locaux à cinq endroits différents, pendant la journée d'hier, afin d'exprimer leur ras-le-bol.

À Montréal, des étudiants ont envahi les locaux des Publications du Québec, au complexe Desjardins, les bureaux de la doyenne de la faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal, Mireille Mathieu, ainsi que le bureau de comté de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, dans l'est de Montréal.

Au cégep de Sherbrooke, des étudiants ont occupé les bureaux

administratifs de l'établissement, tandis qu'à Joliette, des manifestants se sont massés dans les locaux du directeur adjoint du cégep.

Ces actions ont été organisées par le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) et la section québécoise de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes (FCEE).

« La question du financement est au cœur du problème. Nous réclamons une hausse importante des

budgets pour les cégeps et universités, de même que pour le régime des prêts et bourses », explique le coordonnateur de la FCEE, Benoît Renaud.

Selon le Service de police de la CUM, il y avait entre 50 et 60 élèves du cégep de Maisonneuve dans les locaux de Mme Harel, au 3831, Ontario Est. En principe, l'occupation, qui a commencé à 15 h 30, devait se terminer vers 21 h 30. Au rez-de-chaussée du complexe Desjardins, une trentaine d'élèves, principalement du cégep Saint-Laurent, sont arrivés aux Publications du Québec vers 14 h 30 et ils devaient y passer la nuit, selon la police. À l'Université de Montréal, les étudiants ont mis fin volontairement à leur occupation peu après 17 h.

Pour une consultation
GRATUITE

NE MANQUEZ PAS
LE CAHIER Santé

CHAQUE
DIMANCHE
DANS

La Presse

LIQUIDATION DES MANUFACTURIERS

50% DE RABAIS!
CHOISISSEZ PARMIS DES
MILLIERS DE MÈTRES

Des rouleaux et des rouleaux
en spécial à moitié prix de
tricotés de coton, de ouatés, de
tissus spécial mode et de
tissus en liquidation dans un
grand assortiment de
TISSUS ET DE COULEURS

Fins de lignes de
Tissus mode

100
m

À partir
de

Marchandise en inventaire seulement



Bouclair
www.bouclair.com

5 jours seulement! Du 24 au 28 mars

Comment lui expliquer qu'elle sera moins bien payée, parce qu'elle est une fille?



Le débat sur les iniquités salariales peut-il se faire sans soulever au passage l'épineuse question de la discrimination envers les femmes? Le gouvernement du Québec a beau déclarer avoir adopté la loi la plus progressiste au monde sur l'équité salariale, encore faut-il qu'il l'honore justement. En 1999, munies de diplômes à exigences similaires, les enseignantes sont encore moins rémunérées que les ingénieurs du simple fait que les postes en milieu enseignant ont historiquement été occupés par des femmes.

À quelques mois à peine du XXI^e siècle, nous aimons encore croire à une évolution possible des mentalités.

FSE Fédération
des syndicats
de l'enseignement (CEQ)

Trois ans de prison à un pédophile récidiviste

MARCEL LAROCHE

Pris en train de faire une fellation à un bambin de trois ans, un pédophile de 36 ans a écopé deux ans de pénitencier.

En condamnant Étienne Lachapelle à la prison, la juge Céline Lamontagne, de la Cour du Québec, à Montréal, a tenu compte du fait que le prévenu était incarcéré depuis son arrestation, il y a plus de sept mois.

Lachapelle, qui a fait volte-face la semaine dernière et plaidé coupable à des accusations d'agression et contacts sexuels, avait déjà été condamné pour des crimes semblables en 1987 et 1989.

Les gestes reprochés à Lachapelle remontent au 15 août 1998 et se sont déroulés dans les toilettes du chalet du parc René-Goupil, dans le quartier Saint-Michel, à Montréal.

Après avoir observé une mère de famille qui accompagnait ses deux jeunes enfants (un garçon de trois



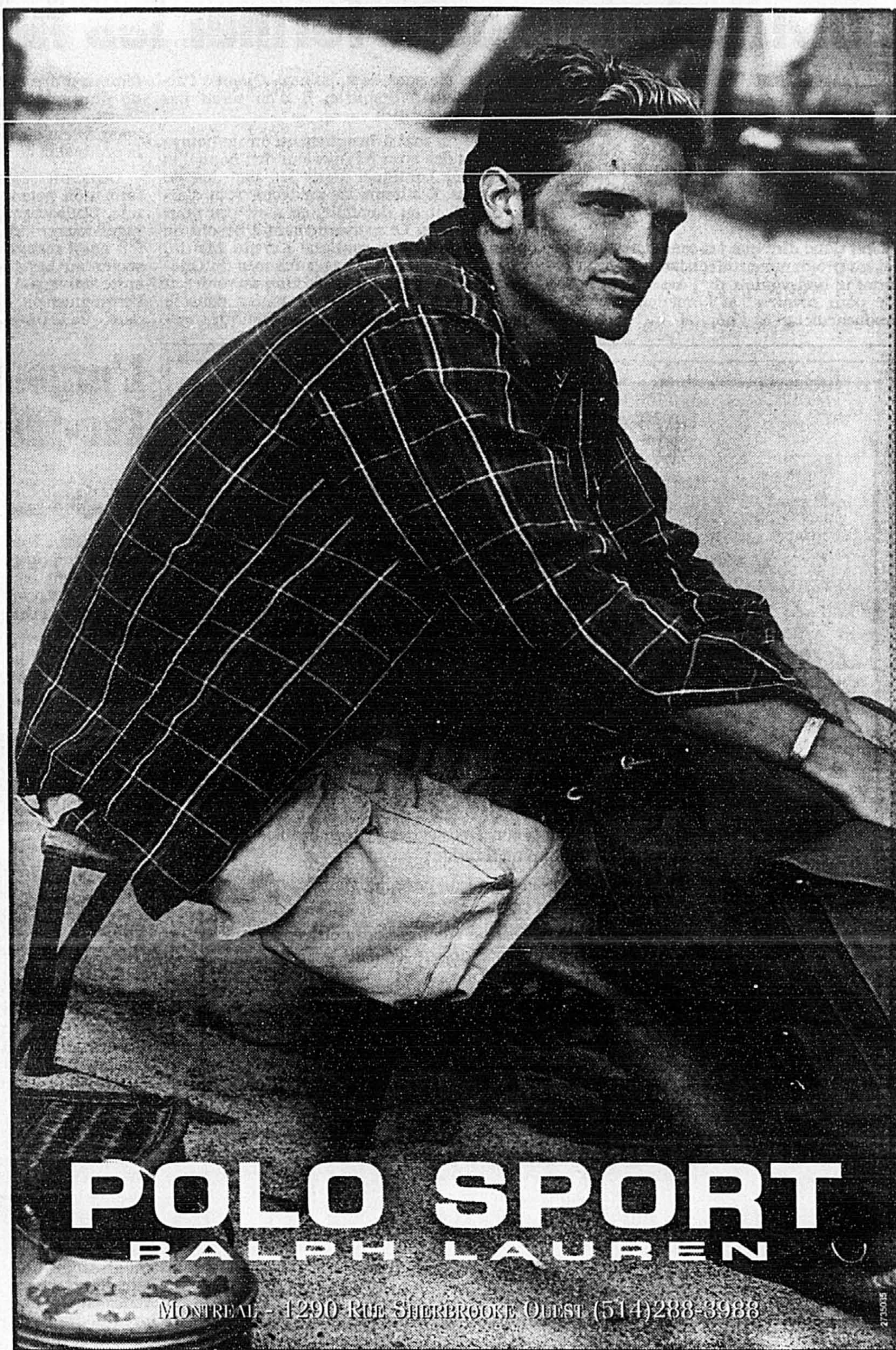
Étienne Lachapelle

ans et une fille de quatre ans) au parc situé à l'angle de la 25e Avenue et du boulevard Robert, Lachapelle a attendu que le garçon se retrouve seul aux toilettes pour l'agresser.

Inquiète de

ne pas voir son fils revenir, la mère s'est précipité aux toilettes et a surpris l'homme en train de lui faire une fellation tout en se masturbant. En état de choc, la femme s'est mise à crier à tue-tête pendant que l'agresseur s'enfuyait à toutes jambes, pourchassé par la femme et d'autres citoyens qui se promenaient dans le parc.

L'agresseur a rapidement été intercepté, puis remis à des policiers qui passaient dans le secteur.

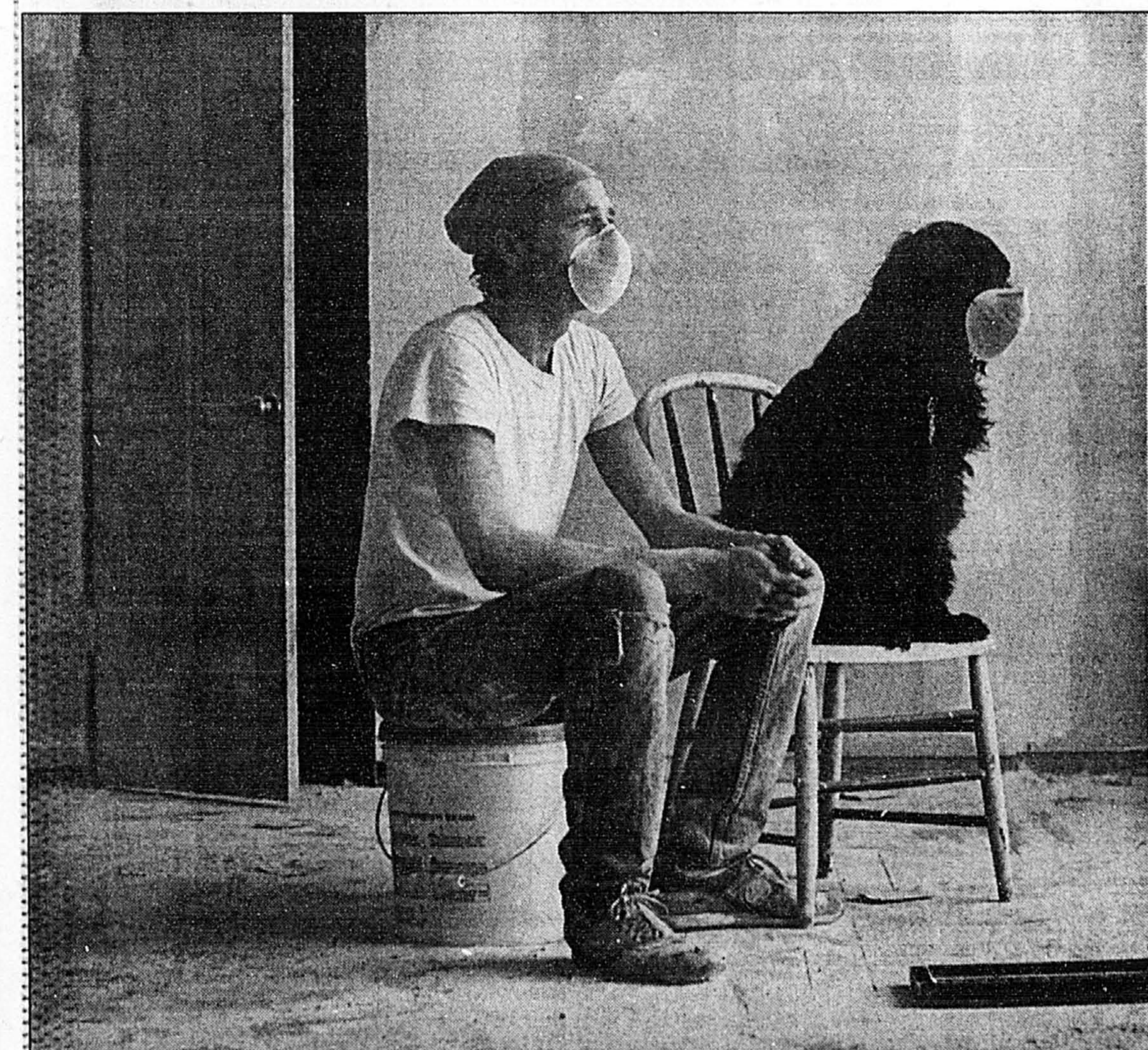


Soyez gagnant

avec Coiteux Hyundai
ACCENT 99
 169\$*
 0\$
 comptant

SONATA
 19 495\$*
 Financement 4.8% jusqu'à 60 mois

Location de 48 mois, 18 000 km annuel. Valeur résiduelle garantie. Transp. et prép. inclus. Taxes en sus.
 5265, av. Papineau, Montréal
 521-3201
 LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI. Par l'entremise de Club Auto, organisme affilié à la C.A.A.
 HYUNDAI Une ère nouvelle



Fido.
 Le meilleur ami du plâtrier.

L'offre la plus sympa sur le marché

75\$
Nokia 5190 SCP
 Puce Fido à seulement 25 \$

100 minutes
20\$ par mois
 • Aucun contrat à long terme
 • Quelle que soit l'heure
 • Facturation à la seconde

Pour plus de renseignements sur les Services personnalisés, les frais d'interurbain et d'itinérance, ainsi que le permis SCP, communiquez avec le Service à la clientèle Fido® ou passez au point de vente Fido de votre choix.

Appelez-le par son nom:
1 888 482-FIDO
www.fido.ca



C'EST VOUS LE MAÎTRE.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc. Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal:



L'UQTR choisie pour former les futures sages-femmes

MARIE-FRANCE LÉGER

Avant même le dépôt de la loi sur la création d'un ordre professionnel spécifique aux sages-femmes, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) est choisie pour offrir, pour la première fois au Québec, une formation en pratique sage-femme dès l'automne prochain.

C'est donc dire que les candidates intéressées au programme universitaire devront attendre le bon vouloir de l'Assemblée nationale pour savoir si la formation englobera l'accouchement à l'hôpital ou seulement

dans les maisons de naissance. Quant à l'accouchement à domicile, il n'en serait pas question pour le moment.

« J'ai du mal à imaginer qu'on ne pourra pas faire des actes à l'intérieur de l'hôpital et seulement continuer dans les maisons de naissance. D'ailleurs les médecins sont d'accord. Quant au domicile, ce n'est pas pour tout de suite. Le gouvernement a besoin de plus d'études », a souligné Kerstin Martin, du regroupement Les sages-femmes du Québec, associé de près à la création du nouveau programme. On compte 16 places dans le programme de baccalauréat en pratique sage-

femme, d'une durée de quatre ans, soit un an de plus que le programme ontarien. Mme Martin précise que le nombre d'étudiantes augmentera sûrement avec la progression de la profession au sein de la population.

Des professeurs de l'UQTR dispenseront la formation notamment en biologie et en chimie. L'aspect pratique sera enseigné par des sages-femmes d'expérience. Kerstin Martin fait aussi remarquer que l'UQTR devra s'associer au département d'obstétrique d'une autre université pour confier à des médecins l'enseignement des pathologies. « C'est évident que le programme sera bâti avec les réa-

lités de la profession et selon ce que sera la loi », a précisé Mme Martin.

L'Association des CLSC et des CHSLD s'est réjouie de l'annonce du nouveau programme universitaire pour les sages-femmes. La directrice générale, Andrée Gendron, estime que la contribution des nouvelles diplômées sera de toute première importance pour les familles et ajoute que le choix de l'UQTR garantit une pratique autonome des sages-femmes face à d'autres professions du secteur de la santé. Elle déplore par ailleurs que ces sages-femmes ne soient pas disponibles avant quatre ans.

L'urgence du centre hospitalier de Lac-Mégantic fermée sporadiquement

Presse Canadienne
LAC-MEGANTIC

Devant faire face à une pénurie de médecins, la direction du Centre hospitalier de Lac-Mégantic, dans les Cantons de l'Est, est forcée de fermer sporadiquement son urgence au cours des prochaines semaines.

À partir de vendredi de cette semaine, on ne pourra compter que sur un seul médecin au service d'urgence de l'hôpital.

L'annonce a été faite hier par la haute direction du centre hospitalier, qui vit une véritable situation de crise. « On a fait tout ce qui est humainement possible pour trouver d'autres médecins », a assuré Jacques Lareau, directeur général des établissements de santé et de services sociaux de la MRC du Granit.

« Ainsi, à moins d'un revirement de situation au cours des prochains jours, nous serons dans l'obligation de fermer sporadiquement notre urgence. Cette situation risque de durer au cours des prochains mois. Au moment où on se parle, il y a des plages horaires qui sont vides. »

Les autres services de l'hôpital seront toutefois offerts normalement, a-t-on souligné.

Parmi les solutions examinées, le centre hospitalier a adopté des « ententes particulières » pour son urgence, comme avoir recours à des médecins boursiers, des médecins dits « dépanneurs » et étrangers.

Des pourparlers sont en cours avec l'Association des médecins omnipraticiens de l'Estrie afin de former une équipe de médecins qui pourraient venir combler, depuis Sherbrooke, certains postes.

Absolution conditionnelle pour le crack de l'informatique Guillaume Boyer

Presse Canadienne
QUÉBEC

Un des trois cracks de l'informatique appréhendés l'été dernier, Guillaume Boyer, 21 ans, a bénéficié hier d'une absolution conditionnelle.

D'après la preuve rappelée par le procureur de la Couronne, M^e Pierre Lapointe, le trio publiait gratuitement un site Internet comportant des centaines de mots de passe que les gens étaient invités à utiliser pour s'infiltrer dans les systèmes informatiques d'organismes tels la GRC, la Défense nationale ou Bell Canada. Quant à Boyer, de Saint-Augustin, il était l'administrateur du site. Pour ce faire, il utilisait trois ordinateurs reliés au réseau, ordinateurs dont le juge André Bilodeau a ordonné la confiscation.

L'accusé ne faisait pas lui-même les recherches. Cette tâche revenait au complice qui, à un certain moment, a publié une recette pour fabriquer une bombe. C'est aussi ce complice qui était parvenu à pénétrer dans les systèmes informatiques de la Banque Nationale et de la GRC.

La groupe savait que son activité était illégale et il agissait surtout par défi. Il l'avait d'ailleurs interrompue momentanément.

Des milliers de personnes ont utilisé les « paquets » de mots de passe publiés sur le site, mais on ne saura jamais quel nombre exactement, a indiqué M^e Lapointe. Prenant la parole, Boyer, qui occupe présentement un poste de technicien en informatique, a affirmé que ce genre d'activité avait déjà été fait en 1997 et qu'entre-temps, certains mots de passe avaient probablement été changés.



Les lignes directrices sur les PENSIONS ALIMENTAIRES POUR ENFANTS

Des lois sont en vigueur qui...

- permettent de déterminer le montant que devrait payer le parent versant une pension alimentaire pour enfants, et ce, en fonction du revenu, du nombre d'enfants concernés et des lois applicables dans la province où il réside;
- permettent de fixer des montants de façon juste, prévisible et uniforme, dans l'intérêt des enfants.

Pour connaître les modalités d'application des lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants lorsque les deux parents résident au Québec, composez le :

1 800 363-1363 (Communication-Québec)
(418) 643-5140 (Ministère de la Justice du Québec)

En matière de divorce, si l'un des deux parents réside à l'extérieur du Québec, les Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants sont alors applicables. Pour toute information, appelez sans frais au :

1 888 373-2222

Visitez notre site Internet :
<http://canada.justice.gc.ca>



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada

Canada

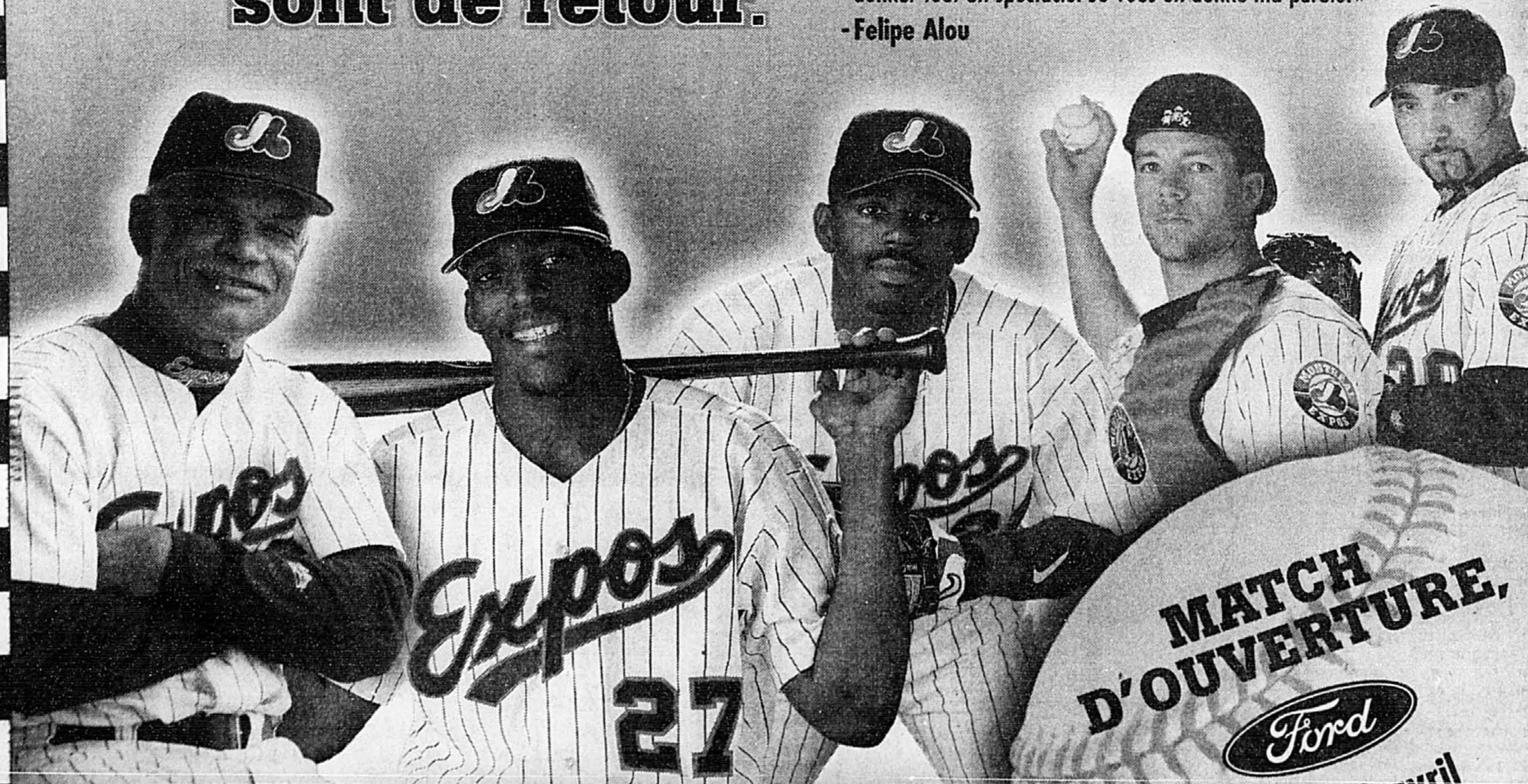
2730298

Ouverture de la saison des Expos

Felipe et sa bande sont de retour.

« Cette année, nos adversaires vont en avoir plein les bras. Les gars ont plus d'expérience, ils sont motivés comme jamais et ils connaissent un camp d'entraînement vraiment à mon goût. Ouvrez grand les yeux ! Parce que les Guerrero, White, Fullmer, Urbina, Widger, Pavana, Hermanson, Cabrera et compagnie vont vous donner tout un spectacle. Je vous en donne ma parole. »

- Felipe Alou



ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Match d'ouverture des enfants, le samedi 10 avril contre les Mets, avec animation pour toute la famille dès 10 h. Première visite de Mark McGwire et des Cards de St-Louis, les 30 avril, 1^{er} et 2 mai. Procurez-vous vos billets dès aujourd'hui aux guichets du Stade ou sur le réseau Admission* au (514) 790-1245 ou au 1 800 361-4595.

*Frais de service applicables.

Expos

MATCH
D'OUVERTURE,

Ford

le jeudi 8 avril
à 19h05
contre les Mets
de New York.

VIIH: un nouveau médicament moins contraignant pour les malades

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

L'arsenal pharmacologique contre le VIIH vient de s'enrichir d'un nouveau médicament, dont on croit qu'il favorisera la fidélité aux traitements chez les personnes séropositives.

Commercialisé sous le nom de Sustiva, l'efavirenz, qui vient tout juste d'être homologué par Santé Canada, se distingue en effet par la simplicité de sa posologie : trois comprimés au coucher suffisent, en plus de deux comprimés quotidiens de combivir, une combinaison d'AZT et de 3TC.

Par comparaison, une trithérapie traditionnelle comprenant le combivir et un inhibiteur de la protéase peut nécessiter la prise de six à 18 comprimés par jour, selon des horaires souvent très contraignants, qui rebutent les personnes porteuses du VIIH, les incitant parfois à abandonner la trithérapie, voire même à ne pas l'entreprendre.

Des effets indésirables

« On a l'impression que beaucoup de patients séropositifs repoussent le début du traitement parce qu'ils craignent qu'il ait un effet trop important sur leur vie, en les forçant à prendre les médicaments aux huit heures précises, à jeun ou après avoir mangé, etc... », souligne le Dr Eric-Albert Lefebvre, de la Clinique L'Actuel.

Le traitement à l'efavirenz plus simple que la traditionnelle trithérapie

Après trois ans d'utilisation (les trithérapies ont fait leur apparition en 1996), les cliniciens et les patients commencent aussi à constater certains

effets indésirables des inhibiteurs de la protéase, note le Dr Richard Lalonde, directeur du programme d'immunodéficience à l'hôpital Royal Victoria.

Des effets inesthétiques

Plusieurs patients développent en effet une lipodystrophie, une modification du métabolisme des graisses caractérisée par une redistribution du gras à l'intérieur du corps : le visage et les extrémités s'émacient, tandis que des bosses adipeuses apparaissent dans le dos et sur l'abdomen.

« Beaucoup de gens abandonnent leur trithérapie à cause des effets inesthétiques qu'elle entraîne — et quand on arrête le traitement, le virus revient au grand galop et devient souvent résistant aux médicaments qui étaient utilisés dans la trithérapie », indique le Dr Lalonde.

L'efficacité de l'efavirenz, pris en association avec le combivir, est indéniable, affirme le médecin, sur la base d'une quinzaine d'études réalisées auprès de plus de 2000 patients. Selon une des principales études en cours, 71 % des patients ayant pris la combinaison efavirenz-3TC-AZT pendant 48 semaines présentent une charge virale indétectable, comparativement à 48 % de ceux recevant le traitement standard (indinavir-3TC-AZT).

Un traitement d'attaque

Selon le Dr Lalonde, l'efavirenz, qui a déjà été administré à plus de 15 000 personnes dans le monde et est approuvé depuis six mois aux États-Unis, sera particulièrement efficace comme traitement « d'attaque », soit pour les patients qui en sont à leur premier traitement. Le médicament pourra aussi être utilisé, avec moins de succès, dans les traitements de sauvetage, qui visent les patients ne répondant plus aux approches traditionnelles.

Le médicament cause deux types d'effets secondaires, qui s'estompent après deux ou trois semaines d'utilisation, d'après le Dr Lalonde : une éruption cutanée bénigne, de même qu'une série de symptômes touchant le système nerveux central, incluant de l'anxiété, des cauchemars, des étourdissements et une altération de la concentration. Au cours des essais cliniques, ces symptômes n'ont toutefois causé l'abandon du traitement que dans un à trois pour cent des cas.

Commercialisé par la compagnie DuPont Pharma, le médicament, un inhibiteur non nucléosidique de la transcriptase inverse, coûtera 13,49 \$ par jour et devrait être disponible sous peu. Il n'est toutefois pas inscrit pour l'instant sur la liste québécoise des médicaments remboursables.



Le **beau** TEMPS est arrivé

UNE TOUCHE DE GÉNIE®

Du 17 au 28 mars

Beau temps pour économiser.

29⁹⁹ \$*

APPRÊT TOUT
Apprêt super adhérent
Produit d'intérieur et d'extérieur
Latex 100 % acrylique
Excellent pouvoir cachant

33⁹⁹ \$*

REGAL AQUAVELVET
Élegant fini velouté latex
Fini décoratif pour les murs
Facile d'application

33⁹⁹ \$*

REGAL AQUAPERLE
Émail latex fini perle
Idéal pour cuisine, salle de bain
et chambre d'enfant

* Contenant de 3,79 litres. Couleur en sus.

Benjamin Moore
Experts en peinture et décoration



VISITEZ L'EXPERT BENJAMIN MOORE DE VOTRE QUARTIER



Peinture Mtl Métro Inc.
3405, ch. de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (514) 745-3434

Aux Tapis Nadon inc.
568, boul. Lionel-Boulet
Varenes (450) 652-3595

Quinc. J.P. Bélanger
5777, rue Auteuil
Brossard (450) 676-6733

Décor Marc
3105, route Marie-Victoria
Tracy (450) 742-4245

Peintures Robert Turcotte
500, boul. Iberville
Repentigny (450) 581-2992

Peinture en Gros
7474, boul. Langelier
Saint-Léonard (514) 255-1644

Décor Tachereau
3955, boul. Tachereau
Saint-Hubert (450) 656-1240

Peinture Plus Inc.
1768, rue Dollard
Lasalle (514) 363-3401

Centre de Peinture
Mario Melançon
7, rue Baby
Joliette (450) 753-9311

Dunnigan Décor
169, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme (450) 438-8818

Peint-O-Thèque Inc.
4841, boul. Arthur-Sauvé
Laval Ouest (450) 627-3474

Peinture Le Corbusier Inc.
1808, boul. Le Corbusier
Laval (450) 688-8050



Les Décorateurs de Montréal
251, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (514) 288-2413

Décoration Dollard
4073, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-3202

Ferronnerie Simone
5531, ch. Upper Lachine
Montréal (514) 484-1848

Quinc. Hogg Hardware
4833, rue Sherbrooke Ouest
Westmount (514) 934-4644

Centre de Peinture Suzanne
1592, boul. de Montarville
Saint-Bruno (450) 441-2650

Poly-décor Itée
2100, ch. de Chambly
Longueuil (450) 670-3450

Quinc. J.A. Bruneau
3220, boul. Grande-Allée
Saint-Hubert (450) 462-3233

Couvre Planchers Beiloil
225, boul. Cartier
Beiloil (450) 467-5249

City Paint
200, rue Rachel Est
Montréal (514) 288-8009

Centre du Bricoleur Lachine
520, 19^e Avenue
Lachine (514) 634-8071

Tapis Pincourt
84, 5^e Avenue
Pincourt (514) 453-7947

Robert Turcotte
17, rue Rivest
Le Gardeur (450) 585-2700

Quinc. des Pointeliers
12780, rue Notre-Dame Est
Pointe-aux-Trembles
(514) 645-5939

Duval et Frère
8117, boul. Saint-Michel
Montréal (514) 727-1163

Stanley A. Rutkauskas
449, rue Beaconsfield
Beaconsfield (514) 695-3389

Décoration Stores et Plus
818, rue Georges-Gagné
Dolton (450) 638-1686

Quinc. Berger
1155, boul. Tachereau
Laprairie (450) 659-1951

Peinture Miller
274, av. Fairmount Ouest
Montréal (514) 273-3022

Quinc. de l'Est
8240, rue Hochelaga
Montréal (514) 353-0030

Décor 8056
8042, rue Saint-Hubert
Montréal (514) 270-3944

Peinture des Seigneurs
550, boul. des Seigneurs
Terrebonne (450) 492-0880

Quinc. Valiquetta
1889, boul. des Laurentides
Laval (450) 667-1270

Colobar
357, boul. des Laurentides
Laval, Pont-Viau
(450) 667-7200

Serge Raymond Décor
3669, boul. Dagenais Ouest
Fabreville (450) 622-4955

La Maison du Peintre
5126, rue Beauharnois
Montréal (514) 254-9401

La Maison du Peintre
9795, rue Waverly
Montréal (514) 381-8524

Décoration Francis Inc.
4460, boul. Banger Est
Montréal (514) 722-3530

Quincellerie Archambault Inc.
210B, boul. Saint-François
Châteauguay (450) 691-3020

Belmont Peinture
4610, rue de Salaberry
Montréal (514) 334-4163

Attention aux solvants!

Agence France-Presse
WASHINGTON

Les enfants de femmes enceintes qui ont inhalé des solvants organiques au cours des trois premiers mois de leur grossesse risquent de souffrir de malformations congénitales, indique une étude à paraître aujourd'hui dans le *Journal of the American Medical Association* (JAMA).

Les chercheurs ont comparé la santé des enfants nés de deux groupes de 125 femmes, l'un formé de mères soumises dans leur travail à des solvants et l'autre non.

Ils ont constaté que des malformations congénitales ont été observées sur 13 fœtus de femmes ayant inhalé des solvants et sur seulement un de celles n'ayant pas été en présence de ces produits.

Les femmes de l'étude exposées aux solvants travaillaient dans des laboratoires, l'industrie du textile ou des imprimeries.

Les principales malformations observées chez les enfants étaient une surdité, un pied bot, le spina-bifida ou des anomalies au cœur, ont précisé les chercheurs, de l'hôpital des enfants malades et de l'Université de Toronto, au Canada.

LIQUIDATION DES MANUFACTURIERS

50% DE RABAIS!
CHOISISSEZ PARMIS DES
MILLIERS DE MÈTRES

Des rouleaux et des rouleaux
en spécial à moitié prix de
tricots de coton, de ouatés, de
tissus spécial mode et de
tissus en liquidation dans un
grand assortiment de
TISSUS ET DE COULEURS

Fins de lignes de
Tissus mode

100 m
À partir
de

Marchandise en inventaire seulement

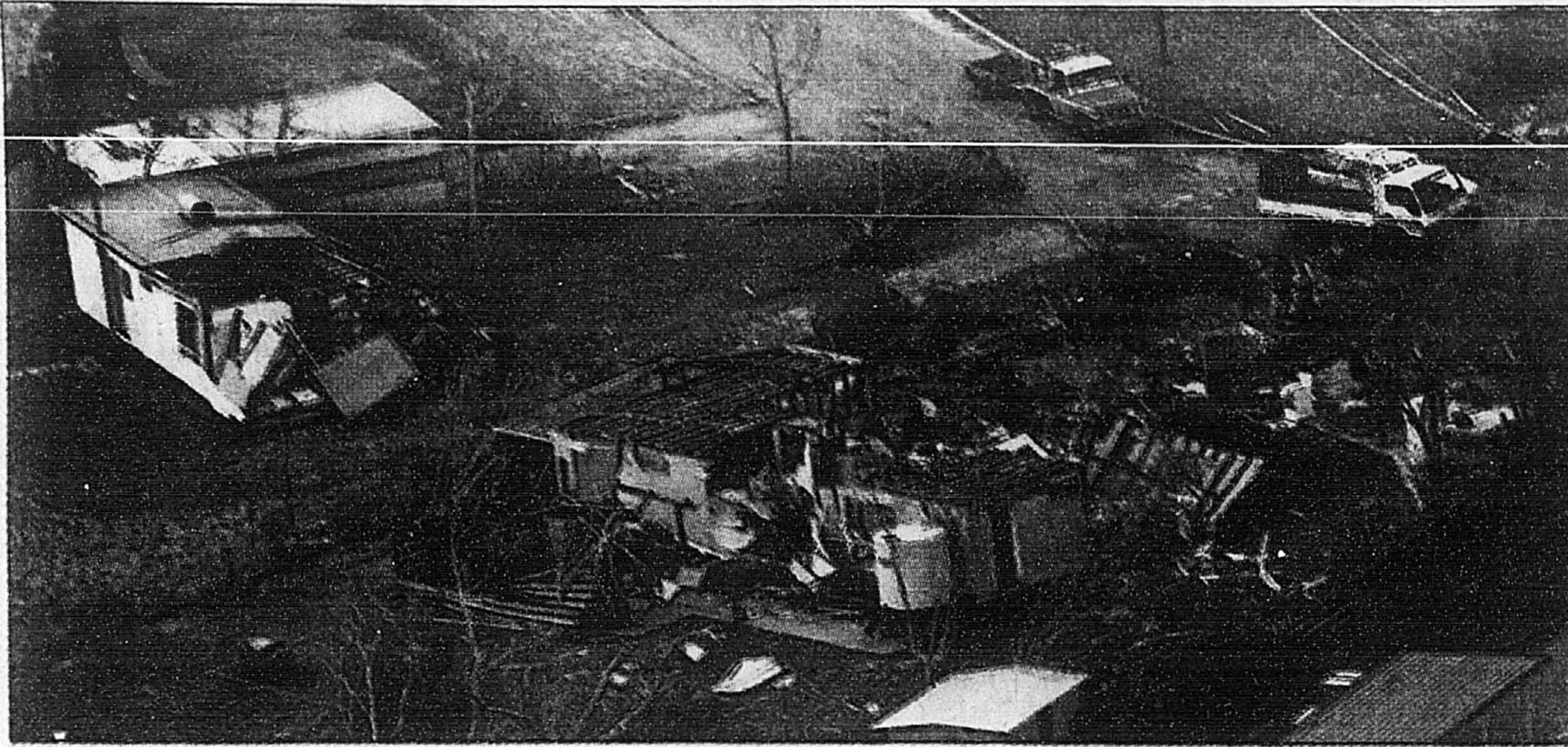


Propriétaire
de BouClair

BouClair

* Prix régulier www.bouclair.com

5 jours seulement! Du 24 au 28 mars



Le cyclone Vance a détruit une centaine de maisons à Exmouth, dans le nord-ouest de l'Australie.

PHOTO AP ©

Le cyclone Vance frappe l'Australie

Agence France-Presse
PERTH

Le cyclone Vance qui a touché lundi le nord-ouest de l'Australie avec des vents soufflant à plus de 300 km/h a fait des centaines de sans-abri dans la ville d'Exmouth et occasionné des dégâts de plusieurs millions de dollars.

Les autorités, qui ont déclaré l'état de catastrophe nationale, ont mis en place un centre de secours d'urgence pour ces personnes sans logement.

Vance, une ville située à 1 200 km au nord-ouest de Perth, va rester privée d'eau et d'électricité pendant environ deux semaines. Une

partie de son nouveau complexe portuaire a été également détruit.

Des milliers d'habitants d'Exmouth et de la ville voisine d'Onslow avaient été évacués préventivement avant le passage du cyclone. La ville d'Onslow a été moins touchée.

Le bureau de météorologie qui a

révisé à la baisse l'intensité du cyclone a mis en garde contre le déplacement de Vance vers l'intérieur de la région et la poursuite de vents et de pluies très violents.

Le cyclone se dirige notamment vers le centre minier de Kalgoorlie. L'exploitation de plusieurs mines d'or et de gisements gaziers a été suspendue.

Le ballon récupéré aujourd'hui

■ Deux hélicoptères de l'armée égyptienne tenteront aujourd'hui de récupérer dans le désert occidental le ballon *Breitling Orbiter III*, qui s'y était posé dimanche dans une zone difficile d'accès après avoir effectué le premier tour du monde sans escale, selon un diplomate suisse. Un technicien de Breitling et celui de la compagnie de Don Cameron, constructeur du ballon, seront d'abord déposés près de l'*Orbiter III*, puis un hélicoptère reviendra pour prendre l'enveloppe et un autre la capsule qui pèse deux tonnes. Dimanche, un des organisateurs du voyage avait indiqué que le *Breitling Orbiter III* resterait vraisemblablement pour toujours prisonnier du désert égyptien.

Ablation d'un sein ... par erreur

■ Une Britannique de 28 ans a subi l'ablation d'un sein à la suite d'une erreur du laboratoire d'un hôpital public de Chesterfield (centre de l'Angleterre) qui lui avait diagnostiqué à tort un cancer. En février, les médecins avaient averti la jeune femme qu'elle devait être opérée d'urgence et qu'ils effectueraient l'ablation d'un sein censé être cancéreux. Deux semaines après l'opération, ils ont dû admettre une inversion des échantillons examinés par le laboratoire. « C'est une tragique méprise dont nous assumerons l'entière responsabilité », a affirmé le docteur Christopher Day, l'un des responsables de l'hôpital. L'hôpital pourrait être obligé de payer jusqu'à 500 000 livres (plus d'un million de dollars) de dommages et intérêts. Les hôpitaux publics britanniques ont été à plusieurs reprises mis en cause pour des erreurs de dépistage du cancer.

Racisme en France

■ Un Français sur deux (51 %) trouve qu'il y a « trop d'Arabes » en France, 30 % estimant qu'il y a « trop de Noirs » et 24 % « trop d'Asiatiques », selon un sondage paru dans le rapport annuel sur le racisme et la xénophobie de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). Les Français sont trop tolérants vis-à-vis des propos racistes, même s'ils sont plus sévères envers les discriminations, selon la CNCDH. Seuls 7 % des personnes interrogées jugent que la France « doit être un pays d'accueil aux frontières ouvertes ». Si 42 % des personnes interrogées estiment que les propos racistes doivent être condamnés, 32 % pensent que la condamnation doit être légère. En revanche, la condamnation morale des discriminations au travail n'a jamais été aussi forte.

Iran : 30 enfants tués dans un accident

■ Trente enfants âgés de 12 à 15 ans ont trouvé la mort et trente autres ont été blessés après que le camion qui les transportait eut plongé dans un ravin lundi en Iran, selon un nouveau bilan publié hier par l'agence officielle IRNA. Les enfants revenaient d'un concours de récitation du Coran. L'accident, survenu sur une route de montagne de la province du Khouzistân (sud-ouest du pays), est dû au manque de prudence du chauffeur du poids-lourd, ont indiqué les services de police.

Hara-kiri chez Bridgestone

■ Un employé s'est fait « hara-kiri » hier dans le bureau du directeur-général du groupe pneumatique japonais Bridgestone après une entrevue houleuse. Masaharu Nonaka, 58 ans, est décédé de ses blessures dans un hôpital de Tokyo quelques heures après s'être ouvert le ventre, une mode rituelle de suicide au Japon, avec un couteau de cuisine. Il avait auparavant eu une courte discussion avec le directeur-général Yoichiro Kaizaki, lui faisant part de ses « frustrations » vis-à-vis de son travail, a indiqué la police en citant M. Kaizaki. Au cours de la discussion, « il est devenu très agité » et a enlevé une partie de ses vêtements, a précisé un porte-parole de Bridgestone. M. Kaizaki a alors quitté le bureau, où s'est enfermé le quinquagénaire avec deux couteaux. La police a forcé la porte au moment où l'homme se transperçait le ventre.

Neuf hommes tués par des tigres

■ Des tigres ont tué et mutilé neuf hommes en une semaine dans la province de Lampung, dans le sud de l'île de Sumatra, a annoncé hier la presse indonésienne. Six des victimes ont été tuées la semaine dernière dans le district de Tanggamus, alors qu'elles travaillaient dans une plantation de café, a indiqué le chef de la province, cité par le quotidien *Kompas*. Les trois autres hommes ont été tués par des tigres dans le district voisin de West Lampung, selon le bureau de protection de la nature à Tanjung Karang, la principale agglomération de la province. Selon les écologistes, la destruction de l'habitat naturel du tigre, transformé en zones d'habitation et en plantations, est à l'origine de cette série d'agressions.

Personne ne l'avoue, mais tout le monde en mange. (surtout à 59¢)



3/1.77

59¢ chacun

DÏNER KRAFT
Macaroni et fromage
225 g

Ces prix sont en vigueur du 22 au 28 mars inclusivement.

Pour célébrer ses 30 ans, votre Restaurateur maison Provigo vous offre plusieurs produits à prix très avantageux. Parce qu'un bon plat n'a pas besoin d'être accompagné d'une facture salée.

Votre restaurateur
MAISON^{MC}
provigo



TRENTE ANS
PRÈS DES
GENS
30